

## Nouvelles limites des eaux territoriales Ottawa réaffirme ses droits : que les E.-U. portent le litige devant la Cour internationale

Ottawa  
assumerait une  
partie des  
pertes de Dosco

Le gouvernement central et celui de la Nouvelle-Écosse ont annoncé hier, à l'issue d'une réunion conjointe de leurs comités sur la sidérurgie, qu'ils étaient à la recherche d'une formule qui permettrait à l'aciérie de la Dosco à Sidney, dans l'île du Cap Breton, de continuer à produire au moins jusqu'au 30 avril 1968.

Les deux gouvernements ont convenu — et le premier ministre de la province, M. G.I. Smith, l'a confirmé verbalement — que la Dosco était tenue, de par les lois néo-écossaises, de maintenir le niveau actuel de la production jusqu'au 13 janvier prochain. Ottawa et Halifax se sont dits prêts à absorber conjointement les pertes qui pourraient être encourues par l'entreprise après cette date, tout en souhaitant que la Dosco fasse sa part.



Le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin, défend ici devant les journalistes la décision du gouvernement fédéral de porter à 12 milles des côtes la limite des zones de pêches, décision qui a soulevé des protestations à Washington. (Téléphoto PC)

OTTAWA (DNC) — Le ministre des affaires étrangères, M. Paul Martin a indiqué hier que les États-Unis peuvent soumettre à la Cour internationale de justice de La Haye les réserves qu'ils expriment au sujet de la légalité des décisions canadiennes portant à douze milles des côtes la limite des zones de pêche et permettant au Canada de mesurer cette distance à partir de lignes de base droites plutôt qu'en suivant les sinuosités de la côte.

En faisant cette déclaration le ministre a ajouté que le Canada est un des pays qui reconnaissent le caractère obligatoire des décisions de la Cour internationale.

Les commentaires de M. Martin surviennent à la suite des protestations élevées dans la capitale américaine à la suite de la publication prochaine — cela devait être fait hier soir — d'un premier arrêté ministériel fixant à partir de lignes droites la limite des zones de pêche au large de Terre-Neuve et du Labrador.

Aucune protestation officielle

Tard hier après-midi, les autorités canadiennes n'avaient encore reçu aucune note officielle de protestation du gouvernement américain. Mais des journalistes postés à Washington citaient l'opinion de hauts fonctionnaires américains selon lesquels les décisions canadiennes viennent en contradiction avec les conventions internationales sur les droits de la mer de 1958.

Dans les mois qui ont suivi l'adoption de la loi canadienne sur l'extension des limites des zones de pêche, le Canada a assuré les États-Unis à plusieurs reprises qu'il respecterait les droits de pêche qu'ils ont acquis au cours de l'histoire.

Au surplus, seuls les navires de pêche sont exclus des neuf milles qui s'ajoutent à la limite de trois milles des eaux territoriales; les navires de guerre peuvent y circuler librement.

Bien que le ministre des affaires étrangères refuse de le dire aussi carrément il semble bien que les objections américaines soient fondées sur des considérations d'ordre stratégique qui n'ont rien à voir avec la décision du Canada.

Les États-Unis veulent seulement éviter que les dispositions de la loi canadienne ne servent de précédent à des pays qui voudraient poser des gestes encore plus vigoureux et qui auraient pour conséquence de fermer de très larges et de très importantes étendues d'eau.

Evolution récente du droit international

C'est donc une protestation un peu routinière que font les États-Unis comme ils l'avaient fait d'ailleurs dans le cas de mesures identiques prises par la Norvège, l'Islande et la Grande-Bretagne.

Le Canada d'un autre côté fonde son action en cette matière sur l'évolution récente du droit international et principalement sur le fait que depuis la convention de 1958 une quarantaine de pays ont pris l'initiative de fixer unilatéralement les limites de leurs zones de pêche.

Le ministre a été très ferme hier sur les exigences de la souveraineté nationale mais il a été plus discret sur les moyens dont dispose le Canada pour faire observer la loi canadienne.

L'une des baies terre-neuviennes qui se trouve être fermée par la décision canadienne est la baie de Placentia d'une largeur de 50 milles. De façon générale le droit international permet de fermer sur une largeur de 24 milles les baies autres que celles qui sont considérées comme des baies historiques. Or le gouvernement canadien

Voir page 10: Bertrand

Voir page 10: Ottawa

## Trois bombardements d'Hanoi dans la seule journée d'hier

HANOI (AFP) — L'aviation américaine a effectué hier trois raids contre Hanoi et ses faubourgs plongés depuis quatre jours dans une succession ininterrompue d'alertes, de survols d'avions, de bombardements, d'explosions de bombes, de tirs de DCA, de chutes d'avions et d'éclatements de missiles. La capitale nord-vietnamienne est ainsi au cœur d'une bataille semblable à celle que subit Haiphong depuis maintenant deux mois. Les dommages subis ces dernières heures sont très lourds et de nombreux civils ont été tués ou blessés.

Hier, l'aviation américaine a effectué un premier raid sur la banlieue de Gia Lam sur la rive gauche du Fleuve Rouge, à 8 heures 10 locales. Deux vagues de chasseurs bombardiers y ont participé. Trois d'entre eux ont été vus tombant en flammes. Deux ont été atteints par des missiles sol-air et par des tirs de DCA classiques.

Un second raid a eu lieu à 11 heures locales sur Gia Lam, cette fois plus à l'est que le premier. Une grosse colonne de fumée noire s'est rapidement élevée de ce point, qui paraît situé à une extrémité de l'aérodrome, mais on ignore cependant si celui-ci a été touché.

Le raid a duré un quart d'heure. Une attaque de diversion a été lancée pendant ce temps contre une autre banlieue située à l'ouest de la capitale. Les avions, nettement visibles depuis Hanoi, ont attaqué en deux vagues, comme ils l'avaient fait au cours de la première attaque.

Hanoi a été bombardé une troisième fois à 16h10 locales. Cette fois-ci c'est le sud de la capitale nord-vietnamienne qui a été visé. Le raid a duré vingt minutes et a été effectué par un petit groupe de chasseurs bombardiers opérant à très haute altitude.

Les objectifs visés ne sont pas encore connus et on ignore s'ils sont situés dans Hanoi même ou dans la banlieue sud de la capitale. Du centre de Hanoi, on a vu des colonnes

de fumée noire s'élever dans le ciel.

Le raid des chasseurs-bombardiers américains effectué jeudi sur la centrale électrique d'Hanoi a causé les plus graves dégâts matériels que la capitale nord-vietnamienne ait connus depuis le début de la guerre.

Un pâté entier de maisons a été littéralement soufflé par la violence des déflagrations. Il est encore impossible de dresser un bilan exact, mais il est d'ores et déjà certain qu'au moins 25 maisons ont

Voir page 10: Hanoi

## Québec étendra ses échanges à d'autres pays

QUEBEC (DNC) — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, a laissé entendre hier au cours de son allocution devant le Conseil supérieur de l'éducation en réunion au Mont-Gabriel que le Québec pourrait étendre bientôt à d'autres pays que la France ses échanges en matière d'éducation.

Les nombreuses visites de chefs d'État, au cours des derniers mois, sont certes l'occasion d'intéressantes discussions sur cette question de la coopération avec l'extérieur. Il n'est pas impossible que des nouvelles et importantes initiatives soient amorcées au

Voir page 10: Québec

## Trente ans de prison requis contre Debray

CAMIRI (AFP) — Le procureur Remberto Iriarte a requis hier le maximum de la peine encourue, soit trente ans de prison pour Régis Debray, accusé numéro un du procès de Camiri.

Pour l'Argentin Ciro Roberto Bustos, il a requis vingt ans de prison, "en raison de certaines circonstances atténuantes".

Les deux coaccusés français et argentin ont été déclarés par le procureur coupables de "préparation et exécution de la guérilla".

Les preuves accumulées contre eux par l'accusation prouvent abondamment, a déclaré le colo-

nel Iriarte, qu'ils se sont rendus coupables des trois chefs d'accusation retenus contre eux, à savoir: rébellion, assassinat et blessures volontaires, vol.

Le réquisitoire prononcé hier matin par le procureur devant le conseil de guerre de Camiri a duré près de deux heures.

Le réquisitoire prononcé par le colonel Remberto Iriarte, n'a pas surpris les observateurs: dès l'ouverture du procès, le 26 septembre dernier, le colonel avait fait savoir qu'il demanderait une peine de 30 ans de prison pour Régis Debray.

Voir page 10: Debray

## Une 2e université française à Montréal

## Bertrand annonce le lancement de plus de 40 nouveaux projets

QUEBEC (DNC) — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, a dévoilé hier, lors d'une réunion plénière du Conseil supérieur de l'éducation tenue au Mont-Gabriel, le programme qu'entend exécuter son ministère au cours de la prochaine année. Énumérant une liste, qu'il a dit incomplète, d'une quarantaine de projets dans une dizaine de domaines, le ministre a déclaré que "la réforme scolaire en cours, loin

de ralentir, prendra une allure accélérée".

On retient les principaux points suivants de cette importante allocution ministérielle dont le texte a été distribué à la tribune de la presse au Parlement:

● Au niveau de l'enseignement supérieur, le gouvernement entend commencer à mettre sur pied quelques centres d'études universitaires à travers la province, ainsi que la deuxième université de langue

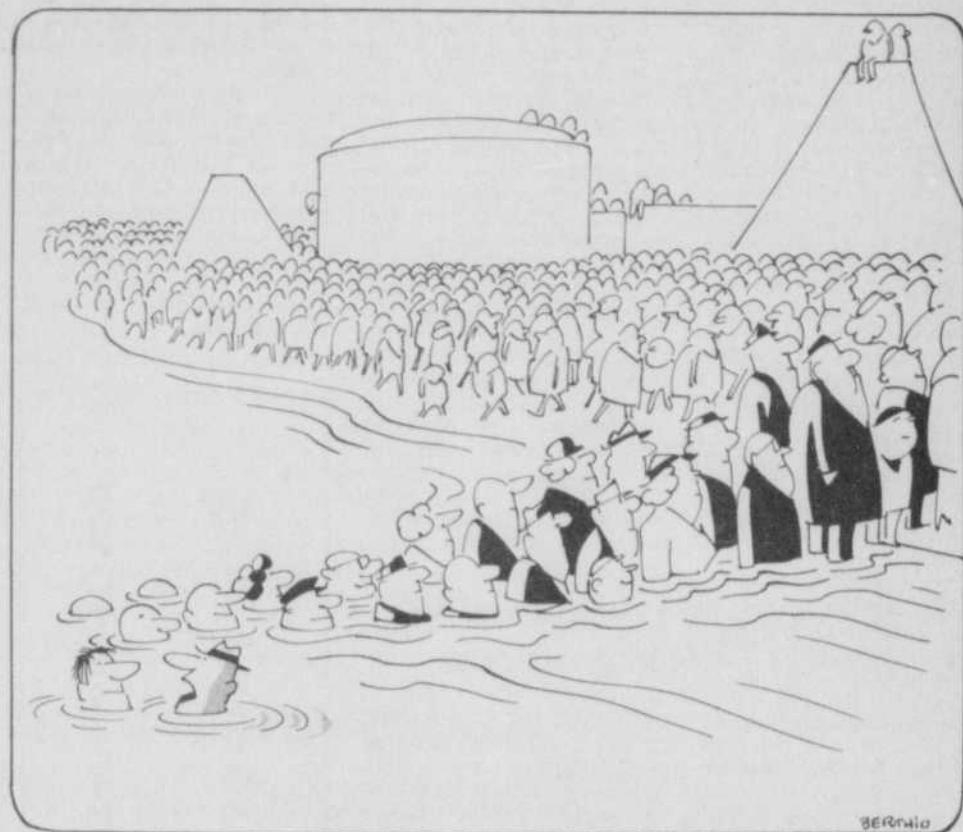
française de Montréal et l'université du Québec — il ne faut d'ailleurs pas confondre ces deux projets. La mise en œuvre de ces projets sera accompagnée de l'élaboration d'un plan quinquennal d'investissements universitaires.

A ce niveau, il est également question de la mise sur pied d'une commission des universités ou d'organismes consultatifs de planification du développement de l'enseignement supérieur. Le minis-

tre a précisé que d'importantes décisions seront prises bientôt et il considère le problème de l'enseignement supérieur comme une des grandes priorités de l'heure.

● Quant à l'enseignement privé, il fera l'objet d'une loi-cadre au cours de la prochaine session comme cela a été annoncé en juin. M. Bertrand a déclaré que cette législation définira le rôle des

Voir page 10: Bertrand



— C'est bien ici la ligne d'attente pour le labyrinthe

## Expo: un jour un jour, tu reviendras

par Jean-V. Dufresne

Aujourd'hui. Demain. Jusqu'à 16h précises. Une gerbe de feu dans le ciel, et les tourniquets s'immobiliseront. Le visa de séjour de la Terre des Hommes, le passeport périmé de l'Expo, usée comme un livre cent fois lu, s'ajoutera aux souvenirs du bon temps. On le conservera précieusement, comme un livre d'heures. A New York. A Paris. A Calcutta. A Moscou. Rio. La Havane. A Moose Jaw. Trenton. Minto. Hunt Point. A Ste-Rose.

Vous n'y croyez pas? Bon. Le terrain de stationnement de Longueuil ferme dimanche à 13h, celui de Victoria à 13h30. Interdit aux taxis de conduire les visiteurs à la Ronde et à la Place d'Accueil après 13h30.

Vous insistez? Les tourniquets, à compter de 14h, sont barrés. On cesse de vendre de l'alcool à 15h30. Les pavillons, les boutiques, ferment à la même heure. La Ronde cesse de tourner. Il faut quitter les lieux à 16h. Minirail. Hovercraft, chaloupes, balades et gondoles, tout cesse à 15h30. Ni autobus après 14h, à la Ronde ou à la Place d'Accueil, ni métro à Sainte-Hélène après 16h, sauf pour quitter les lieux.

Alors, il faut en profiter. Car il est des rêves que même Jean Drapeau ne saurait réaliser. L'exposition permanente, au printemps prochain, ça ne sera jamais tout à fait ça.

Ce fut l'exposition des honnêtes gens. Hitchcock même n'aurait pu y trouver de quoi faire un scénario. Deux mille plaintes, sur cinquante millions de visiteurs. La moitié d'ailleurs fut retirée. Les objets volés dormaient la plupart aux objets perdus. Près de 27.000 parapluies, appareils-photo, lunettes, porte-monnaie, sacs. Moins de 500 arrestations, et pas pour des riens.

Voir page 10: L'Expo

## Saulnier : une des clés de l'avenir réside dans une grande politique urbaine

QUEBEC — Le monde évolue de façon irréversible vers la civilisation urbaine. Dès lors, une des clés de l'avenir réside dans la croissance ordonnée des villes et dans une grande politique urbaine, a soutenu hier soir à Québec le président du Comité exécutif de Montréal.

"C'est particulièrement vital pour le Québec dont le salut tiendra pour une large part à la mesure dans laquelle il aura su inspirer selon les lignes de sa culture et de son génie une civilisation urbaine canadienne-française. Autrement, la planification restera un vain mot et l'âme de notre peuple risquera d'être lentement étouffée dans des villes étrangères dont il sera dépossédé moralement et culturellement aussi bien qu'économiquement," a affirmé M. Lucien Saulnier.

M. Saulnier inaugurait la 13e session des cours de formation nationale de la Fédé-

ration des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Il traitait du thème même de ces assises: "La ville, pôle de développement du Québec moderne".

A notre image

Nous participons à la mise en place d'une nouvelle civilisation, d'une civilisation qui va s'ordonner autour de la ville, a dit M. Saulnier, mais, "nous n'avons pas réussi encore à définir une conception canadienne-française, un style canadien-français de la civilisation urbaine. Nous sommes un peu comme des étrangers dans nos villes... Il devient impérieux de faire cette civilisation à notre image sinon nos grandes villes et le mode de vie qu'elles répandent nous dévoreront... Nos villes ne serviront vraiment de pôles de croissance pour une nouvelle société franco-québécoise que si, d'abord, elles

sont authentiquement nôtres." Soulignant que le développement des villes québécoises s'est poursuivi dans la plus grande incohérence, de façon anarchique et artificielle, M. Saulnier a ajouté qu'il ne faut pas s'étonner après cela de la rareté de véritables métropoles régionales, du déséquilibre grandissant entre l'énorme Montréal et les "cendrillons" du reste du Québec, du fait qu'il faille bientôt parler de "Montréal et le désert québécois".

"Il ne serait de l'intérêt de personne et surtout pas de Montréal que la grande métropole dévore le Québec et ne trouve rien devant elle, rien à côté d'elle, sauf une capitale provinciale languissante maintenue essentiellement par l'histoire et par l'administration. Entre Montréal et les centaines, les mil-

Voir page 10: Saulnier

## Le président de la C. de C. régionale Nécessité d'un gouvernement métropolitain pour Québec

QUÉBEC — Il est urgent que le gouvernement du Québec, à l'instar de ce qu'a fait celui de l'Ontario pour Toronto, établisse un gouvernement métropolitain pour la région de Québec, a déclaré le président de la Chambre de commerce régionale Montmorency.

S'adressant aux membres du club Rotary de Québec-Est, M. Antoine Parent a soumis que seul un tel gouvernement peut relever le défi que pose déjà l'urbanisation rapide de la banlieue de la capitale.

Lorsqu'une région comme celle de Québec accuse tant de retards dans son expansion économique, a-t-il dit, il y a

de quoi s'inquiéter. La structure économique de la région n'est plus à la mesure de l'homme d'aujourd'hui et doit être repensée totalement.

Prenez exemple de ce qui a été fait pour la région de Toronto, M. Parent a souligné que c'est le gouvernement provincial qui a effectué les études pour connaître les avantages du regroupement municipal et que c'est lui également qui a pris l'initiative de créer des gouvernements métropolitains. C'est ainsi qu'il faudra agir au Québec, estime-t-il.

Le président de la Chambre de commerce régionale a déclaré que le morcellement d'une région en petites unités administratives a diminué le sens des responsabilités chez les personnes bien intentionnées. "Il semble que la chose publique dans son contexte actuel n'est pas assez intéressante pour eux à cause de l'absence de défis véritables. Ces hommes perdent l'intérêt qu'ils devraient avoir pour les municipalités où aucun responsable ne peut prendre le leadership".

M. Parent a aussi dit que la capitale du Québec était dans une situation bien cocasse, "car au lieu d'être choysés nous avons été négligés pour devenir une région amorphe, sans le dynamisme si nécessaire à une agglomération qui se veut d'être véritablement le deuxième grand pôle économique du Québec".

## Nouvel évêque à Saskatoon

Le pape Paul VI vient de nommer, comme évêque du diocèse canadien de Saskatoon, en Saskatchewan, l'abbé James P. Mahoney, prêtre de ce même diocèse.

Cette nouvelle vient d'être publiée à Ottawa par Mgr Emanuele Clarizio, nouveau délégué apostolique au Canada.

Le siège épiscopal de Saskatoon était vacant depuis le mois de février, alors que son titulaire Mgr F.J. Klein avait été nommé évêque de Calgary et successeur de Mgr F.P. Carroll, décédé.

L'abbé Mahoney, âgé de 39 ans, est natif de Saskatoon même. Il y a été ordonné prêtre, il y a quinze ans, le 7 juin 1952. Le nouvel évêque était jusqu'ici curé-administrateur de la paroisse de Colonsay, professeur au High School Saint-Paul, à Saskatoon, et consultant diocésain.

## J.-D. Bégin, maire de Lac-Échemin

QUÉBEC (PC) — M. Joseph-D. Bégin, ancien ministre de la Colonisation dans le gouvernement duplessiste et ancien organisateur en chef de l'Union nationale, a été élu sans opposition maire de la municipalité de Lac-Échemin, dans le comté de Dorchester.

Il remplace à ce poste le Dr Paul-A. Tailon, démissionnaire, qui, incidemment, a signé le bulletin de présentation de M. Bégin.

Les six échevins, dont cinq nouvelles figures, qui complètent la formation du conseil municipal, ont eux aussi été élus sans opposition.

## \$50,000 demandés pour le camp François-Cabrini

Le camp François-Cabrini qui reçoit depuis plus de douze ans déjà des enfants d'immigrants de toutes races et de toutes religions a fixé à \$50,000 l'objectif de sa campagne de souscription présidée cette année par M. Hubert Potvin.

Dans son allocution au pavillon de l'hospitalité, le président de la campagne a déclaré que l'accueil des immigrants dans leur nouvelle patrie, leur intégration plus facile dans le milieu français était un programme "plutôt actuel, une oeuvre qui ne peut laisser indifférent aucun Québécois".

Le camp qui est situé à l'Avenir dans l'Estrie vient de se voir octroyer par le gouvernement du Québec une somme

de \$5,000 pour deux années consécutives.

L'an dernier, quelque 60 enfants ont pu bénéficier d'un séjour en plein air.

Le camp entend cependant étendre aux familles l'usage du site actuel et envisage d'y aménager un terrain de campisme. On prévoit pour les parents et enfants, de l'artisanat, des cours d'histoire et de français, du théâtre en plein air, du cinéma, une bibliothèque, etc.

L'objectif de \$50,000 vise cette année à ouvrir le camp François-Cabrini à plus d'enfants. Le camp est sous la responsabilité des soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

## Nouvel horaire du Canadien Pacifique

A compter de demain, un service plus rapide de trains-voyageurs, entre Montréal et Québec, entrera en vigueur en même temps que le nouvel horaire du Canadien Pacifique.

Avec le retour à l'heure normale de l'Est, le CP aura trois trains quotidiens qui franchiront la distance entre Montréal et Québec en trois heures et demie. Les départs de ces trains, de la gare Windsor, auront lieu à 10h. AM, 6h. PM et 7h.25 PM.

De la gare du Palais à Québec, il y aura deux départs tous les jours à destination de Montréal: 1h.30 PM et 6h. PM. De plus, tous les jours sauf le dimanche, un train quittera Québec à 8h.30 AM tandis que le dimanche seulement, le départ de Québec sera à 3h.30 PM.

Le changement d'heure modifiera aussi le départ du train transcontinental "Le Canadien" à destination de l'Ouest. Ce dernier quittera la gare Windsor, tous les jours, à 2h. PM, à destination de Vancouver via Ottawa, Sudbury, Winnipeg, Regina

et Calgary.

Montréal-Ottawa

Sauf pour un recul d'une heure dans les départs et arrivées, l'horaire des trains de banlieue n'est pas modifié à l'exception du service Montréal-Ottawa. Cinq trains circuleront tous les jours entre ces deux villes et un sixième sera ajouté le samedi. Le premier train à destination d'Ottawa quittera Montréal à 8h. AM tandis qu'à Ottawa le premier train à destination de Montréal partira à 7h.15 AM.

L'Atlantic Limited", entre Montréal et Saint-Jean, N.B., quittera la gare Windsor à 7h.30 PM tous les jours. Ce train comportera une voiture-dôme.

Les autres changements apportés aux départs des trains sont les suivants:

Montréal-Farnham-Sherbrooke-Mégantic, 7h.30 PM, tous les jours.

Sherbrooke-Farnham-Montréal, 7h.25 PM, tous les jours.

Montréal-Laurier-Montréal, 4h. 40 PM, dimanche seulement.

## L'amélioration de la langue française est une nécessité

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a affirmé à Québec que quels que soient les devoirs de l'État à l'égard de la langue au Québec, "nos législateurs ne pourront agir tant et aussi longtemps que le public en général n'aura pris conscience de cette nécessité qu'est l'amélioration de la langue française."

Pour la parole lors du palmarès des concours littéraires du Québec, le ministre a attiré l'attention sur la nécessité du respect dû à la langue française.

"Lorsque nous parlons de revalorisation de la langue parlée et écrite au Québec, l'État n'est pas le seul à devoir y travailler. Nos écrivains, comme nos maîtres, nos journalistes, nos professionnels et les corps intermédiaires se doivent de collaborer à créer une ambiance favorable à l'expansion de la langue dans tous les domaines de la vie québécoise," a dit M. Tremblay avant d'affirmer: "ce que nous cherchons, ce n'est pas de parler le français comme on le parle en France mais bien le parler correctement."

## En Ontario : des écoles secondaires francophones

SAULT-STE-MARIE (PC) — Le gouvernement ontarien est prêt à mettre sur pied des écoles secondaires francophones de par la province. C'est ce qu'a révélé M. J. Berthiaume, d'Ottawa, agent de liaison pour l'Association canadienne-française d'éducation en Ontario, devant 150 représentants des associations parents-maîtres des écoles primaires francophones de Sault-Ste-Marie.

Au cours d'une interview qui a précédé cette conférence, M. Berthiaume a rappelé que le premier ministre John Robarts avait déclaré dans un discours prononcé le 24 août que le gouvernement était prêt à satisfaire les besoins des citoyens francophones d'Ontario en disposant des moyens d'enseigner en langue française tous les sujets inscrits au programme d'étude des écoles secondaires.

"Enfin, nous obtenons une chose que nous réclamons depuis 1910," a déclaré M. Berthiaume.

"Nous ne retournerions jamais au Québec, a-t-il ajouté. Il existe un sentiment d'identité parmi les Franco-Ontariens. Nous nous sentons chez nous en Ontario. Nous avons beaucoup contribué à l'essor de l'Ontario, et nous pourrions y contribuer davantage quand nous aurons des écoles."

L'ACFEO a déjà suggéré au gouvernement d'établir des pavillons dans les municipalités qui n'ont pas suffisamment d'élèves pour justifier la construction d'une école entièrement francophone.

## Deux importants congrès syndicaux prochainement à Québec et Montréal

Deux importants congrès syndicaux se tiendront prochainement au Québec, l'un à Québec même, celui des délégués des 30,000 fonctionnaires provinciaux, l'autre à Montréal, celui des 112,000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique.

Les deux groupes, le premier affilié à la CSN, le second au CTC, tiendront des négociations cruciales au cours des prochains mois et leurs assises revêtent donc un grand intérêt.

Sous le thème "1968, déblocage ou affrontement", les fonctionnaires provinciaux entendent démontrer leur détermination de négocier d'égal à égal avec le gouvernement.

Selon un communiqué, le déblocage doit porter d'abord sur les salaires, ainsi que le plan de l'organisation du travail, "pour éviter le gaspillage d'argent et d'énergie, et la frustration des employés".

Le syndicat soutient que la première convention collective signée en mars 1966 a déjà contribué à assainir l'administration publique, mais que cela ne s'est pas fait sans résistance, "parce que le gouvernement n'était pas préparé au régime moderne des relations collectives de travail".

Le congrès du syndicat des fonctionnaires provinciaux aura lieu du 30 octobre au 3 novembre.

Quant au Syndicat canadien de la fonction publique, dont le congrès aura lieu à Montréal en novembre, il projette d'établir un fonds de grève de plusieurs millions de dollars, a déclaré le président, M. Stanley Little.

M. Little a affirmé que les fonctionnaires fédéraux ressentent les pressions tendant à leur refuser "les améliorations auxquelles ils ont droit". "Ce n'est qu'un commencement. Notre tour ne tardera pas."

CARRIÈRES  
ET  
PROFESSIONS

### ASSISTANT ou ASSISTANTE en Laboratoire (Histologie)

Recherche (e) pour le département d'histologie d'une compagnie de produits pharmaceutiques. Toute jeune personne possédant les qualifications suivantes peut très bien obtenir cette position au moins 6 mois d'expérience en histologie et en hématologie, des connaissances dans les techniques bio-chimiques. Très bon salaire. Bénéfices à l'emploi.

Veillez répondre par écrit en toute confiance, donnant des détails sur votre entraînement, votre expérience et vos qualifications.

Le GÉRANT du PERSONNEL  
F. W. HORNER LEE  
5485 Ferrier,  
Montréal.

### SECRÉTAIRE

Chose bonne et rare, amalgame dactylo - réception - comptabilité. Bilingue. Bureau d'avocats. Nord-est de la ville.

Téléphone: 725-0233

### LE DÉPARTEMENT DES ARTISTES

d'une industrie de cartonnage qui se développe rapidement - située dans la région de Montréal - demande un jeune homme ou une jeune femme bilingue.

Le candidat doit être créateur, et capable de faire un lettrage avec soin. Expérience non nécessaire.

Pour rendez-vous, s'adresser à:

C. BATH

937-9402

QUEBEC CONTAINERS LTD.

Branche de The Anglo Canadian Pulp & Paper Group

### UNIVERSITÉ TRENT

Peterborough, Ontario

recherche un Directeur du Département d'ÉTUDES FRANÇAISES. Les études canadiennes y constituent un domaine très important, et une des tâches prioritaires du Directeur sera l'institution d'un programme d'études basé sur la littérature et la culture du Canada français.

La plupart de l'enseignement à l'Université se donne dans des petits groupes, encouragés par un système de collèges résidentiels.

Toute demande d'information doit être adressée au Doyen des Arts et Science.

### GÉRANT SERVICE ADMINISTRATIF Distributeur de pneus

ÂGE: 28 à 35 ans

EXPERIENCE: minimum 3 ans, de préférence bilingue

RESPONSABILITÉS:

- comptabilité
- rapports financiers
- contrôle du crédit
- relations avec banque et fournisseurs
- liaison directe avec succursale

Allocations de transport. Salaire selon expérience.

Envoyer curriculum vitae à:

Case 689  
Le Devoir

### LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL CONCOURS DE SÉLECTION

Animateurs pédagogiques en initiation musicale  
4 postes - hommes ou femmes

#### Description

- Représenter leur discipline au niveau des secteurs de la Commission et servir ces secteurs;
- Implanter les méthodes préconisées par le Bureau de l'enseignement musical;
- Faire l'inventaire des besoins pédagogiques et matériels du secteur;
- Assister et encourager les professeurs qui enseignent cette discipline.

#### Exigences

- Détenir le baccalauréat en musique ou un prix de Conservatoire;
- Avoir fait preuve de compétence et d'initiative dans l'enseignement.

#### Traitement

à déterminer selon expérience et compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Olivier Nolet,  
Service du Personnel,  
La Commission des Écoles catholiques  
de Montréal,

3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

Le secrétaire,  
SYLVIO DE GRANDMONT.

### REPRÉSENTANT DEMANDÉ

pour la vente d'un produit anti-rouille pour automobiles.

QUALIFICATIONS: 11ème année - bilingue - expérience dans la vente - entre 25 et 40 ans. SALAIRE À DISCUTER.

Veillez téléphoner à:  
679-2776

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

requiert les services

D'UN DIRECTEUR OU D'UNE DIRECTRICE  
DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

pour les écoles situées à l'extérieur de Salaberry-de-Valleyfield  
(territoire de la Régionale Salaberry)

#### Qualifications minimales:

- 17 ans de scolarité
- 5 ans d'expérience dans l'enseignement

#### Entrée en fonction:

le 2 janvier 1968

Faire parvenir son curriculum vitae, d'ici le 10 novembre à:

M. Maurice Marleau,  
Directeur général des Écoles,  
87, rue Ste-Cécile,  
Salaberry-de-Valleyfield.

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Direction générale des écoles

### OFFRE D'EMPLOI

Bibliothécaire en chef

#### SOMMAIRE DES FONCTIONS:

Diriger et coordonner le service des bibliothèques sur son territoire.

#### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

Baccalauréat en bibliothéconomie et qualifications pédagogiques. Expérience pertinente.

#### TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience.

Veillez adresser votre demande et votre Curriculum Vitae à:

M. Daniel Fréchette, directeur général des écoles  
Direction générale des écoles  
Commission scolaire régionale de l'Estrie  
85, rue Holmes  
SHERBROOKE (PQ)

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

demande

### UN PROFESSEUR MASCULIN

pour assurer l'enseignement des sciences religieuses au niveau de la 10e année.

QUALIFICATION: au moins 15 ans de scolarité

Les candidats devront posséder un baccalauréat ès arts, de l'expérience dans l'enseignement, et connaissances nécessaires dans l'enseignement religieux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande à l'adresse suivante:

M. Alphonse Pundzius,  
Directeur du personnel,  
Commission Scolaire Régionale de Chamblay,  
6 Boul. Desaulniers,  
Suite 500  
St-Lambert, P.Q.

### LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL CONCOURS DE SÉLECTION

Animateurs pédagogiques en arts plastiques  
5 postes - hommes ou femmes.

#### Description

- Représenter leur discipline au niveau des secteurs de la Commission et servir ces secteurs;
- Implanter les méthodes préconisées par le Bureau des Arts plastiques;
- Faire l'inventaire des besoins pédagogiques et matériels du secteur;
- Assister et encourager les professeurs qui enseignent cette discipline.

#### Exigences

- Détenir le brevet spécialisé en arts plastiques;
- Avoir fait preuve de compétence et d'initiative dans l'enseignement.

#### Traitement

à déterminer selon expérience et compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Olivier Nolet,  
Service du Personnel,  
La Commission des Écoles catholiques  
de Montréal,

3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

Le secrétaire  
SYLVIO DE GRANDMONT.

## REPRÉSENTANT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

On demande un homme âgé de 26 à 35 ans et possédant une formation ou un diplôme universitaire. Le candidat que nous recherchons devra représenter notre Maison auprès des médecins, des hôpitaux et des pharmacies de Montréal.

De l'expérience dans la vente serait un atout mais n'est pas absolument indispensable, car nous offrons un cours de formation professionnelle complet.

Excellentes conditions de travail, auto fournie par la Maison et frais de déplacements payés. La rémunération annuelle, le boni et les avantages réservés au personnel sont intéressants.

Prière d'écrire à: O. Dewitte

## SANDOZ PHARMACEUTICALS

Dorval, Québec

### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ASSOCIATION

Le secrétariat de cette association influente doit:

- Rassembler des renseignements dans des domaines variés, les ordonner et les transmettre aux membres;
- Organiser les comités d'étude et préparer les rapports;
- Agir au nom de l'association auprès d'autres organismes;
- Organiser des rencontres pour les membres.

Le candidat choisi détiendra, de préférence, un diplôme universitaire en commerce, en sciences économiques ou en arts; il devra posséder un esprit de recherche et un sens pratique, avoir l'entregent et la maturité pour transiger efficacement avec des personnes influentes, rédiger facilement en français et en anglais et être capable de s'exprimer en public de façon convaincante. Âge: 30 à 50 ans.

Rémunération intéressante en fonction des qualifications. Faire parvenir curriculum vitae complet. Discretion assurée.

### BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIES

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION, INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES  
1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 700, Montréal 25, Québec.

### CARRIÈRES DANS LE DOMAINE ADMINISTRATIF DES ARTS D'INTERPRÉTATION

Des postes de stagiaires d'une durée d'un an auprès de compagnie d'arts d'interprétation sont offerts dans le cadre d'un programme de formation d'administrateurs du Conseil des Arts du Canada.

Les candidats doivent être âgés de 24 à 30 ans, diplômés d'université et avoir une bonne expérience des pratiques commerciales. Il est indispensable que les candidats s'intéressent à l'administration et aux arts d'interprétation.

Les candidats sélectionnés devront s'occuper des questions de comptabilité, de budget, de ventes de billets et de relations extérieures de l'organisme auquel ils seront assignés. Salaire des stagiaires: \$6,500.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et doivent être envoyées le 13 novembre au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante: Centre du Théâtre canadien, bureau 301, 280 Bloor Street West, Toronto 5, Ontario

### L'UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS

demande un

## ANIMATEUR

#### LE POSTE:

sous la surveillance générale du Directeur du Service d'Éducation et d'Information, le candidat choisi sera responsable de l'organisation et du bon fonctionnement des Caisse d'épargne scolaire et du secteur jeunesse. Il s'agit d'un poste junior conduisant normalement, après quelques années d'expérience, à un poste d'animateur senior.

#### L'HOMME:

il doit être âgé de 25 à 30 ans, posséder un B.A. ou l'équivalent, et être doté des qualités personnelles exigées par le poste: sociabilité, entregent, initiative, etc.

TRAITEMENT: environ \$5,000. par année, plus des bénéfices marginaux intéressants.

Tous les intéressés doivent soumettre leur candidature avant le 10 novembre 1967 en faisant parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel  
CAISSES POPULAIRES DES JARDINS  
8175, boul. St-Laurent  
Montréal

# aujourd'hui expo

● Aujourd'hui, dernière journée complète de l'Expo. 391,000 visiteurs sont attendus.

**PAVILLON DE L'HOSPITALITE:** à toutes les demi-heures, à compter de 13h., présentation du film produit par Alcan sur l'Expo, "Explore Expo 67".

**AUDITORIUM DU PONT:** De 14h. à 18h., la série Connaissance 67 présentera une rétrospective de meilleurs documentaires scientifiques qu'on a pu voir au cours de la saison.

**PAVILLON DE L'URSS:** A 14h., conférence du professeur I. Poutchikov sur l'économie de l'URSS, dans la salle de cinéma.

**PAVILLON DE LA FRANCE:** A 15h., conférence sur la documentation dans les universités et dans l'enseignement.

**PAVILLON DE L'ALLEMAGNE:** A 15h.15, le duo de pianistes Minkowski Garrigues et Lothar Kilian donnera un concert à l'auditorium du pavillon.

**PLACE DES NATIONS:** De 20h. à 1h., le rendez-vous par excellence de l'Expo se transforme en une immense discothèque.

**PAVILLON DE LA JEUNESSE:** A 14h.30, au cinéma-théâtre, représentation du spectacle produit par Richard Lacroix, "Les Mécaniques"; à 16h., un film soviétique est projeté au cinéma, "On est amoureux de la Sibérie"; à 17h., concert par les artistes de la république soviétique de Géorgie; à 17h.45, quiz sur l'URSS; à 18h., quatre spécialistes soviétiques prendront part à une table ronde sur la jeunesse soviétique; à 20h. films soviétiques sur la radiodiffusion et sur le hockey; à 20h. et 22h., jazz américain avec Winton Kelly; à 21h.30, quatuor à cordes de l'université d'Amsterdam, et Gaston Germain, basse-baryton canadien; à 23h., le festival du cinéma allemand prend fin avec la projection de "Mahlzeiten" (Les repas) d'Edgar Reitz, réalisé en 1967, sous-titres français.

**Demain: dernier jour**

La cérémonie officielle de clôture de l'Expo 67 débutera à 11h. à la Place des Nations, demain, en présence du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, du commissaire général Pierre Dupuy, ainsi que des commissaires généraux des 60 pays qui ont participé à l'exposition.

Comme pour la journée de l'inauguration de l'Exposition, le public ne sera pas admis à la Place des Nations pour la cérémonie de clôture.

L'Exposition sera ouverte le matin à l'heure habituelle, 9h.30, mais aucun visiteur ne sera admis après 14h.00. A 15h.30, 67 coup de canon tirés de la Cité du Havre annonceront la fermeture des pavillons, des boutiques, des restaurants et de tous les secteurs de La Ronde. Des feux d'artifice lancés simultanément de la Cité du Havre et de l'Île Notre-Dame, de 15h.50 à 16h.25, marqueront la fin de l'Exposition. Le départ de tous les visiteurs sur les terrains s'effectuera à compter de 16h.30.

De 12h.12 à 12h.45, les "Paladins du centenaire" donneront un spectacle aérien dont la description sera retransmise sur tout l'emplacement par le système sonore (dans les deux langues).

Les taxis ne pourront pas transporter de passagers à La Ronde et à la place d'Accueil après 13h.45, mais pourront se tenir près des entrées pour reconduire des visiteurs.

En raison de la grande affluence, l'Expo recommande aux handicapés et aux vieillards de ne pas se rendre sur les îles dimanche.

La descente du drapeau du Canada à la Place du Canada sera marquée par une cérémonie spéciale à 16h. Les membres du Royal 22<sup>e</sup> régiment, portant le nouvel uniforme des forces canadiennes, et la musique régimentaire du Black Watch, veulent ainsi marquer d'une façon toute particulière la fin de leur participation à l'Expo.

Lors des élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

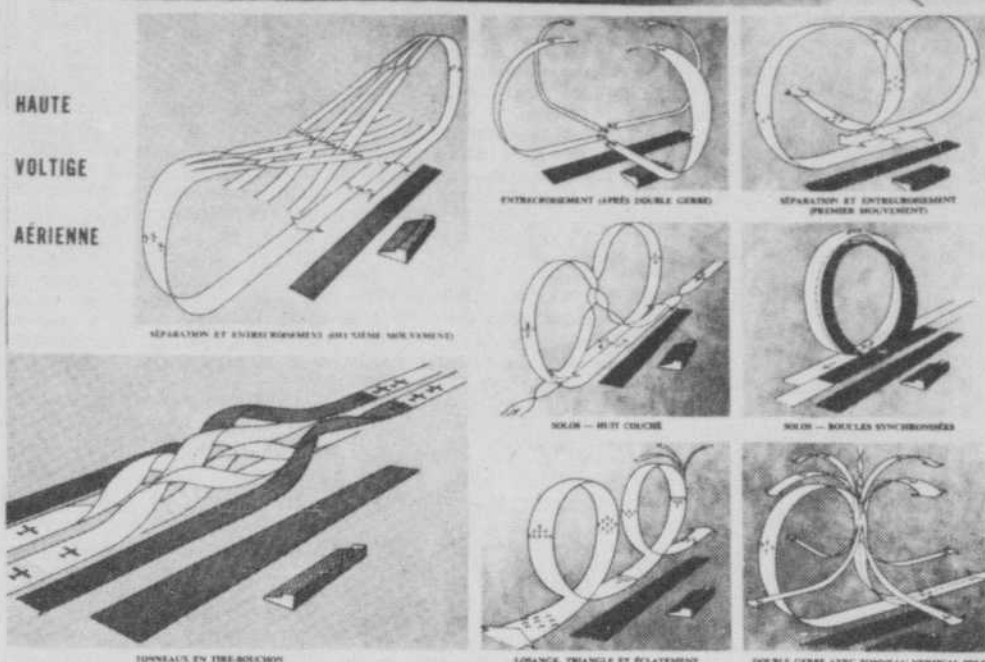
Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.

Les élections générales du 5 juin 1966, le candidat libéral, M. François Boudrias, avait été élu par une majorité de cinq voix, mais un recomptage judiciaire donna la victoire à M. Hamel par une majorité de seulement deux voix.



Les "Paladins du centenaire", l'équipe d'acrobatie aérienne des forces armées canadiennes, présentera son 100<sup>e</sup> et dernier grand spectacle à midi, demain, au-dessus des îles de l'Expo, à l'occasion de la fin de l'Expo. Les prouesses que l'escadron exécutera dans ses huit réactés "Tutors" (vignette du haut) en formation serrée ne manquent pas d'émerveiller les spectateurs. La vignette du bas donne une idée de la haute voltige aérienne de l'équipe spéciale formée à l'occasion du centenaire de la Confédération.

## La France donne son pavillon

La France a fait don à la ville de Montréal de son pavillon à l'exposition universelle. La remise du pavillon aura lieu le 10 décembre prochain. Un protocole cédant à la métropole le pavillon de la France a été signé par le maire M. Jean Drapeau et le commissaire général de la section française M. Robert Bordaz.

Aux termes de cet accord le pavillon continuera à s'appeler le pavillon de la France et servira aux manifestations culturelles françaises.

Outre le pavillon, la France remettra une copie des documents "Amicitia franco-canadienne", dont les originaux réintégreront la bibliothèque nationale et les collections privées, le musée littéraire et le salon d'honneur du pavillon à la ville de Montréal.

L'annonce au public canadien de ce don de la France sera faite très prochainement par le maire Jean Drapeau au cours de la dernière émission de la télévision canadienne sur Expo 67 qui sera entièrement consacrée au pavillon de France.

Le gouvernement français consacrera une somme de \$100,000 aux travaux de remise en état du pavillon et à la reproduction des documents d'archives relatifs à l'histoire du Québec et de certains documents du musée littéraire du pavillon dont la France fera don, à cette occasion, à la ville de Montréal.

La 22<sup>e</sup> campagne annuelle du Prêt d'honneur, dont l'objectif est de \$250,000, a été inaugurée hier sur le parterre de la Bourse de Montréal.

Le président général de la campagne, Me F. Eugène Thérien, et le vice-président, M. Charles B. Neapole, ont tous deux souligné le rôle complémentaire et supplétif du Prêt d'honneur.

Pour l'année académique en cours, a révélé M. Thérien, l'organisme doit répondre à plus de 2,000 demandes d'étudiants qui, sans l'aide du Prêt d'honneur, seraient en face de difficultés financières quasi insurmontables.

Il n'y aura pas cette année de visite de porte en porte faite par les étudiants. L'administration a remplacé cette quête publique par une sollicitation intense auprès des compagnies importantes et par la poste. Cette sollicitation atteindra plus de 30,000 donateurs possibles.

M. Thérien a dit que chaque année le nombre de demandes augmente, même si 80 pour cent des boursiers du Prêt sont aussi boursiers du gouvernement. "C'est dire que le système actuel de prêts et de bourses ne tient pas encore compte des cas particuliers."

En 22 ans, 8,329 prêts ont été consentis pour un montant global de \$3,449,000; depuis quatre ans, le Prêt d'honneur a prêté plus que durant toute la période précédente, grâce à l'appui d'importantes sociétés privées.

M. Neapole a insisté, pour sa part, sur le rôle du monde de la finance, de l'industrie et du commerce dans le financement de l'éducation supérieure et de la recherche.

Le directeur de la récente grève tournante des employés de l'Hydro-Québec, M. Claude Méneau, du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ-CTC) soutient que l'opinion publique est en fait l'arbitre ultime des conflits du travail dans le secteur public, et que les travailleurs ne gagnent rien à y utiliser à fond leur force économique.

S'adressant aux pompiers de Montréal, le syndicaliste a dit que les grèves dans le secteur public doivent être dirigées contre l'employeur-négociateur, et non contre le public; il estime que les grèves mitigées, telles que les grèves partielles ou tournantes, sont plus efficaces dans ce secteur que les grèves totales.

Selon M. Méneau, une alliance intersyndicale ne peut se concevoir que dans un contexte de lutte à la pauvreté dans laquelle se débat la moitié de la population du Québec. Tout le reste,

selon lui, n'est que "démagogie et pseudo-révolution petite-bourgeoise".

"Si, dit-il, nous ne réalisons pas une forme d'unité syndicale permanente aux objectifs plus vastes et plus désintéressés (que ceux qui viseraient uniquement à accroître la force de négociation dans le secteur public), on nous accusera de nous être tout simplement mis ensemble pour cambrioler la caisse de l'Etat et pratiquer un hold-up sur les contribuables. Notre note dans l'opinion publique sera alors inversement proportionnelle à notre force économique conjuguée, et le gouvernement pourra faire une bouchée du syndicalisme québécois, avec l'appui de la majorité de la population, y compris un grand nombre de travailleurs syndiqués encore mal rémunérés."

Le 22<sup>e</sup> anniversaire de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et

quelques autres. M. Ryan s'est lui-même tenu durant plusieurs minutes devant la porte d'entrée, tandis que les manifestants passaient devant lui en l'accusant de brimer la liberté d'expression de M. Léger et en l'invitant à s'en aller à la "Gazette", au Vatican, ou à Ottawa.

Outre les pancartes ayant trait directement à l'objet de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et

quelques autres. M. Ryan s'est lui-même tenu durant plusieurs minutes devant la porte d'entrée, tandis que les manifestants passaient devant lui en l'accusant de brimer la liberté d'expression de M. Léger et en l'invitant à s'en aller à la "Gazette", au Vatican, ou à Ottawa.

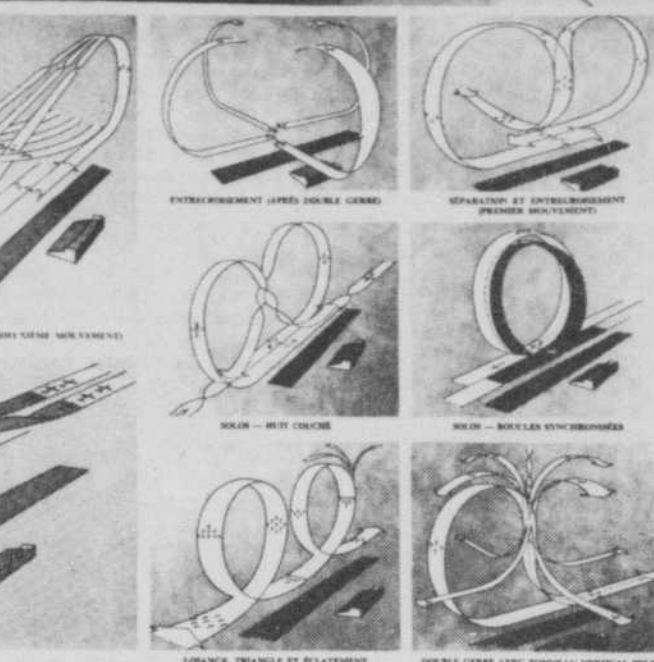
Outre les pancartes ayant trait directement à l'objet de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et

quelques autres. M. Ryan s'est lui-même tenu durant plusieurs minutes devant la porte d'entrée, tandis que les manifestants passaient devant lui en l'accusant de brimer la liberté d'expression de M. Léger et en l'invitant à s'en aller à la "Gazette", au Vatican, ou à Ottawa.

Outre les pancartes ayant trait directement à l'objet de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et



Les "Paladins du centenaire", l'équipe d'acrobatie aérienne des forces armées canadiennes, présentera son 100<sup>e</sup> et dernier grand spectacle à midi, demain, au-dessus des îles de l'Expo, à l'occasion de la fin de l'Expo. Les prouesses que l'escadron exécutera dans ses huit réactés "Tutors" (vignette du haut) en formation serrée ne manquent pas d'émerveiller les spectateurs. La vignette du bas donne une idée de la haute voltige aérienne de l'équipe spéciale formée à l'occasion du centenaire de la Confédération.

## La France donne son pavillon

La France a fait don à la ville de Montréal de son pavillon à l'exposition universelle. La remise du pavillon aura lieu le 10 décembre prochain. Un protocole cédant à la métropole le pavillon de la France a été signé par le maire M. Jean Drapeau et le commissaire général de la section française M. Robert Bordaz.

Aux termes de cet accord le pavillon continuera à s'appeler le pavillon de la France et servira aux manifestations culturelles françaises.

Outre le pavillon, la France remettra une copie des documents "Amicitia franco-canadienne", dont les originaux réintégreront la bibliothèque nationale et les collections privées, le musée littéraire et le salon d'honneur du pavillon à la ville de Montréal.

L'annonce au public canadien de ce don de la France sera faite très prochainement par le maire Jean Drapeau au cours de la dernière émission de la télévision canadienne sur Expo 67 qui sera entièrement consacrée au pavillon de France.

Le gouvernement français consacrera une somme de \$100,000 aux travaux de remise en état du pavillon et à la reproduction des documents d'archives relatifs à l'histoire du Québec et de certains documents du musée littéraire du pavillon dont la France fera don, à cette occasion, à la ville de Montréal.

La 22<sup>e</sup> campagne annuelle du Prêt d'honneur, dont l'objectif est de \$250,000, a été inaugurée hier sur le parterre de la Bourse de Montréal.

Le président général de la campagne, Me F. Eugène Thérien, et le vice-président, M. Charles B. Neapole, ont tous deux souligné le rôle complémentaire et supplétif du Prêt d'honneur.

Pour l'année académique en cours, a révélé M. Thérien, l'organisme doit répondre à plus de 2,000 demandes d'étudiants qui, sans l'aide du Prêt d'honneur, seraient en face de difficultés financières quasi insurmontables.

Il n'y aura pas cette année de visite de porte en porte faite par les étudiants. L'administration a remplacé cette quête publique par une sollicitation intense auprès des compagnies importantes et par la poste. Cette sollicitation atteindra plus de 30,000 donateurs possibles.

M. Thérien a dit que chaque année le nombre de demandes augmente, même si 80 pour cent des boursiers du Prêt sont aussi boursiers du gouvernement. "C'est dire que le système actuel de prêts et de bourses ne tient pas encore compte des cas particuliers."

En 22 ans, 8,329 prêts ont été consentis pour un montant global de \$3,449,000; depuis quatre ans, le Prêt d'honneur a prêté plus que durant toute la période précédente, grâce à l'appui d'importantes sociétés privées.

M. Neapole a insisté, pour sa part, sur le rôle du monde de la finance, de l'industrie et du commerce dans le financement de l'éducation supérieure et de la recherche.

Le directeur de la récente grève tournante des employés de l'Hydro-Québec, M. Claude Méneau, du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ-CTC) soutient que l'opinion publique est en fait l'arbitre ultime des conflits du travail dans le secteur public, et que les travailleurs ne gagnent rien à y utiliser à fond leur force économique.

S'adressant aux pompiers de Montréal, le syndicaliste a dit que les grèves dans le secteur public doivent être dirigées contre l'employeur-négociateur, et non contre le public; il estime que les grèves mitigées, telles que les grèves partielles ou tournantes, sont plus efficaces dans ce secteur que les grèves totales.

Selon M. Méneau, une alliance intersyndicale ne peut se concevoir que dans un contexte de lutte à la pauvreté dans laquelle se débat la moitié de la population du Québec. Tout le reste,

selon lui, n'est que "démagogie et pseudo-révolution petite-bourgeoise".

"Si, dit-il, nous ne réalisons pas une forme d'unité syndicale permanente aux objectifs plus vastes et plus désintéressés (que ceux qui viseraient uniquement à accroître la force de négociation dans le secteur public), on nous accusera de nous être tout simplement mis ensemble pour cambrioler la caisse de l'Etat et pratiquer un hold-up sur les contribuables. Notre note dans l'opinion publique sera alors inversement proportionnelle à notre force économique conjuguée, et le gouvernement pourra faire une bouchée du syndicalisme québécois, avec l'appui de la majorité de la population, y compris un grand nombre de travailleurs syndiqués encore mal rémunérés."

Le 22<sup>e</sup> anniversaire de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et

quelques autres. M. Ryan s'est lui-même tenu durant plusieurs minutes devant la porte d'entrée, tandis que les manifestants passaient devant lui en l'accusant de brimer la liberté d'expression de M. Léger et en l'invitant à s'en aller à la "Gazette", au Vatican, ou à Ottawa.

Outre les pancartes ayant trait directement à l'objet de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et

quelques autres. M. Ryan s'est lui-même tenu durant plusieurs minutes devant la porte d'entrée, tandis que les manifestants passaient devant lui en l'accusant de brimer la liberté d'expression de M. Léger et en l'invitant à s'en aller à la "Gazette", au Vatican, ou à Ottawa.

Outre les pancartes ayant trait directement à l'objet de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et

quelques autres. M. Ryan s'est lui-même tenu durant plusieurs minutes devant la porte d'entrée, tandis que les manifestants passaient devant lui en l'accusant de brimer la liberté d'expression de M. Léger et en l'invitant à s'en aller à la "Gazette", au Vatican, ou à Ottawa.

Outre les pancartes ayant trait directement à l'objet de la manifestation, dont certains disaient "Le Devoir aux Québécois", plusieurs placards chantaient les mérites de "Che" Guevara et appelaient la libération de l'Amérique latine. Avant de se rendre au "Devoir", un bon groupe de manifestants avaient protesté contre "l'impérialisme américain" devant le consulat bolivien.

Devant le journal, la manifestation a attiré quelques curieux, dont un indépendantiste qui a dit qu'il n'approuvait pas que l'on traite M. Ryan de "collabo", de "salaud" et



Les "Paladins du centenaire", l'équipe d'acrobatie aérienne des forces armées canadiennes, présentera son 100<sup>e</sup> et dernier grand spectacle à midi, demain, au-dessus des îles de l'Expo, à l'occasion de la fin de l'Expo. Les prouesses que l'escadron exécutera dans ses huit réactés "Tutors" (vignette du haut) en formation serrée ne manquent pas d'émerveiller les spectateurs. La vignette du bas donne une idée de la haute voltige aérienne de l'équipe spéciale formée à l'occasion du centenaire de la Confédération.

## La France donne son pavillon

La France a fait don à la ville de Montréal de son pavillon à l'exposition universelle. La remise du pavillon aura lieu le 10 décembre prochain. Un protocole cédant à la métropole le pavillon de la France a été signé par le maire M. Jean Drapeau et le commissaire général de la section française M. Robert Bordaz.

Aux termes de cet accord le pavillon continuera à s'appeler le pavillon de la France et servira aux manifestations culturelles françaises.

Outre le pavillon, la France remettra une copie des documents "Amicitia franco-canadienne", dont les originaux réintégreront la bibliothèque nationale et les collections privées, le musée littéraire et le salon d'honneur du pavillon à la ville de Montréal.

L'annonce au public canadien de ce don de la France sera faite très prochainement par le maire Jean Drapeau au cours de la dernière émission de la télévision canadienne sur Expo 67 qui sera entièrement consacrée au pavillon de France.

Le gouvernement français consacrera une somme de \$100,000 aux travaux de remise en état du pavillon et à la reproduction des documents d'archives relatifs à l'histoire du Québec et de certains documents du musée littéraire du pavillon dont la France fera don, à cette occasion, à la ville de Montréal.

La 22<sup>e</sup> campagne annuelle du Prêt d'honneur, dont l'objectif est de \$250,000, a été inaugurée hier sur le parterre de la Bourse de Montréal.

Le président général de la campagne, Me F. Eugène Thérien, et le vice-président, M. Charles B. Neapole, ont tous deux souligné le rôle complémentaire et supplétif du Prêt d'honneur.

Pour l'année académique en cours, a révélé M. Thérien, l'organisme doit répondre à plus de 2,000 demandes d'étudiants qui, sans l'aide du Prêt d'honneur, seraient en face de difficultés financières quasi insurmontables.

Il n'y aura pas cette année de visite de porte en porte faite par les étudiants. L'administration a remplacé cette quête publique par une sollicitation intense auprès des compagnies importantes et par la poste. Cette sollicitation atteindra plus de 30,000 donateurs possibles.

M. Thérien a dit que chaque année le nombre de demandes augmente, même si 80 pour cent des boursiers du Prêt sont aussi boursiers du gouvernement. "C'est dire que le système actuel de prêts et de bourses ne tient pas encore compte des cas particuliers."

En 22 ans, 8,329 prêts ont été consentis pour un montant global de \$3,449,000; depuis quatre ans, le Prêt d'honneur a prêté plus que durant toute la période précédente, grâce à l'appui d'importantes sociétés privées.

M. Neapole a insisté, pour sa part, sur le rôle du monde de la finance, de l'industrie et du commerce dans le

## EDITORIAL

## Unité et liberté au Devoir

Depuis la publication, au début de la présente semaine, des trois articles de notre collaborateur Jean-Marc Léger sur l'avenir politique du Québec et de la "note de la direction" qui accompagnait le premier de ces articles, nous avons reçu une quarantaine de lettres, une vingtaine d'appels téléphoniques et, hier soir, un groupe de manifestants du RIN!

Ceux qui se sont donné la peine d'écrire, de téléphoner ou de manifester étaient, de manière générale, inquiets de l'avenir non seulement de Jean-Marc Léger au Devoir, mais aussi de l'avenir de la liberté d'expression au Devoir et, plus encore, de l'avenir du journal lui-même. A ces personnes, nous devons quelques mots d'explication. Nous le ferons en deux temps, car nous avons eu affaire, en fait, à deux catégories de réactions.

Certaines réactions procèdent nettement d'un désir plus ou moins avoué d'exercer, de l'extérieur, des pressions matérielles ou psychologiques sur la direction du Devoir.

Nous rangeons dans cette catégorie la réaction de ceux qui ont voulu nous punir en annulant leur abonnement, de même que la manifestation d'hier soir. Le Devoir, se disent ces personnes, est la propriété du milieu canadien-français: punissons la direction actuelle pour certaines de ses décisions que nous n'aimons pas, faisons monter jusqu'à elle une clameur plus puissante que le bruit des camions qui circulent rue Notre-Dame, et elle sera obligée de céder.

Ces partisans de la force psychologique, financière ou politique, oublient que Le Devoir fut précisément fondé et structuré pour échapper à des pressions comme celles qu'ils tentent présentement d'exercer sur son directeur. Des campagnes de ce genre ont eu lieu à maintes reprises dans le passé. Elles furent tantôt bruyantes. Elles furent tantôt discrètes mais non moins réelles. En aucun cas, depuis 1910, elles n'ont réussi à faire chanter la conscience de celui qui avait, en définitive, la responsabilité d'assurer la liberté et l'indépendance de l'institution. A moins que nous ne présumions gravement de nos forces, elles ne réussiraient pas davantage cette fois-ci.

En plein cœur d'une tempête, Gérard Filion avait un jour écrit à peu près ceci: "Plutôt que de laisser Le Devoir tomber sous la griffe de ceux qui veulent s'en emparer, je le tuerai de ma main". Lecteur du Devoir à cette époque, j'avais trouvé la phrase excessive. Aujourd'hui directeur du journal, je comprends mieux le sens profond de la phrase de M. Filion, et je la reprends à mon compte. Le Devoir, sous ma direction, ne sera pas une tour de Babel. Il ne deviendra pas la chose d'une clique, d'un groupe ou d'un parti, quel qu'il soit. J'en pris l'engagement formel quand on me confia la direction du journal en mai 1964. Je renouvelle aujourd'hui cet engagement. Aucune clameur, aucune pression organisée ne me feront trahir cet engagement.

D'autres réactions procèdent d'un souci fort différent, beaucoup plus constructif. Certains lecteurs, tout en respectant l'esprit et les structures du Devoir ont cru céder, dans notre attitude à l'égard de Jean-

Marc Léger, l'annonce d'un monolithisme dangereux. Plusieurs d'entre eux nous ont écrit ou parlé de manière polie et courtoise. Ils méritent une réponse respectueuse.

A ces lecteurs, nous voulons d'abord rappeler que nous avons laissé ouverte, pour l'instant, la question du statut futur de Jean-Marc Léger au Devoir. Nous n'avons ni matraqué, ni limogé, ni bâillonné M. Léger, comme certains l'ont faussement affirmé. Nous avons simplement convenu avec lui qu'étant donné sa prise de position publique et très élaborée en faveur d'une option opposée à celle du journal, il ne pouvait plus faire partie de l'équipe éditoriale "à titre régulier" et serait appelé à assumer "des fonctions" devant être définies prochainement. Pour qui sait lire entre les lignes, ces expressions ne sauraient faire l'objet d'une interprétation simpliste. Elles laissent la porte ouverte à des accommodements intelligents. Elles indiquent cependant qu'il existe, au Devoir, un principe fondamental qui ne saurait être mis de côté même sous le prétexte de l'amitié ou de l'irénisme intellectuel: ce principe, c'est celui de la nécessaire unité de l'équipe éditoriale dans les questions fondamentales.

Plusieurs réactions que nous avons reçues reposent sur le postulat implicite voulant que Le Devoir doive être, jusque dans son équipe éditoriale, une espèce de table ronde ou de tribune libre. Rien n'est plus contraire à la nature et à la tradition du journal. Le Devoir fut fondé, on s'en souvient, pour accomplir le travail d'information honnête qui incombe à tout quotidien, mais il fut aussi, et peut-être surtout, créé afin de poursuivre des objectifs d'action déterminés au niveau de l'opinion publique. Or, la poursuite efficace de ces objectifs exige qu'au niveau de l'éditorial en particulier, il existe, entre les membres de l'équipe, une très forte unité, une réelle communion de pensée sur les questions fondamentales. Prétendre, au sein d'une même équipe, poursuivre et combattre en même temps un objectif fondamental, ce serait verser dans l'irréalisme le plus enfantin. Je ne connais pas un homme d'action qui accepterait de diriger une institution comme Le Devoir dans de pareilles conditions. A toutes les époques de son histoire, Le Devoir, quoi que pensent là-dessus certains néophytes, a toujours tiré sa force dans cette unité de l'équipe éditoriale autour des questions essentielles. Cette unité fut souvent s'accommoder de l'expression de divergences parfois prononcées dans des questions particulières; si l'unité n'avait d'abord existé comme fondement de tout le reste, les divergences elles-mêmes eussent vite dégénéré en anarchie.

Tout en conservant comme la prunelle de ses yeux cette unité dans l'essentiel, Le Devoir s'est montré de plus en plus ouvert, ces dernières années, à l'expression, dans ses pages d'information et même dans ses pages d'opinion, de points de vue différents de ceux de ses principaux rédacteurs, voire d'opinions opposées aux leurs. Qu'on relise Le Devoir des derniers mois et des dernières années. Qu'on compare ce qu'a donné Le Devoir à ce qu'ont donné d'autres journaux munis de moyens beaucoup plus puissants. On devra admettre que, sur des ques-

tions vitales comme l'avenir politique du Québec, l'avenir du système d'enseignement, les relations patronales-ouvrières, Le Devoir est de plus en plus devenu une tribune largement oecuménique où s'affrontent courtoisement les tenants des points de vue les plus divers. Ce développement a souvent scandalisé des lecteurs attachés à l'ancienne tradition plus rigoriste du journal. Il a pu induire d'autres lecteurs à croire que Le Devoir était devenu une espèce de fourre-tout intellectuel. D'un côté comme de l'autre, on se trompait. La règle de la diversité est venue s'ajouter à celle de l'unité: il n'a jamais été question de substituer purement et simplement la première à la seconde.

Cette saine diversité qui a caractérisé les pages d'information du Devoir depuis quelques années, je m'engage à la maintenir, à l'intérieur des normes que dicteront le respect de la morale, de la légalité bien comprise, du bien public et de la dignité d'autrui. Ces limites étant posées, il continuera d'être ouvert à l'expression des points de vue les plus variés et il continuera, en particulier, de présenter régulièrement à ses lecteurs, sur des grandes questions comme l'avenir politique du Québec et du Canada, des points de vue différents du sien.

En ce qui touche les collaborateurs mêmes du Devoir, chacun reste naturellement libre, en matière politique, d'avoir ses propres opinions, voire de les exprimer en public, pourvu qu'il ne parle ni n'agisse, en cas de désaccord avec la politique éditoriale du journal, d'une manière qui soit manifestement hostile à celle-ci. A l'intérieur du journal même, il appartient en propre aux éditorialistes de prendre position directement sur les problèmes du jour, d'exprimer des opinions politiques, sociales, religieuses et autres: cette règle fondamentale demeurera. Mais nous sommes disposés à considérer la possibilité de permettre, à l'occasion d'événements revêtant une importance exceptionnelle, et suivant des modalités qui ne devront donner lieu à aucune ambiguïté, l'expression d'opinions différentes de celles de l'équipe éditoriale, notamment si de telles opinions devaient émaner d'un collaborateur aussi estimé que Jean-Marc Léger.

En un mot, Le Devoir reste ce qu'il était naguère, ce qu'il a toujours été: un organe indépendant de toute force extérieure, fut-elle politique, financière ou autre. Il continue de puiser le secret de sa liberté entière dans la formule qui a permis jusqu'à maintenant de maintenir cette liberté intacte, c'est-à-dire dans l'absolue indépendance de son directeur. Celui-ci a besoin, pour s'acquitter de sa tâche, de pouvoir s'appuyer sur une équipe éditoriale unie quant à l'essentiel. Cela étant assuré, il entend continuer à faire du Devoir, dans le respect d'une certaine éthique de la discussion publique, la tribune la plus accueillante, la plus hospitalière, mais en même temps la plus responsable, qu'on puisse trouver au Québec. Si ces traits essentiels devaient disparaître, mieux vaudrait que le journal meure, ou à tout le moins qu'il change de nom.

Claude RYAN

## lettres

## "L'affaire" Jean-Marc Léger et la politique éditoriale du DEVOIR

NDLR. A la suite de la publication, lundi, d'une note de la direction qui accompagnait le premier des trois articles de Jean-Marc Léger sur l'avenir politique du Québec, nous avons reçu une quarantaine de lettres de protestation. Les lettres que nous reproduisons ci-dessous résument les principales opinions qu'on nous a transmises jusqu'à maintenant par la voie du courrier des lecteurs du Devoir.

## La voix de J.-M. Léger doit continuer de se faire entendre au Devoir

Monsieur le directeur,

Je suis consterné d'apprendre par Le Devoir de ce matin que M. Jean-Marc Léger ne fera plus partie de votre équipe d'éditorialistes. L'estime que j'ai pour Le Devoir et son directeur, comme pour M. Léger, me dicte sur-le-champ ce mot forcément lapidaire.

Je ne puis que constater les succès de MM. Laurendeau, Filion et Pelletier, nous n'avions plus à Montréal — ni, à vrai dire, au Québec — que deux éditorialistes de classe et dont la réputation ait franchi nos frontières (je songe aux quotidiens): vous-même et M. Léger.

20 au moment où se joue l'avenir du Canada français, M. Léger était (au niveau, toujours, des quotidiens) le seul éditorialiste à savoir représenter avec rigueur et clarté l'une de nos deux options fondamentales (néo-fédéralisme ou souveraineté);

30 Le Devoir est encore, si je ne fais erreur, le seul journal à peu près indépendant de toutes pressions financières ou partisans, et donc le seul à pouvoir se permettre une indispensable objectivité.

Pour ces motifs, et indépendamment de toute conviction politique, la démission de M. Léger

comme éditorialiste m'apparaît

donc infiniment déplorable. Je veux croire du moins qu'il pourra commenter régulièrement l'actualité, tant nationale qu'internationale, sous forme de blocs-notes ou d'opinions personnelles sans être limité aux entraves et à l'information: le contraire ne pourrait que desservir à mon avis les intérêts du Québec et du Canada lui-même et risquerait d'ailleurs de nuire, je crois, à la haute et nécessaire réputation du Devoir.

JACQUES BROSSARD,

Institut de droit public,

Université de Montréal,

23 octobre 1967.

## Le directeur n'a pas le droit d'imposer d'option

Monsieur le Directeur,

Le Devoir, tout comme le Québec, traverse une phase de vérité où il lui faut se définir. Il me semble un peu trop simple qu'un diktat du directeur tienne lieu de définition. Le conflit qui vient de se produire au sein du Devoir doit rebondir et se régler au niveau du peuple, puisque, vous serez d'accord, celui-ci en subira inévitablement les conséquences. Pour moi, Jean-Marc Léger n'a pas démissionné comme éditorialiste ni n'a été renvoyé (pourrait-on tout de même le savoir?), mais il fait bel et bien partie de l'équipe éditoriale du Devoir; tout au plus supporte-t-il temporairement le bâillon.

Je vous conteste formellement,

M. Ryan, le droit de vous récla-

mer de la majorité des lecteurs du Devoir. Vous pouvez compter dans vos amis plus de fédéralistes que d'indépendantistes; en l'occurrence, cela n'est d'aucun intérêt pour nous. Tant qu'on ne m'aura pas fourni la preuve claire (je ne dis pas mathématique) que l'opinion qui lit Le Devoir se range majoritairement dans le camp fédéraliste, j'aurai de forts doutes quant à la représentativité des éditorialistes du Devoir. (Il se peut que vous vous moquez du principe de représentativité; en ce cas, vous êtes un journal de paille et vous ne valez guère plus que le reste de la presse "canadienne-française".)

Il y a ici deux positions en présence: celle du directeur et celle de M. Léger. La prétendue "position constitutionnelle" du

Devoir" n'est que de la foutaise. Il y a les théories de deux individus qui se valent aussi bien l'une que l'autre. A moins que le directeur ne soit directeur de par la volonté des deux, il n'a pas le droit d'imposer son option au détriment de celle d'autres membres de l'équipe. C'est en définitive au public lecteur à décider.

Je ne veux pas discuter des mérites des deux théories en présence. Pour moi, mon choix est fait: il va à la thèse de M. Léger. En conséquence, à titre d'humble abonné du Devoir, et puisque telles sont les règles, je réclame votre démission, M. Ryan.

CLAUDE RICHARD

Pavillon Biermans-Morand,

Québec, 24 octobre 1967.

## Un semi-limogeage regrettable

Je me permets de vous féliciter d'avoir publié l'article de monsieur Léger, bien que la doctrine de ce dernier ne fût pas selon les canons de l'orthodoxie éditoriale. Cependant je prends la liberté de vous exprimer le regret, que plusieurs ressentent, du semi-limogeage de celui que nous considérons comme le plus logi-

que et le plus courageux de nos journalistes.

A titre de lecteur du Devoir depuis 40 ans, je suis peiné de voir de ce fait le journal de Bourassa abandonner sa position naturelle de chef de file et marcher avec une masse séculièrement désorientée dans cette jungle fédérale indéchiffrable et résistante

par définition à toute méthode de raisonnement.

Nous sommes dans mon milieu plusieurs vieux lecteurs à penser ainsi, c'est pourquoi j'ai cru devoir vous en informer.

Je vous salue et demeure votre quand même fidèle lecteur.

EDMOUR CHAURET, ingénieur

Montréal, 26 octobre 1967

## Un sacrifice qui ne sera pas vain

M. Ryan,

(...) L'expulsion de M. Jean-Marc Léger de l'équipe éditoriale, le seul journaliste à idées de votre "feuille de chou", me va droit au cœur. Nous, les souverainistes, voulons bien croire que vous, les fédéralistes, avez la trouille. Nous avons conscience d'être en train de vous faire perdre un poste de sénateur ou une

quelconque "fiote" sur une commission de bilinguisme ou de biculturalisme. Toutefois, le jour approche où ces deux fédéralistes qui se croient en minorité et ce jour là M. Ryan, vous regretterez votre dictature...

Mais rassurez-vous nous sommes moins inhumains que vous l'êtes et surtout moins malhonnêtes. Nous ne craignons pas les opinions contraires aux nôtres.

Nous n'avons pas d'intérêts personnels à défendre et surtout, notre cause, celle de l'indépendance, est celle de la logique et du cœur et en ce sens le sacrifice d'un homme aussi sincère que M. Jean-Marc Léger ne sera pas vain. "Vive le Québec libre".

Jean-Guy MERCIER

Montréal, 24 octobre 1967

## Textes à répandre

M. Jean-Marc Léger,

Je vous félicite de tout mon cœur, M. Léger, pour votre magistral exposé sur la thèse de l'indépendance pour le Québec. C'est clair, c'est sincère, c'est vrai. La plupart des gens disent vouloir ou ne pas vouloir de l'indépendance sans rien connaître ou à peu près. Il faudrait, à mon avis, que ces deux lucides exposés: le votre et celui de M. René Lévesque, soient distribués gratuitement dans tous les foyers de l'Etat du Québec afin qu'on puisse le méditer à tête reposée, n'est-ce pas?

Je regrette infiniment l'attitude du directeur du Devoir qui vous interdit désormais de signer des éditoriaux. Je lis Le Devoir depuis cinquante ans. J'ai même perdu des amis pour avoir défendu ses attitudes que je croyais indépendantes des trusts, des nantis, du pouvoir, etc. Je me trompais. Avec beaucoup de regret et d'amertume, je m'aperçois que lui aussi pratique le "crois ou meurs" d'autres.

Il y a beaucoup de gens qui regretteront comme moi de ne plus vous lire. C'était pour nous une vraie leçon de "bon parler français". Malheureusement, ils ne

vous le diront pas tous. Vous connaissez là quoi bon mortel des Canadiens français... Cela changera sûrement lorsque nous serons libres de crier alléluia que dans le désert.

Continuez quand même M. Léger... ailleurs... L'homme libre suscite fatalement la haine des "barbares" mais son premier devoir est de leur tenir tête... Merci pour votre beau langage français, merci pour tout. Je vous souhaite bon courage; ne vous laissez pas bâillonner de grâce!

GILBERT DUGAS

Saint-Léonard, 25 octobre 1967

## Le Devoir verse-t-il à son tour dans le "crois ou meurs"?

Monsieur le directeur,

C'est avec une certaine surprise et une gêne certaine que j'ai pris connaissance de la "note de la direction" parue dans Le Devoir d'hier au début du premier article de M. Jean-Marc Léger intitulé "La souveraineté, condition de salut".

En est-on rendu au journal Le Devoir aux mises en demeure genre "crois ou meurs", "soumettez-vous ou démissionnez" que l'on retrouve à l'occasion ailleurs?

Je me rappelle une époque pas tellement lointaine mais plus saine et plus rassurante où un directeur et un rédacteur en chef ne prêchaient pas toujours les mêmes idées ou opinions.

Dieu merci, l'on pouvait quand même lire en éditorial l'un et

l'autre, "à titre régulier", et ce parfois à 24 heures d'intervalle.

La nouvelle politique de la direction se base-t-elle sur le fait qu'il s'agit maintenant "d'une question aussi fondamentale"? Raison de plus, il me semble, pour entendre des opinions divergentes.

De la part du directeur du Devoir, cette mise au point me déçoit donc, d'autant plus que

chacun sait qu'il professe une option politique qui n'est pas celle de monsieur Léger, et qui songerait à le lui reprocher sérieusement?

L'on ne demande pas au directeur du Devoir d'être à ce point détaché et impartial et de nous priver de sa prose sur cette question, en éditorial. Pourquoi mon-

sieur Léger ne serait-il pas traité sur un pied d'égalité, cette égalité que l'on prêche et recherche tellement par ailleurs.

Pourtant, s'il est un sujet important parmi d'autres, c'est bien celui de l'avenir de la collectivité québécoise de langue française. Et s'il est un journal qui devrait permettre la libre et égale expression de toutes les thèses actuellement en présence, c'est bien celui-ci.

Le Devoir, ne l'avez-vous pas déjà vous-même déclaré, est au service de cette collectivité. Pourquoi alors traiter différemment une partie de cette collectivité et un de ses porte-parole les plus autorisés?

Réginald SAVOIE,

Université de Montréal.

## Une purge

Les deux accusent un déclin marqué. Mais les deux gardaient dans leur sein un rayon d'espoir: pour les libéraux c'était René Lévesque, et au Devoir, Jean-Marc Léger qui, de temps en temps (de plus en plus rarement

il est vrai) nous apportait une bouffée d'air frais. De part et d'autre, on a maintenant séparé le bon grain de l'ivraie...

ISABELLE LAFONTAINE,

Aylmer Est,

23 octobre 1967.

## Deux cas comparables

mission de M. Aquin du parti libéral, que celui-ci avait le droit de siéger comme député indépendantiste à Québec comme représentant du 11% de votants séparatistes. Alors pourquoi ne pas appliquer cette théorie à la direction de votre journal. Vous êtes au courant que la plupart des partisans de l'indépendance sont les lecteurs du Devoir. Monsieur

Léger devrait donc continuer à représenter cette ligne de pensée.

Je crois que, comme M. Lesage, vous faites le jeu des séparatistes en leur jetant dans les bras des hommes de valeur capables d'entraîner le peuple derrière eux.

MICHEL D'AUTEUIL,

Saint-Hilaire,

25 octobre 1967.

## Une suggestion

Puis-je suggérer la création d'une nouvelle rubrique, comme par exemple "Tribune libre" où les journalistes indépendants, ou à la pique, pourraient communiquer leurs idées, sans pour cela mettre le journal en cause, tout

comme la rubrique des "Lettres au Devoir".

Je pense que cette idée est pour le moins démocratique, sinon acceptable.

FRANÇOISE POULIN

Montréal, 23 octobre 1967

## Une loi fédérale contre la pollution de l'air

Le ministre fédéral de la santé a annoncé jeudi aux Communautés qu'il présenterait bientôt un projet de loi contre la pollution de l'air. M. Jean-Luc Pépin, avait déjà annoncé récemment une législation analogue contre la pollution de l'eau. Comme il s'agit de juridictions provinciales, ces interventions d'Ottawa sont de nouveaux exemples d'intrusions fort discutables de la part du gouvernement central, et des ambiguïtés inquiétantes de notre régime fédéral au moins dans la manière dont on interprète et dont on applique la constitution.

Pour expliquer ces décisions, MacEachen a dit que c'est la réponse aux reproches des partis d'opposition que le gouvernement fédéral néglige de s'occuper de ces problèmes. Mais les griefs que formule l'opposition, pas plus que les discours des députés ministériels, ne changent les dispositions formelles de l'AANB. Il semble que des qu'un problème concerne plusieurs provinces, le gouvernement fédéral s'estime justifié de s'en occuper et de prendre des initiatives.

A ce compte-là, il n'y a à peu près pas de questions qui échapperaient à l'emprise

d'Ottawa, puisque tous les besoins essentiels auxquels les provinces doivent faire face aujourd'hui, que ce soit dans l'éducation, en matière de sécurité sociale, pour la santé, pour la protection des biens comme dans l'assurance-dépôts, etc., existent par définition dans toutes les provinces. Cela pourrait justifier des ententes interprovinciales pour l'étude conjointe de tels problèmes et pour harmoniser l'application des solutions appropriées s'il y a lieu; mais cela ne saurait donner au gouvernement central une compétence que la constitution réserve aux provinces.

## Conférence fédérale-provinciale

Dans les divers domaines qui relèvent des provinces et où il intervient, le gouvernement central ne peut légiférer que de manière indirecte; la loi n'aura d'effet que si les provinces consentent à s'en prévaloir; néanmoins, la liberté des néan moins n'est pas vraiment respectée, car Ottawa offre des subventions et les provinces ne peuvent en bénéficier que si elles se soumettent aux exigences du pouvoir central. C'est vraiment

## BLOC NOTES

un abus qui s'est répété pour de nombreux programmes à frais partagés et qui s'étend de plus en plus à mesure que des problèmes nouveaux, ou d'une acuité nouvelle, fournissent des occasions.

Depuis quelques années, surtout à la suite des protestations du Québec, le gouvernement fédéral avait paru se raviser et renoncer à ses méthodes centralisatrices. Il y revient maintenant avec des procédés un peu plus subtils, mais qui ne corrigent pas le vice profond de cette confusion des tâches. Ottawa informe maintenant les provinces de ses intentions et les invite à en discuter dans des conférences fédérales-provinciales, un mécanisme nouveau qui est sans aucun doute fort utile, mais qui n'est pas prévu par la constitution.

Les provinces sont ainsi consultées, mais elles ne sont pas pour autant libres des décisions à prendre dans des domaines qui relèvent de leur compétence. A la conférence fédérale-provinciale qui a discuté de l'assurance-maladie, au moins six provinces ont formulé des objections ou des réserves quant aux dispositions de la loi fédérale ou quant au calendrier ou aux étapes prévus. Ottawa n'en tient pas compte; la loi fédérale doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain, et tant pis pour les provinces qui ne rempliront pas les conditions imposées; elles seront privées des subventions.

M. MacEachen a dit que les mesures prévues contre la pollution pourraient requérir la convocation d'une conférence fédérale-provinciale; c'est un euphémisme; le ministre a indiqué les éléments que cette loi pourrait comporter et il est bien évident que la participation des provinces serait essentielle à la mise en vigueur d'une telle législation. Ottawa ne juge même pas à propos de consulter d'abord les provinces pour

savoir si elles souhaitent son intervention; il annonce d'abord une loi fédérale et consulte ensuite les provinces pour les placer devant un fait accompli.

## Le pouvoir de dépenser

La confusion qui permet au gouvernement central de violer ainsi l'esprit de la constitution repose sur plusieurs facteurs. D'abord les autorités fédérales savent fort bien que le Canada anglophone n'a pas d'objection très profonde, en général, à leurs interventions dans les domaines provinciaux; souvent même des corps intermédiaires influents et des autorités provinciales réclament l'action d'Ottawa dans ces domaines au nom de l'efficacité.

De plus, et ce second phénomène explique en grande partie le premier, le pouvoir central a profité des deux guerres mondiales et de la crise économique des années 1930 pour s'emparer des impôts les plus productifs et augmenter ses revenus. En invoquant son pouvoir de dépenser, il peut offrir des subventions aux provinces sous prétexte de les aider à remplir leurs propres obligations constitutionnelles, et les placer en même temps sous sa tutelle. Il se trouve à percevoir ainsi des impôts pour des fins provinciales, ce qui paraît incompatible avec la division des pouvoirs prévue par la constitution.

## L'habitation

En plus de s'engager dans la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, le gouvernement Pearson se propose d'exercer aussi son action en matière de logement et de développement urbain. Par la Loi nationale de l'habitation, et la Société centrale d'hypothèques et de logement, le pouvoir central intervient déjà dans l'habitation et dans la rénovation urbaine, deux questions de compétence provinciale; il veut apparemment faire davantage, aller plus loin, d'où l'invitation adressée aux provinces en vue d'une conférence fédérale-provinciale en décembre.

Même si ces méthodes sont discutables, à la fois parce

qu'elles renforcent les positions d'Ottawa quant à son pouvoir de dépenser et qu'elles réduisent la liberté des provinces, le Québec ne peut s'y opposer de façon directe; une abstention systématique, comme on l'a fait parfois dans le passé, ne peut que priver notre province des crédits et subventions fédérales sans empêcher ce courant centralisateur.

M. Johnson a donc eu raison d'annoncer qu'il est disposé à participer à cette réunion et à collaborer avec Ottawa. Mais il a ajouté qu'avec la Société d'habitation du Québec notre province est maintenant en mesure d'apporter cette collaboration en faisant respecter son autonomie dans ce domaine. Cela implique que tout programme fédéral-provincial de logement et de développement urbain devra être adapté, quant à son application au Québec, aux besoins de notre province, et que l'autorité provinciale pourra exercer sa juridiction en toute liberté, les subventions devant être inconditionnelles au plan des modalités.

Le même problème politique survient pour chacun de ces programmes fédéraux-provinciaux; les besoins distincts et différents du Québec exigent qu'il obtienne une grande liberté dans la réalisation d'objectifs généraux. Dans la mesure où les autres provinces acceptent des directives et des contrôles d'Ottawa en vue de l'efficacité, les choix du Québec ajoutent de nouveaux éléments à un régime particulier.

Mais on ne pourra pas continuer bien longtemps cette méthode trop empirique de compromis qui modifient dans les faits et de façon profonde notre fédéralisme, sans toucher à des textes qui sont de moins en moins respectés. La brève expérience des conférences fédérales-provinciales témoigne de la nécessité d'une réforme constitutionnelle qui donnera un cadre plus stable aux relations des deux ordres de gouvernement, et aussi aux relations spéciales entre le Québec et le Canada anglophone.

P. S.

# La crise constitutionnelle canadienne et la Confédération de demain

par Edward McWhinney  
professeur de droit à l'université McGill

—II—

Il y a d'autres raisons, aujourd'hui, pour lesquelles la prétention du gouvernement fédéral qu'une déclaration fédérale des droits est le premier devoir constitutionnel ou même le devoir constitutionnel exclusif de l'heure, doit être considérée comme un piège et une illusion. Ainsi que des avocats du Québec (dont quelques-uns de langue anglaise) l'ont déjà noté, les principaux domaines où une collectivité doit protéger les libertés constitutionnelles — en particulier dans les secteurs social et économique — relèvent de la juridiction constitutionnelle provinciale, que toute déclaration fédérale serait impuissante à atteindre sur le plan constitutionnel. On peut mentionner, sous ce rapport, que ce qui a été accompli de plus impressionnant durant les dernières années, en vue de protéger légalement les libertés civiles au Canada, a été la nouvelle déclaration des droits personnels annexée au projet de révision du Code civil de Québec. Cette réalisation fait l'objet depuis quelque temps d'une étude par le gouvernement de l'Ontario en vue d'une action parallèle dans le cadre de la juridiction provinciale, mais jusqu'ici le gouvernement fédéral ne l'a pas remarquée publiquement. D'autres objections plus sérieuses, d'un point de vue politique pratique, peuvent être formulées aujourd'hui à l'encontre du programme fédéral d'une déclaration fédérale des droits.

Lorsque le premier ministre Pearson a d'abord annoncé son projet de faire insérer une déclaration fédérale dans la constitution, ses conseillers juridiques ne semblent pas l'avoir averti que pour qu'une telle garantie soit efficace, il faudrait soit l'adoption de la formule Fulton-Favreau (apparemment défunte) pour l'amendement de

la constitution, soit un accord politique, par le gouvernement fédéral et toutes les provinces, sur une autre méthode d'amendement constitutionnel. De plus, le premier ministre semble avoir ignoré, ou minimisé, le rôle essentiel de la Cour suprême du Canada dans l'interprétation et l'application de toute déclaration insérée dans la constitution: l'une des principales objections du Québec à la Cour suprême du Canada, telle qu'elle existe maintenant, est fondée sur une prétendue division de votes en fonction de particularismes ethniques, culturels et régionaux dans des causes sur les libertés civiles provenant de la province de Québec, où une majorité de juges anglophones formés au Common Law l'a emporté sur les juges francophones et de Droit civil du Québec. Des porte-parole et des editorialistes du Québec ont averti qu'ils demanderont que des changements substantiels dans la composition et la juridiction actuelles de la Cour suprême du Canada précèdent ou accompagnent tout consentement du Québec à l'insertion dans la constitution d'une déclaration fédérale des droits.

Il semble donc évident que bien loin d'être un exercice de simplisme constitutionnel, comme le serait une proclamation en faveur de la vertu, le projet d'une déclaration fédérale des droits ouvre une véritable boîte de Pandore de problèmes constitutionnels majeurs, avec l'inconvénient supplémentaire qu'il faut les considérer dans l'abstrait, isolément du contexte des faits concrets qu'on trouve dans des causes particulières. L'ordre du jour de la conférence sur la Confédération de demain, par comparaison, paraît délibérément empirique par son contenu et son étendue, ce qui permet une appréciation directe des problèmes courants et con-

crets ce qui permet une appréciation directe des problèmes courants et concrets des relations fédérales-provinciales, vus dans la lumière des méthodes gouvernementales présentes et passées. L'étude de l'ordre du jour de la Confédération de demain devra être précise et devra sûrement être pragmatique; tandis qu'au contraire toute discussion du programme de déclaration fédérale des droits paraît ouvrir la voie à un débat fortement abstrait et émotif.

## Les enquêtes et recherches

Une impression qu'on éprouve au palier fédéral d'experts politiques de rang élevé jouant du violon pendant que Rome brûle, refusant d'étudier ou de prendre des décisions politiques à un moment où toutes les options politiques pertinentes sont connues, est contre-balancée par une campagne de publicité soutenue autour de mystérieuses équipes fédérales qui sont censées étudier diligemment la Constitution. Il existe une tendance curieuse dans la politique canadienne, depuis le temps de MacKenzie King, à recourir à des Commissions royales, non pas, comme c'était leur objet dans la mère patrie de Grande-Bretagne, pour recueillir des faits afin d'aider à prendre des décisions, mais dans le but de gagner du temps et d'assurer une période de "refroidissement" dans les périodes de crise politique. Il est peut-être possible de cette façon de justifier la dépense de plusieurs millions de dollars par le présent gouvernement pour la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, en se rappelant que lorsque la commission a été formée le dialogue constitutionnel ne faisait que commencer. Le même argument paraît peu valide aujourd'hui, et un doute surgit que ce qui a pour but apparent de recueillir des faits est seulement une excuse pour retarder et éviter la prise de décision, dans l'espoir que, d'une manière ou d'une autre, le problème s'en ira de lui-même. En tout cas, les équipes fédérales de recherche s'avèrent à l'examen bien plus modestes et limitées que ce que les médias croient les services de relations publiques. Un groupe fédéral de ce genre est purement un groupe de fonctionnaires, et ses membres, quoique aussi compétents et dévoués que les sont ordinairement les bureaucrates fédéraux au Canada, sont en fin de compte des fonctionnaires; et ni leur tempérament ni leurs caractéristiques de fonctionnaires ne leur permettent d'entreprendre les actes décisifs d'un choix politique, entre les solutions concurrentes, qu'exige la situation politique actuelle du Canada.

L'autre groupe fédéral, par contraste, n'est pas composé de fonctionnaires, mais c'est un groupe essentiellement professoral: il est toutefois handicapé par le fait que l'on sait dans les milieux de la profession légale, que plusieurs juristes réputés ont refusé d'être nommés dans ce comité, et aussi (ce qui est peut-être plus grave, pour son influence possible dans la formation de l'opinion publique) par le fait que ses membres, étant pour la plupart plutôt jeunes, n'ont jusqu'ici publié que fort peu de travaux portant soit sur le dialogue biculturel ou même sur la constitution en général. Cela ne présenterait pas trop d'inconvénient, sans doute, sauf que le motif pour lequel le gouvernement fédéral attend et n'agit pas sur le plan politique semble être que ce groupe professoral est un groupe d'experts qui fournira inévitablement toutes les bonnes réponses

politiques — ce que, incidemment, les membres de ce groupe, étant des universitaires modestes, n'ont jamais eux-mêmes prétendu un seul instant. L'on peut se demander en tout cas, après les dépenses de la Commission B. et B., et diverses autres enquêtes coûteuses, tant de la part du gouvernement que du secteur privé, durant les quatre ou cinq dernières années, sur la constitution, si d'autres études sont nécessaires. Le gouvernement fédéral, pour sa part, devrait tirer profit des enquêtes scientifiques collectives sur la constitution qui ont été publiées, à l'occasion du centenaire de la Confédération, et sans aucun coût pour le contribuable canadien, par La Revue juridique Thémis (McGill University Law Journal), la Canadian Bar Review, D'autres études collectives ont été entreprises à l'occasion du centenaire par la Canadian Association of Comparative Law, et par le Centre de droit comparé de l'Université d'Ottawa, qui doivent être publiées sous peu, et qui en tout cas sont déjà disponibles officiellement, traitent de tous les aspects du débat constitutionnel.

## Rôle du gouvernement fédéral

Ma conclusion d'ensemble c'est que le temps est maintenant arrivé pour le gouvernement fédéral d'assumer son rôle de direction dans la crise constitutionnelle, et cela de plusieurs manières concrètes. Tout d'abord, je pense qu'on devrait reconnaître que le débat sur la Confédération est d'une importance trop vitale pour que la responsabilité en soit laissée au ministère fédéral de la justice et au seul ministre de la justice, que soient sa compétence intellectuelle et son courage politique. Le fardeau devrait être assumé par le premier ministre et le cabinet en général, ou mieux encore par un petit comité du cabinet chargé des relations fédérales-provinciales, qui serait dirigé par lui de préférence, ou à défaut de cela, par un ministre de premier plan. Les relations fédérales-provinciales comme telles, qui sont abordées maintenant de façon tangentielle par plusieurs

ministères comme les finances, les affaires culturelles et la justice, devraient être transférées autant que possible, et au moins quant à leurs répercussions sur la politique, à ce nouveau ministère.

Il n'y a pas de raison, évidemment, pour que le ministère fédéral de la justice ne doive pas coopérer activement avec le nouveau ministère, et pour qu'il ne continue pas à travailler aussi sur le projet d'une Déclaration des droits insérée dans la constitution, et sur les autres questions connexes qu'il étudie dans le moment; mais ces questions devraient être envisagées dans leur perspective appropriée, comme des questions relativement peu importantes et plutôt marginales, qui ne doivent pas entrer dans les priorités majeures des relations fédérales-provinciales, et qui par conséquent n'affectent pas le noyau central de la crise constitutionnelle en cours.

En dernier lieu, je pense que le premier ministre devrait reconsidérer son refus antérieur, et décider maintenant de participer personnellement à la conférence sur la Confédération de demain convoquée pour la fin de novembre. Je crois même que M. Pearson devrait demander au premier ministre Robarts de lui permettre de présider personnellement, comme premier ministre du Canada, la conférence sur la Confédération de demain. Etant donné le caractère pratique de l'ordre du jour de la conférence sur la Confédération de demain, et l'atmosphère de confiance mutuelle déjà établie par les premiers ministres provinciaux anglophones avec le premier ministre Daniel Johnson quant à l'ampleur et au travail de la conférence sur la Confédération de demain, il existe de bonnes raisons de croire qu'il le pourrait, avec l'appui actif et enthousiaste du premier ministre Pearson, enrayant la tendance constitutionnelle présente au Canada, et aborder quelques-uns des problèmes de base sociaux et économiques du Canada contemporain qui sont, sous plusieurs rapports, bien plus vitaux pour le Québec, et également pour les autres provinces, que les problèmes plus strictement légaux.

## lettres

Robespierre et  
René Lévesque

Si Robespierre avait connu la passion des cigarettes, on pourrait se demander si René Lévesque n'est pas la réincarnation de ce grand protagoniste de la Révolution française. Un jour, à la fin d'un de ses discours, son corévolutionnaire Mirabeau s'écria: "Cet homme croit à tout ce qu'il dit..." Robespierre et Lévesque passeront à l'Histoire comme des hommes brillants, idéalistes et honnêtes, quelles que soient leurs erreurs, quel que soit le nombre de leurs victimes. Mais, faut-il croire que l'honnêteté justifie le radicalisme intrinsèque? Faut-il croire que l'honnêteté d'un chirurgien est nécessairement un signe de sa compétence?

A mon avis, la séparation du Québec mènera indubitablement à la fusion des Canadiens anglophones avec leurs voisins du Sud. Cette fusion pourrait se faire en totalité, ou prendre la forme d'un Marché Commun. Bien entendu, le Québec pourrait faire partie de ce Marché Commun seulement si les autres membres lui permettent.

Mais, est-ce que M. Lévesque peut nous garantir que le Québec ne recevra pas le même accueil que la Grande-Bretagne a reçu du Général de Gaulle? Signalons que si M. Wilson contrôlait dans l'Assemblée Française autant de sièges que le Québec en contrôle actuellement dans le Parlement fédéral, la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun Européen n'aurait jamais été posée car cela voudrait dire qu'elle en ferait déjà partie.

Or, le Québec est représenté à Ottawa par 75 députés et par 24 sénateurs. Il me semble que beaucoup de Québécois n'apprécient pas ces faits à leur juste valeur. J'ai même connu des séparatistes qui n'attachaient aucune importance à cette représentation francophone dans le gouvernement fédéral. Ceci est un fait curieux car pour plusieurs Canadiens anglophones ce pourcentage francophone dans le gouvernement constitue une source d'irritation: pour eux, cela signifie aussi qu'ils ne sont pas "maîtres chez eux."

Si c'est vrai que le peuple québécois ne peut pas faire usage de sa représentation à Ottawa pour faire valoir ses droits, il faudrait en trouver la cause tout en évitant, cependant, de vouloir chercher des boucs émissaires. Après la séparation, il n'y aura plus de représentation du Québec à Ottawa. Les négociations entre les deux nations se feront, dit-on, sur "une base d'égalité". Si cette égalité n'est pas respectée, faudra-t-il croire à l'efficacité des tribunaux internationaux pour la surveiller? En ce qui concerne le Saint-Laurent, faudra-t-il s'embarquer dans des aventures semblables à celles de Nasser et du canal de Suez? En ce qui concerne la communication entre les provinces maritimes et les autres provinces anglophones, peut-on craindre une évolution semblable à celle de l'histoire de la Silesie et de la Prusse?

En fait, les séparatistes sont prêts à abandonner certains droits acquis, trop souvent oubliés par manque de maturité politique, et à les remplacer par une liberté d'outre-mer: celle de certaines nations qui se disent "autodéterminées", bien que leur économie soit entièrement dans les mains des pouvoirs étrangers. Le peuple canadien-français devrait se rendre compte du fait qu'une bonne partie des problèmes des nations de l'Amérique du Sud n'existeraient pas si ces nations pouvaient contrôler seulement quelques sièges dans le Congrès Américain.

En fin de comptes, les Etats Unis de l'Amérique seraient les seuls à profiter des Provinces Désunies du Canada. Quand ce jour arrivera, l'Etat du Québec sera aussi "souverain" que le Venezuela, Porto-Rico, la République Dominicaine ou le Guatemala.

Robespierre mourut sous la même guillotine qu'il utilisa contre les "ennemis du peuple". Espérons que ni le Québec, ni René Lévesque ne connaîtront un semblable destin.

E. RAMON-MOLINER  
Ste. Foy, 18 octobre 1967

## Une campagne "grise"

# Les Suisses vont aux urnes: la coalition quadripartite atténue nettement l'intérêt de l'opinion

par Jean R. de Ziegler

GENEVE — Fin octobre, les Suisses vont réélire les deux cents députés de leur chambre basse, le Conseil National et les 44 sénateurs (deux par canton) de la chambre haute ou Conseil des Etats. Si, comme de coutume, les murs se couvrent d'affiches et si les réunions publiques se multiplient — plus ou moins fréquentes — c'est par contre la première fois que l'on utilisera la télévision. Les Suisses, techniquement, se mettent au goût du jour, ce qui ne les empêchera pas de faire preuve, une fois de plus, des dispositions d'esprit les plus archaïques qui soient: les femmes, en effet, ne pourront toujours pas participer au scrutin pour le Conseil National! Elles auront tout juste le droit d'élire les conseillers aux Etats dans ceux des cantons qui ont reconnu leurs droits civiques sur le plan cantonal: quatre Etats confédérés seulement sur vingt-deux.

Personne n'attend des élections fédérales de grands bouleversements. Depuis plusieurs décennies, trois grands partis se partagent près des trois quarts des sièges du Conseil National: les Radicaux, qui ont longtemps dirigé seuls les affaires du pays; les Conservateurs Chrétiens Sociaux, progressivement associés au gouvernement au point d'exiger aujourd'hui la parité avec les autres partis de la majorité; les Sociaux-démocrates, enfin, parti gouvernemental depuis peu d'années seulement. A ces trois mastodontes est traditionnellement associé le Parti agrarien, de plus faible importance. Le reste est un épaulement de groupes de moindre envergure numérique mais non sans influence en raison des personnalités de valeur qui siègent parfois dans leurs rangs: Libéraux (droite protestante), Indépendants (groupe de nature économique), Démocrates et enfin Communistes connus dans ce pays sous le nom de "Parti du Travail".

Les quadripartisme

Si la Suisse a été autrefois un pays de luttes politiques très violentes (l'actuelle Constitution a même été imposée au sortir d'une guerre civile entre Radicaux et Catholiques), ce sont évidemment les formules de compromis qui l'emportent aujourd'hui. Sans qu'il y ait le moindre pacte écrit, le quadripartisme s'est imposé comme la solution la plus satisfaisante, à défaut d'être la meilleure. Ici, point de contrat de majorité; encore moins, pour l'opposition si menue et au surplus divisée, de "cabinet fantôme". La Suisse qui ignore le bipartisme à la britannique ne connaît évidemment pas l'opposition de Sa Majesté. Tout est devenu consensus, dosages savants, solutions médianes. Cela ne facilite évidemment pas les grandes options claires; mais

les gouvernants sont avant tout des administrateurs. Et ils tentent, collégialement, de concilier les diverses tendances dont ils sont issus et qui vont, comme on le voit, d'un conservatisme assez rétrograde à un socialisme au demeurant assez peu virulent, à l'allemande.

On imagine ce qu'un tel régime peut présenter d'impartiaité. Aussi, à défaut de se heurter trop vivement, puisqu'ils sont tous gouvernementaux, les grands partis se livrent tout au long de la législature à une petite guerre de harcèlement qui tourne parfois franchement à l'aigre, surtout quand il s'agit du budget militaire ou de certains projets visant à renforcer les prérogatives de l'Etat.

## L'art du compromis transforme en immobilisme une politique générale...

L'art du compromis poussé si loin n'est cependant pas accepté unanimement. Certains déclarent qu'il tend à transformer en immobilisme une politique générale et que cela risque de tourner à la sclérose des institutions. En fait, on peut voir dans l'absence de luttes politiques sérieuses la cause majeure de la désaffection marquée d'une partie du corps électoral pour les scrutins fédéraux. Dans certains cantons tels que Genève, cette élection, qui est tout de même la plus importante du pays, ne voit affluer aux urnes, qu'un petit tiers des électeurs; ce qui est tout de même très bas si l'on songe au degré de participation auquel parviennent les Français, les Italiens ou les Allemands.

Certains des groupes minoritaires, les Indépendants et les Communistes, ont tenté quelques efforts pour animer

ces élections en se présentant à l'électeur comme les seules forces d'opposition, ce qui est d'ailleurs exact. Mais les Communistes sont très faibles, sauf dans quelques villes de Suisse romande (Genève, Lausanne, La Chaux de Fonds) et les Indépendants, rattachés à une puissante organisation économique, la "Migros", souffrent d'un manque total de doctrine. Les uns et les autres ne risquent pas de bouleverser la physionomie des deux chambres. Le futur Conseil National ressemblera donc comme un frère à l'actuel, avec peut-être ici et là quelques flechissements des partis dits "traditionnels" face à la poussée des groupes non gouvernementaux ou de nouveaux venus. Puis, les deux chambres réélues procéderont en décembre à la désignation d'un nouveau gouvernement de sept membres, le Conseil Fédéral, dont on sait déjà qu'il se composera de deux conservateurs, de deux radicaux, de deux socialistes et d'un agrarien, ceux-là mêmes qui y siègent actuellement.

## ... et les jeunes se désintéressent de la chose publique

Un tel calme — que l'étranger admire tant — n'est pas sans danger. Tout étant devenu compromis ou concessions, aucun des groupes ne peut jamais faire passer son programme. Il en résulte, surtout chez les jeunes, un fort désintéressement de la chose publique, qui s'exprime de manière assez désabusée par des propos tels que: "de toute façon, ce sont toujours les mêmes, ce sera donc toujours la même chose". Il faut reconnaître que la conjoncture politique helvétique n'a rien pour passionner les moins de trente ans — ni même leurs aînés!

## Le "Brunch"... c'est à venir!

Pour une recherche véritable

Pour un contrôle efficace

les

## TESTS OBJECTIFS

publiés par

Éditions Vaudreuil, Inc.

SONT INSURPASSABLES

(dans toutes les matières au niveau secondaire)

Avez-vous reçu des spécimens ?

Avez-vous commandé à

"Éditions Vaudreuil, Inc."  
168 boul. Harwood, Dorion

ou téléphoné à

234-4044

453-8359

# COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

# Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition  
90 années d'expérience  
de recherches  
et d'expansion  
BÉNÉFICIEZ  
DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs  
Inscrivez-vous dès maintenant  
De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111  
QUEBEC 529-6161  
TROIS RIVIERES 278-2811  
SHERBROOKE 879-8197  
OTTAWA 232-5343

Egalement — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny —  
Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville —  
Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean —  
Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or —  
Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE  
EN VOUS-MÊME



Dale Carnegie

GRÂCE AU COURS  
**DALE CARNEGIE  
EN FRANÇAIS**

ASSISTEZ GRATUITEMENT  
À UNE PREMIÈRE SÉANCE

**MARDI 31 oct. - 6.45 h. p.m.**

SUITE M-21 (MEZZANINE)

**Hôtel Sheraton Mont-Royal**

1445 rue Peel

Renseignements

**J. DE BELLEFEUILLE 845-5264**

**EN MÉTRO  
DESCENDEZ STATION PEEL**

# Notre industrie agricole rapporterait plus que les \$4,000,000,000 de l'an dernier

## potins financiers

Après avoir connu, avant-hier, sa lère avance depuis près de 2 semaines, l'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N.Y. 271 points plus bas.

On notait un certain affermissement des cours, hier sur la Bourse de Londres, et l'effacement des cours était évident en fermeture, hier, sur la Bourse de Paris.

Les observateurs de Wall Street ne verraient rien du côté fondamental pour justifier un changement de la psychologie actuelle des spéculateurs américains. Une preuve c'est que les avances initiales d'hier matin étaient déjà modifiées en avant-hier. En effet, l'indice des industriels de DJ après avoir touché hier 896.15, vs 890.89 la veille, clôturait hier à 888.18.

Levy Industries Ltd a gagné \$2.63 l'action durant les premiers 9 mois de cette année vs \$1.64 durant la même période en 1966.

Nous ferons ressortir, au début de la semaine prochaine, maints détails concernant l'absorption par la Johns-Manville de la Corporation Fibreboard de San Francisco.

Le président de Laura Secord a annoncé à l'assemblée d'hier que l'entreprise américaine Fanny Farmer Candy Shops Inc. avait pris le contrôle de la compagnie canadienne.

En vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 26 octobre 1967, le nom de la compagnie United Auto Parts Inc. vient d'être changé en la nouvelle raison sociale de "U A P Inc.". Les transactions à la bourse sous ce nouveau nom débuteront le 30 octobre 1967. Le symbole au télécopieur des actions de la compagnie précitée demeurera toutefois inchangé.

Sur un capital-actions autorisé de 400,000 actions participantes de la classe "A", non rachetées par anticipation, à dividende cumulé, il y en a 233,108 inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Ces dernières ont fluctué l'an dernier entre un bas de 12½ et un sommet de 18½ et cette année à ce jour entre un bas de 13½ et un sommet de 19.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

J. E. Laflamme Ltée a obtenu l'émission de \$275,000 d'obligations de Laurierville

Le village de Laurierville, comté de Mégantic, a vendu récemment à J. E. Laflamme Ltée, une émission de \$275,000 d'obligations, à 7% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 96.67. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.4924%. L'emprunt comporte un solde de \$254,000, à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 30 ans.

Datées du 1er novembre 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1968 au 1er novembre 1977, inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements Nos. 164 et 165, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égout et d'égouts. L'évaluation impossible du village, pour 1967, s'élève à \$1,289,095. Le 31 décembre 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$142,000. L'an passé le village comptait 979 âmes.

L'offre de droits d'Inland Chemicals Ltd expirera le 1er décembre 1967

La Bourse Canadienne a été notifiée par Inland Chemicals Canada Ltd que, lors d'une assemblée tenue le 19 octobre 1967, ses administrateurs ont autorisé l'émission de droits donnant à leurs détenteurs le privilège de souscrire à l'action additionnelle ordinaire de la compagnie au prix de \$5.50 chacune pour chaque 3 actions détenues le 7 novembre 1967. Ce privilège est sous réserve d'être en conformité avec toutes les formalités légales, relatives à une offre de ce genre. L'on s'attendrait à ce que les "warrants" de souscription soient expédiés par la poste le 9 novembre 1967 et les dits droits expireront le 1er décembre 1967. Inland Chemicals Canada Ltd a un capital-actions autorisé de 500,000 actions sans valeur au pair et sur ce total il y en a 250,000 d'émission et en circulation.

La C. S. de St-Paul adjuge sa lère émission de titres, à 7%, à Durocher, Rodrigue & Cie Ltée

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Paul, comté de Joliette, ont vendu, récemment, à Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, à un prix de 98.53, \$282,000 de titres à 7% remboursables en séries en 10 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.3674%. L'emprunt comporte un solde de \$64,000, à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 5 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$164,000. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Datées du 1er novembre 1967, les obligations échoient en séries du 1er novembre 1968 au 1er novembre 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, est contracté pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. L'octroi de \$164,000, applicable au service de l'émission est payable en 4 versements annuels et consécutifs de \$41,000, de 1968 à 1971 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1966-67, s'élève à \$1,278,100. Le 30 juin 1967, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait par \$21,000. En 1964-65, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation comptait 441 propriétaires dont 14 compagnies.

Inscription en bourse de Montréal le 1er novembre des actions de Phillips Cables Ltd

3,983,975 actions ordinaires de Phillips Cables Ltd, dont 3,958,975 sont émises et en circulation et 25,000 réservées en vertu du plan stimulateur d'options sur des actions de l'entreprise, seront admises sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture mercredi le 1er novembre 1967, sous réserve de l'approbation du projet ci-dessous par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires. Ces actions inscrites sont en substitution des anciennes actions ordinaires de la compagnie qui seront fractionnées à raison de 5 nouvelles actions pour chaque action détenue le 3 novembre 1967. Les anciennes actions se vendront ex-distribution à l'ouverture de la Bourse mentionnée ci-dessus le 1er novembre 1967 et, lors de toute transaction effectuée le ou après cette date, la livraison pourra être faite ne couvrant que le 1-5 des actions vendues et le solde "sur une base conditionnelle à leur émission", la livraison étant complétée lorsque les certificats d'actions additionnelles auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Tous les certificats additionnels d'actions seront expédiés le ou avant le 13 novembre 1967. Le symbole des nouvelles actions sur le télécopieur sera "P C L New". Les actions ordinaires, présentement inscrites seront rayées de la liste à l'ouverture de la Bourse de Montréal le 1er novembre 1967.

C'est mardi que les actionnaires de Phillips Cables Ltd doivent se réunir en assemblée pour approuver le fractionnement ci-dessus de son capital-actions de l'entreprise.

Marcel CLEMENT

## Bourse de Montréal

Variations fractionnaires en fin de semaine

Les prix étaient irréguliers hier à la Bourse de Montréal et la plupart des changements étaient fractionnaires. Les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 66-54 tandis que l'indice composé a monté de 04 à 154.75.

Chez les industrielles, CPR a gagné 7-8 passant à 60 7-8, après avoir perdu 1-2 jeudi. Asbestos Corp. a monté de 3-8 à 22 3-4 à la suite de la nouvelle voulant que Johns-Manville, une compétitrice, hausse ses prix.

Alcan a glissé de 5-8 à 26 en 5.23 transactions et Dominion Foundries et Algoma ont perdu environ 1-2 chacune.

Chez les papiers, Fraser a monté de 7-8 à 19 1-2, continuant à se resserrer des rumeurs voulant que la tentative faite par Price Co. pour en prendre le contrôle, ne réussisse pas.

Les directeurs de Fraser ont déclaré aux actionnaires au début du mois que l'offre était insuffisante en raison de la valeur marchande des actions. Price Co. a perdu 3-8 passant à 10 1-4 en 2,935 transactions.

Les grandes pétrolières et les mines étaient irrégulières. International Nickel a monté de 1 passant à 115, se comportant exactement comme la valeur l'a faite à la Bourse de New York.

Hudson Bay Mining a perdu 1-2 descendant à 58 après avoir annoncé des profits moindres pour le trimestre finissant le 30 septembre. Falcon-bridge Nickel a baissé de 1-8 à 88 3-4 sur une simple transaction de 100 actions.

Ailleurs, Scott LaSalle a gagné 2 1-4 montant à 33 3-4 en 1,265 transactions. Denison a gagné 1 passant à 82 et Rio Algom 3-8 montant à 345-8.

Les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 38-30 à la Bourse Canadienne, alors que plusieurs mines spéculatives et pétrolières ont enregistré des variations importantes.

Chernobyl a monté de 35 à 53-30 et Corgemines a pris 07 montant à 70 en 46,800 transactions.

Merrill Island a perdu 3-4 descendant à \$1.65 et United Asbestos a baissé de 80 à \$6.70. Campbell Chibougamau a perdu 1-4 passant à \$6.75 en 400 transactions.

Le nombre des transactions industrielles a été de 180,300 et celui des mines et des pétroles de 665,700.

L'indice des industrielles a monté de 30 à 165.7, celui des services publics a perdu 76 passant à 135.93, celui des banques a baissé de 22 à 115.89, et celui des papiers de 72 à 95.43, le plus bas montant de l'année.

## 82 créanciers d'Anglin-Norcross ne recevraient pas d'argent

Selon des études préliminaires

MONTREAL (PC) — Quelque 82 créanciers de la société Anglin-Norcross Ltd ont été avisés hier que des études préliminaires indiquaient qu'ils ne recevraient pas d'argent à la suite de la faillite de cette compagnie de construction.

Cette déclaration a été faite au cours d'une assemblée des créanciers par M. Paul Devois, administrateur judiciaire en matière de faillite pour la région de Montréal.

Il a dit aux créanciers que la plupart des livres de la compagnie et autres registres se trouvaient encore à Toronto et qu'aucun chiffre précis ne pouvait encore être donné touchant l'état financier de l'Anglin-Norcross.

Les livres, a-t-il ajouté, seront expédiés à Montréal d'ici quelques jours afin d'être examinés par les 15 inspecteurs nommés lors de l'assemblée et choisis parmi les créanciers.

Ces inspecteurs auront la tâche de passer en revue toutes les transactions effectuées par cette société durant les derniers 12 mois et de surveiller la liquidation des biens.

Une vérification statutaire, au cours de laquelle les représentants de la société Anglin-Norcross devront expliquer la cause de leur faillite a été fixée à mercredi à Montréal.

Le montant total dû aux créanciers n'a pas été révélé.

Importante société

La compagnie Anglin-Norcross, qui possède sept compagnies subsidiaires, était classée parmi les 10 plus importantes sociétés dans l'industrie de la construction au Canada. Cette compagnie s'était déclarée en faillite en septembre dernier.

M. Geoffrey M. Goodall, un des directeurs de la compagnie, avait déclaré à cette époque: "Notre actif est d'environ \$13,700,000 et notre passif de \$15,300,000".

La compagnie, qui a réalisé un chiffre d'affaires d'environ \$55,000,000 au cours de chacune des trois dernières années, a fait savoir dans un communiqué que la raison principale de cette faillite avait été l'impossibilité d'un actionnaire important de fournir l'appui financier nécessaire à l'Anglin-Norcross.

Elle déclare que cet important actionnaire était la société Holland and Hannan and Cubitts Ltd de Londres. Cette firme britannique ne pouvait plus supporter financièrement l'Anglin-Norcross par suite des règlements plus stricts existant sur le change étranger en Grande-Bretagne.

Parmi les principaux travaux effectués par cette compagnie, l'on compte la construction de l'hôtel de ville de Toronto au coût de \$25,000,000, le métro de Toronto, le pavillon abritant le département de physique de l'Université de Toronto et le centre culturel O'Keefe de Toronto également.

## Selon la revue de la Banque de Montréal

Les agriculteurs canadiens réalisent de plus hauts revenus que jamais, car la vente des produits agricoles en 1967 va censément rapporter plus que le record de \$4 milliards de l'an dernier.

Cette observation est faite dans la Revue des Affaires d'octobre de la Banque de Montréal, qui vient de paraître.

Ce qu'on prévoit pour 1968 en général, c'est que les prix du bœuf vont rester élevés et que les producteurs auront du mal à répondre à la demande toujours grandissante.

Les éleveurs de porcs ont eu une bonne année et les perspectives de ce côté-là sont favorables, la demande s'accroissant plus vite que l'offre.

Le revenu du tabac a été fort en 1966, grâce à une récolte exceptionnelle et à une grande demande à l'exportation. Le gros des exportations est allé au Royaume-Uni, où le boycottage des tabacs de Rhodésie a suscité une grande demande d'inacoutumée de nos tabacs. On prévoit un revenu encore plus grand cette année.

Les ventes de volailles ont donné un revenu plus élevé au premier semestre de cette année, car l'expansion rapide commencée en 1966 s'est continuée; toutefois, la baisse du prix des oeufs a réduit le revenu dans ce secteur de production. Et malgré une production abondante, le recul des prix a amené l'an dernier une diminution de la valeur des pommes de terre.

On prévoit la concurrence

Les récoltes de pommes, qui ont diminué l'an dernier à cause du mauvais temps, vont revenir à la normale en 1967. La B de M, toutefois, laisse entendre qu'une plus vive concurrence est à prévoir de la part des pays d'Europe qui produisent maintenant les variétés nord-américaines de pommes de haute qualité.

La récolte de blé au Canada, cette année, a été de 600 millions de boisseaux; inférieure au record de 827 millions de l'an dernier, elle est encore abondante si on tient compte de la sécheresse qui a marqué les débuts de l'été.

Embrassant toute la situation, la B de M note que l'agriculture est maintenant plus étroitement liée et plus essentielle au reste de l'économie.

Le secteur agricole devient un débouché précieux pour les biens de production et les biens de consommation. On en trouve la preuve au moins partielle dans les ventes des machines et d'équipement agricoles, qui ont atteint plus de \$400 millions l'an dernier.

A son tour, l'agriculture subit l'influence du changement dans les revenus et les goûts des consommateurs. Le Canadien moyen consacre à son alimentation à peu près le même pourcentage de son budget qu'il y a dix ans, mais comme il a plus d'argent à dépenser, il se montre plus exigeant pour le contenu du panier à provisions.

Les Canadiens, qui consomment plus de viandes et moins de pommes de terre par capita, ont mangé l'an dernier 83 livres de bœuf par personne, au lieu de 52 livres aux premières années 1950. L'an dernier, la consommation de poulet et volaille a presque atteint 29 livres par tête, soit 70 pour cent de plus que la quantité consommée il y a seize ans. Et à raison de dix livres par personne, les Canadiens ont mangé plus de dinde que n'importe qui d'autre au monde.

Un blé révolutionnaire

La Revue des Affaires mentionne la découverte récente à l'Université du Manitoba du premier blé de création humaine.

Des pays en voie de développement tels que l'Inde, le Pakistan, le Chili et l'Égypte, manifestent un intérêt énorme pour ce blé — hybride de blé durum et de seigle, appelé triticale — qui, outre ses qualités de rendements élevés, présente les avantages suivants:

La B de M dit que le triticale, tout la production commerciale doit commencer vers 1970, pourrait bien constituer la plus grande contribution du Canada à l'atténuation de la pénurie extrême de nourriture dans le monde.

La production canadienne de papier-journal se chiffre en septembre à 641,405 tonnes, ce qui représente une baisse de 35,927 tonnes ou 5.30 pour cent par rapport à celle de septembre 1966.

La production par jour ouvrable a porté sur 23,129 tonnes, en baisse de 6.90 pour cent comparativement à celle de septembre 1966.

Le rythme de production du mois s'est élevé à 85.50 pour cent de la capacité théorique des usines pour 1967 contre 87.60 le mois précédent. En septembre 1966, ce pourcentage avait été de 94.50 pour cent de la capacité théorique de 1966.

Les expéditions des usines canadiennes au cours du mois ont totalisé 660,387 tonnes, accusant une baisse de 43,081 tonnes ou 6.10 pour cent sur septembre 1966. Les exportations canadiennes vers les États-Unis ont porté sur 511,347 tonnes ou 77.40 pour cent du total, en baisse de 8.10 pour cent sur septembre 1966.

La production et les expéditions des usines américaines ont totalisé respectivement 208,999 tonnes et 210,899 tonnes, pour septembre, bénéficiant d'accroissements de 8.60 et 7.90 pour cent sur septembre 1966.

La consommation évaluée pour septembre aux États-Unis a été de 747,305 tonnes, en baisse de 19,071 tonnes ou 2.50 pour cent sur septembre 1966. Environ 70 pour cent des approvisionnements américains provenaient d'usines canadiennes, 28.10 pour cent d'usines américaines et 1.90 pour cent d'autres sources. Les approvisionnements totaux du mois ont porté, aux États-Unis, sur 730,560 tonnes. Ils avaient été de 772,814 tonnes en septembre 1966.

Les stocks des consommateurs américains ont baissé de 16,745 tonnes en septembre pour s'établir à 1,051,153 tonnes, ce qui représente 38 jours d'approvisionnement, comparativement à 1,011,489 tonnes ou 37 jours, à la même époque en 1966. Les stocks des usines canadiennes et américaines ont respectivement baissé de 18,982 et 1,900 tonnes au cours du mois.

Les stocks globaux du continent nord-américain à la fin de septembre étaient de 1,441,452 tonnes, contre 1,310,551 tonnes à la fin de septembre 1966.

## À noter...

Gulf and Western Industries de N.Y. a retiré son projet d'acquiescer Famous Players Canadian Corp. à cause des difficultés fiscales rencontrées.

M. M. Christian et M. W. M. Keck, jr. de Superior Oil Co d'Houston, Texas, viennent d'être appelés à siéger au conseil d'administration de McIntyre Porcupine Mines.

## Marché des oeufs et volailles

Aux Producteurs: St-Félix-de-Valois 47 40 32 30 8 20 19 Trévis 46 39 31 19 8 20 18 Victoriaville 46 39 31 19 11 19 17

Aux Détaillants: Montréal 56.6 50.2 42.1 31.1 2.2

Aux Consommateurs: Montréal 62.72 56.66 45.50 34.39

Commentaires sur le marché

Oeufs Les importations des États-Unis et les arrivages des autres provinces ont contribué à satisfaire à la demande et à maintenir le prix des oeufs en carton à un niveau passablement ferme.

Volailles Les ventes du poulet à griller furent bonnes et le marché du gros poulet, ferme. Le marché de la poule a été tranquille. Le marché du dindon à griller et du gros dindon s'est maintenu stable.

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4 livres et moins de 5, 36, 6 livres et plus 37.

Jeunes dindons moins de 10 livres 41-42, 10 livres et moins de 20, 26, 20 livres et plus 24-25.

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus.

Eviscérées, en vac Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) 4, 32-34, poulets 4 livres et moins de 5, 35-37, 5 livres et moins de 6, 46-48, 6 livres et plus 48-50.

Poules moins de 4 livres 34, 4

## BOURSE DE NEW YORK BOURSE DE MONTRÉAL

TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à

**La Banque Toronto-Dominion**

**AVIS**

Aviz est par les présentes donné que Eugenij Mnahoditnei, étudiant, domicilié à 4300 avenue Bannantyne, Verdun, District de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec la permission de changer son nom en celui de Eugene Ditny. Ledit changement concernera également son épouse Marilyn Ann Scully Mnahoditnei aussi domiciliée à 4300 avenue Bannantyne, Verdun, District de Montréal.

Montréal, le 19 octobre 1967

**David A. Schwartz**  
Procureur du requérant

**La Banque Toronto-Dominion.**

**AVIS**

Aviz est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures, de Geo.-M. Stewart Limited, ayant sa place d'affaires en la Cité de Verdun, en faveur de Banque Canadienne Nationale, enregistré le 25 octobre 1967, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 25 octobre 1967, sous le no 2021992.

**Montréal, 25 octobre 1967.**

**Banque Canadienne Nationale,**

**VILLE DE MONTRÉAL**  
**SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE**

**APPAREILS SERVANT  
AU DÉNEIGEMENT DES RUES**

Les propriétaires d'appareils et de camions, désireux de les offrir en location à la Ville de Montréal pour les travaux de déneigement, sont invités à se présenter, pour faire enregistrer leurs camions et appareils, au bureau de la Division de l'Outilsage:

1220 rue des Carrières,  
à compter du 2 novembre 1967

à compter du 2 novembre 1967.

Ce bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, chaque jour, du lundi au vendredi inclusivement.

Pour information, téléphonez à 872-3884.

**25 septembre 1967.**

LE DIRECTEUR  
**J.V. Arpin**

---



**VENTES par le SHERIF**

AVIS PUBLIC, est par le pré- Laval, en la ville de Laval, l

sent donne que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus

à l'achat, sans en avoir vendus au même temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

**No 664 585.**  
VICMAR CORPORATION, demanderesse vs JULIUS KUGLER, défendeur.

"Ce certain emplacement situé dans la paroisse de St-Vincent de Paul, comté de Laval, connu et désigné comme faisant partie du lot trois cent soixante deux (362) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul, mesurant quatre cent cinq pieds (405') de largeur en front le long du boulevard Lévesque sur une profondeur de neuf cent quarante pieds (940') mesurés au long de sa ligne de côté sud-ouest, delà, en retrecissant à une largeur de trois cent soixante-deux pieds et trois dixièmes d'un pied (362.3') pour la profondeur res-

**No 729 618.**  
OTTO ZINNER, exerçant des affaires seul, sous les nom et raison sociale de "Otto Zinner Carpets and Rugs", demandeur vs A. NAYMAN, défendeur.

La subdivision 17 du lot originaire No 45 (45-175) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, avec la propriété immobilière dessus désignée, portant le numéro civique 101 Emerson Drive, en la cité de Chomedey, maintenant avoué connue sous le nom de Laval, district de Montréal.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement du comté de Laval, en la cité de Laval, liv. VINGT-TROISIEME jour du mois de NOVEMBRE 1967, à DEUX heures de l'après-midi.

**No 735 806.**  
RICHARD LACHAPPE, demandeur vs

mandeur, vs DAME JEANNINE FORGET, GOUFON, époux.

par le boulevard Levesque, en arrière du nord-ouest, par la ligne séparative entre la paroisse de St-Vincent de Paul et la paroisse de St-François de Sales, d'un côté au nord-est par le lot trois cent soixante et un dudit cadastre, et de l'autre côté au sud-ouest par le résidu dudit lot trois cent soixante.

A distraire cependant, de la partie décrite ci-dessus, cette partie dudit lot trois cent soixante, ayant front sur le boulevard Levesque, mesurant cent pieds de largeur le long dudit boulevard Levesque, étant la dernière partie sud-est de la partie ci-dessus décrite, et appartenant à Marius Roch ou représentants.

Toutes les dimensions ci-dessus sont de mesure anglaise et plus ou moins.

La superficie totale de l'emplacement présentement décrit moins la partie distraite ainsi

que mentionné précédemment, étant de un million six cent

voirante dix-sept mille neuf cent vingt-six pieds carrés (1,677,926 p.c. mesure anglaise et plus ou moins.

Ainsi que ladite propriété subsiste présentement, avec tous ses droits, membres et appartenances, sans exception ou réserve d'aucune sorte.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, en la cité de Laval, le VINGT-TROISIEME jour du mois de NOVEMBRE 1967, à DIX heures de l'avant-midi.

**No 730 626.**

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse, vs PIERRE DESY, défendeur.

"Un emplacement ayant front sur la rue Filion, en la cité de Chomedey, province de Québec, connu comme étant la subdivision quarante-six du lot quatre cent

**No 731 424.**

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse, vs ASSOCIATED ENTERPRISES (1964) LTD., et ARMAND GAGNON, syndic, défendeurs.

Comme appartenant à Associated Enterprises Ltd., mais en la possession de Armand Gagnon, syndic.

"Un immeuble ayant front sur la rue Jean Bois, en la ville de Boucherville, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot original numéro vingt et sur 3800 aux plans de lotissement officiels de la paroisse Ste-Famille de Boucherville.

Avec une maison dessus en voie de construction portant le numéro civique 813 de ladite rue Jean Bois, ville de Boucherville.

Sujet à une servitude ou droit

quatre-vingt-quinze (495-46) aux  
plan et livre de renvoi officiels

de la paroisse de St-Martin, mesurant cinquante-deux pieds de largeur sur quatre-vingt-douze pieds et deux dixièmes d'un pied en profondeur sur sa ligne sud-est et quatre-vingt-douze pieds et cinq dixièmes d'un pied en profondeur sur sa ligne nord-ouest.

Toutes les dimensions ci-dessus sont de mesure anglaise et plus ou moins exactes.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 2015, rue Filion. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Pour être vendu, au bureau d'enregistrement du comté de

ne Bell du Canada et de la compagnie d'électricité Shawinigan ainsi qu'il appert aux termes d'un acte de servitude enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le N° 259936.

Avec tous ses droits, circonscriptions et dépendances sans exception ni réserve.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, à Longueuil, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1967, à ONZE heures du matin.

Le Shérif  
Bureau du Shérif, Bernard Sarrazin, C.R., Montréal, le 26 octobre 1967.

---

## l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Epping, N.H. - Jack Sharkey, l'ancien champion mondial des poids lourds, est ici installé à sa table de travail à sa résidence de Epping, où il vit depuis le début de sa retraite. Sharkey confectionne des mouches à pêcher dans ses temps libres. Il vient d'avoir 65 ans et il a déclaré que c'était pour lui l'étape de sa troisième retraite. Il a crédité ses adversaires Tommy Loughran et Joe Louis pour ses "deux précédentes" retraites.

(Téléphoto AP)

## FOOTBALL

## AUJOURD'HUI

Toronto à Ottawa  
Edmonton à Calgary  
Montreal à Hamilton  
Vancouver à Saskatchewan  
MERCREDI - 1er novembre  
Winnipeg à Edmonton  
SAMEDI - 3 novembre  
Ottawa à Vancouver  
Calgary à Hamilton  
Hamilton à Toronto  
Saskatchewan à Winnipeg

## LIGUE CANADIENNE

| CONFERENCE DE L'EST |   |   |    |     |     |
|---------------------|---|---|----|-----|-----|
| G                   | P | N | PP | PC  | Pts |
| Hamilton            | 8 | 4 | 0  | 215 | 186 |
| Ottawa              | 7 | 4 | 1  | 294 | 188 |
| Toronto             | 5 | 6 | 1  | 229 | 129 |
| Montreal            | 2 | 9 | 0  | 141 | 231 |

## CONFERENCE DE L'OUEST

| G            | P  | N  | PP | PC  | Pts |
|--------------|----|----|----|-----|-----|
| Calgary      | 11 | 3  | 0  | 336 | 189 |
| Saskatchewan | 10 | 4  | 0  | 298 | 254 |
| Edmonton     | 7  | 7  | 1  | 222 | 227 |
| Winnipeg     | 4  | 10 | 0  | 190 | 366 |
| Col. Brit.   | 2  | 10 | 1  | 165 | 240 |

## LIGUE CONTINENTALE

Orlando à Norfolk  
Montreal à Hartford  
Charlotte à Wheeling

## CLASSEMENT

## Section Nord

| G        | P | N | PP  | PC  | Pts |
|----------|---|---|-----|-----|-----|
| Norfolk  | 7 | 1 | 295 | 180 | 889 |
| Hartford | 3 | 6 | 135 | 263 | 333 |
| CASTORS  | 3 | 6 | 131 | 295 | 323 |

## Section Sud

| G         | P | N | PP  | PC  | Pts |
|-----------|---|---|-----|-----|-----|
| Orlando   | 8 | 1 | 269 | 140 | 889 |
| Wheeling  | 5 | 4 | 153 | 197 | 444 |
| Charlotte | 3 | 6 | 140 | 195 | 333 |

## LIGUE CANADIENNE

## LES COMPTEURS

## Division Est

| G               | P | N  | PP | PC | Pts |
|-----------------|---|----|----|----|-----|
| Coffey, Ham     | 4 | 17 | 17 | 2  | 94  |
| Tucker, Ott     | 9 | 0  | 0  | 0  | 54  |
| Dillard, Tor    | 0 | 0  | 0  | 0  | 54  |
| Racine, Ott     | 0 | 0  | 0  | 0  | 42  |
| Adkins, Ott     | 7 | 0  | 0  | 0  | 42  |
| Mann, Tor       | 0 | 11 | 7  | 7  | 39  |
| Scott, Ott      | 6 | 0  | 0  | 0  | 36  |
| Taylor, Tor     | 5 | 0  | 0  | 0  | 30  |
| Murphy, Mont    | 5 | 0  | 0  | 0  | 30  |
| Betles, Ham     | 5 | 0  | 0  | 0  | 30  |
| Harrison, Cal   | 0 | 10 | 3  | 8  | 27  |
| Stewart, Ott    | 4 | 0  | 0  | 0  | 24  |
| Jackson, Ott    | 4 | 0  | 0  | 0  | 24  |
| Sutherland, Ott | 0 | 10 | 3  | 4  | 23  |
| Lewis, Mont     | 2 | 0  | 0  | 9  | 21  |
| Fleming, Ham    | 3 | 0  | 0  | 18 | 18  |
| Walsh, Ham      | 3 | 0  | 0  | 18 | 18  |

## Division Ouest

| G              | P  | N  | PP | PC | Pts |
|----------------|----|----|----|----|-----|
| Evanshen, Cal  | 14 | 0  | 0  | 0  | 77  |
| Abendshen, S.  | 0  | 20 | 15 | 4  | 77  |
| Reed, Sask     | 12 | 0  | 0  | 0  | 72  |
| Avon, Amie     | 8  | 0  | 0  | 0  | 48  |
| Goods, Cal     | 0  | 31 | 7  | 8  | 62  |
| Coleman, Cal   | 9  | 0  | 0  | 0  | 54  |
| Neilsen, Wpg   | 9  | 0  | 0  | 0  | 54  |
| Harrison, Cal  | 9  | 0  | 0  | 0  | 54  |
| Campbell, Sask | 8  | 0  | 0  | 0  | 48  |
| Thomas, Edin   | 8  | 0  | 0  | 0  | 48  |
| Young, B.C.    | 8  | 0  | 0  | 0  | 48  |
| Gereha, B.C.   | 0  | 17 | 8  | 4  | 48  |
| Rauney, Wpg    | 6  | 0  | 0  | 0  | 36  |
| Ford, Sask     | 4  | 0  | 0  | 5  | 29  |
| Kerbow, Edin   | 4  | 0  | 0  | 3  | 27  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Est

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Division Ouest

| G                            | P | N | PP | PC | Pts |
|------------------------------|---|---|----|----|-----|
| Sharp, N'Smart, Koni         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bunter, Mr. Eton, Pompi      | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| Bill, Colonel Drummond, R.P. | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |
| M. Tom Angus et Joan         | 1 | 0 | 0  | 0  | 54  |

## Astérix et Obélix dans une chasse aux sangliers le 4 novembre prochain au Québec



Imitant le nasillement du canard, M. Richard Longtin, propriétaire du Club de la Roue du Roi, attire quelques canards à la rive. Ce club de chasse possède aussi des faisans et des cailles. On y chassera le sanglier le 4 novembre.

## Schoendienst reviendra

ST-LOUIS — Red Schoendienst a signé un nouveau contrat d'un an hier comme gérant des Cardinals de St-Louis à un salaire d'environ 45 mille dollars. Le président des Cardinals August Busch, a expliqué que c'était la politique de son club d'offrir des contrats d'un an.

De son côté, le directeur général du club, Stan Musial, a déclaré que Schoendienst avait signé un très bon contrat. Enfin, Schoendienst lui-même, qui vient de terminer sa troisième saison avec les Cardinals, s'est dit très satisfait de ce contrat.

## HOCKEY

## Hier

## Ligue Nationale

## Aucune partie

## Aujourd'hui

## St-Louis à Montréal

## Californie à Toronto

## Detroit à Philadelphie

## Chicago à Minnesota

## Los Angeles à Pittsburgh

## Samedi

## Futures des éleveurs du Québec

## Bourse: 92,285

## 1. Koni L. Bunter (Jean-C. Martineau) 2. Mr. Eton (G. Lachance) 3. Sharp N'Smart (J. Hayes) 4. Pompi Bill (Pas nommé) 5. Colonel Drummond (A. Veilhou) 6. R.P. M. (R. Bouthillier) 7. Tom Angus (M. Lefebvre) 8. Joan Mir (Pas nommé)

## PREMIERE COURSE

## TROT - A RECLAMER

## Bourse: \$1,000

## 1. Julian Nathan 2. Turcotte 3. C. H. B. 4. M. Gagné 5. G. Baillargeon 6. W. Bourgeois 7. M. Gagné 8. M. Gagné 9. M. Gagné 10. M. Gagné

## DEUXIEME COURSE

## TROT - A RECLAMER

## Bourse: \$1,000

## 1. Turcotte 2. M. Gagné 3. G. Baillargeon 4. W. Bourgeois 5. M. Gagné 6. M. Gagné 7. M. Gagné 8. M. Gagné 9. M. Gagné 10. M. Gagné

## TROISIEME COURSE

## TROT - A RECLAMER

## Bourse: \$1,000

## 1. Turcotte 2. M. Gagné 3. G. Baillargeon 4. W. Bourgeois 5. M. Gagné 6. M. Gagné 7. M. Gagné 8. M. Gagné 9. M. Gagné 10. M. Gagné

## QUATRIEME COURSE

## TROT - A RECLAMER

## Bourse: \$1,000

## 1. Turcotte 2. M. Gagné 3. G. Baillargeon 4. W. Bourgeois 5. M. Gagné 6. M. Gagné 7. M. Gagné 8. M. Gagné 9. M. Gagné 10. M. Gagné

## CINQUIEME COURSE

## TROT - A RECLAMER

## Bourse: \$1,000

## 1. Turcotte 2. M. Gagné 3. G. Baillargeon 4. W. Bourgeois 5. M. Gagné 6. M. Gagné 7. M. Gagné 8. M. Gagné 9. M. Gagné 10. M. Gagné

## SIXIEME COURSE

## TROT - A RECLAMER

## Bourse: \$1,000

## 1. Turcotte 2. M. Gagné 3. G. Baillargeon 4. W. Bourgeois 5. M. Gagné 6. M. Gagné 7. M. Gagné 8. M. Gagné 9. M. Gagné 10. M. Gagné

## SEPTIEME COURSE

## TROT - A RECLAMER

## l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

## LE CANADIEN PEUT-IL FAIRE MIEUX CONTRE ST-LOUIS QUE CONTRE LES PINGOUINS?

Le Canadien occupe actuellement la première place du classement de la division Est de la ligue Nationale de hockey et ce pour deux raisons, deux raisons qui ont nom Yvan Cournoyer et Jean Béliveau. Cournoyer et Béliveau ont enregistré onze des dix-huit buts du Tricolore depuis le début de la saison. On a beau scruter la liste des compteurs, ce n'est pas avant le 24 ou 25ème rang que l'on trouve un autre joueur du Canadien sur cette liste.

La malchance et la nervosité ont certainement joué un grand rôle dans les déboires de certains joueurs, mais le manque de combativité chez certains autres explique cette situation étonnante.

Ce soir le Bleu-Blanc-Rouge reçoit la visite des Blues de St-Louis au forum. Le fait d'avoir été vertement critiqué par les amateurs de hockey pour avoir gagné de justesse (2-1) contre les Pingouins de Pittsburgh en partie d'ouverture de saison va peut-être réchauffer le sang de certaines étoiles au caractère trop complaisant jusqu'ici et déclencher un déluge de buts de la part des Ferguson, Richard, G. Tremblay, Backstrom.

C'est ce que les partisans du Canadien espèrent fortement et l'occasion est belle ici ce soir de répéter contre St-Louis ce que les Red Wings de Détroit ont accompli jeudi soir contre une autre équipe de la division-ouest, les Seals de la Californie qu'ils ont battus au compte de 8-2. Quand ce ne serait que pour reprendre leur prestige d'antan de super-vedettes d'une ligue supérieure!

Johnston ignoré

Il est facile de jouer un rôle secondaire sur une équipe

gagnante et le gardien Ed Johnston ne fait pas exception à la règle.

Johnston, considéré comme

un des meilleurs gardiens de hockey, a été le cerbère régulier du Boston de 1962 au début de la présente saison alors que les Bruins subissaient l'élimination chaque année.

Il réchauffe maintenant le banc alors que les Bruins connaissent leur meilleur début de saison depuis des années.

"Nous avons compté des buts et obtenu de belles performances des joueurs de défense et du gardien Gerry Cheevers", a déclaré Johnston.

Ce dernier a perdu son poste régulier en raison de malaises musculaires au camp d'entraînement et Cheevers a impressionné au point de conserver le poste.

Les échanges conclus par les Bruins avant la saison ont grandement contribué aux succès de Cheevers.

Le club présente une fiche de 4-1-1 pour neuf points et une triple égalité au deuxième rang de la Division Est du circuit. Johnston est parfaitement conscient du changement d'attitude chez l'équipe et il est le premier à l'admettre.

"L'esprit d'équipe est à son sommet. Tout le monde essaie d'aider son voisin. C'est la meilleure formation que je connaisse depuis mon arrivée à Boston."

Calendrier

Les Bruins sont inactifs ce soir, mais reçoivent les Pingouins de Pittsburgh dimanche soir.

Ce soir, les Blues de St-Louis visitent les Canadiens au Forum de Montréal; Détroit se rend à Philadelphie; Chicago joue à Minnesota et Pittsburgh reçoit Los Angeles.

Dimanche, les Leafs se rendent à New York; Chicago est à Détroit et la Californie visite Philadelphie dans les autres joutes au calendrier.

Le match Chicago - Minnesota sera intéressant, surtout à la suite des revers des Hawks aux mains de deux autres clubs de la nouvelle division, Pittsburgh et Los Angeles. On sait que Chicago n'a récolté qu'un verdict nul en sept matches depuis le début de la saison.

De plus, les deux parties disputées par les Leafs en fin de semaine sont importantes, car deux de leurs trois gains ont résulté de matches avec Chicago et le troisième, d'une partie avec Los Angeles.

Le vétérain Allan Stanley, des Leafs, voit un certain parallèle entre la légèreté actuelle du Toronto et celle qui a résulté en 10 revers d'affilée la saison dernière.

"Une équipe bourrée de talent comme la nôtre connaît des légèretés pour une raison, selon Stanley.

"Nous oublions les éléments fondamentaux du hockey et tentons d'utiliser des moyens autres que ceux qui nous permettent d'afficher notre meilleure tenue. L'an dernier, il s'agissait de trouver la formule qui mettrait fin à notre étiage.

"Personne n'a pris le mors au dent. En travaillant ensemble, nous en sommes sortis une meilleure équipe qu'auparavant et c'est ce que nous faisons présentement".

rien de tel pour protéger votre coeur!

La souffleur qui empêche un souffle au coeur! Réglez une fois pour tout la corvée dangereuse du pelletage de la neige avec la puissante souffleur Ariens à autopropulsion, conçue, réalisée et éprouvée pour les bordées de neige du Québec. Ariens démarre et tourne tous les jours, à 4 vitesses avant et 1 vitesse arrière, déblaye rapidement une largeur de 2 pieds à la fois. Voyez la fonctionner, constatez son rendement et son bas prix dès aujourd'hui chez le dépositaire Ariens près de chez-vous.

C'est Ariens ou rien!

Distributeur exclusif pour la Province de Québec

**MORIN EQUIPEMENT INC.**

2075 rue Brandy, Québec 10, Qué.

Messieurs, sans obligation de ma part, veuillez s.v.p. m'envoyer de plus amples renseignements et le nom du dépositaire le plus près de chez-moi.

Nom.....

Adresse.....

DEPOSITAIRES ARIENS:

Entreprises Jacques Cartier

13095 Ouest, Boul. Gouin 626-5575

Pierrefonds, Que.

W. H. Perron & Co. Ltée

515 Boul. Labelle 681-1615

Chomedey Ville Laval Qué.

LAJEUNESSE AUTO ELECTRIQUE

15560 est Rue Sherbrooke 642-0261

Pointe aux Trembles

DUPUIS MOTOR BOAT

3597 Hochelaga 526-7707

Montréal

Phil Esposito

## LIGUE NATIONALE Division de l'Est

|           | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|-----------|----|----|----|----|----|----|------|
| Canadiens | 7  | 4  | 1  | 2  | 18 | 14 | 10   |
| New York  | 7  | 3  | 1  | 3  | 24 | 18 | 9    |
| Boston    | 6  | 4  | 1  | 1  | 27 | 14 | 9    |
| Détroit   | 7  | 4  | 2  | 1  | 24 | 22 | 9    |
| Toronto   | 6  | 3  | 3  | 0  | 19 | 15 | 6    |
| Chicago   | 7  | 0  | 6  | 1  | 15 | 34 | 1    |

## Division de l'Ouest

|              | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|--------------|----|----|----|----|----|----|------|
| Los Angeles  | 7  | 3  | 2  | 2  | 21 | 19 | 8    |
| Pittsburgh   | 8  | 3  | 4  | 1  | 21 | 21 | 7    |
| Minnesota    | 6  | 2  | 2  | 2  | 14 | 19 | 6    |
| Philadelphie | 5  | 3  | 2  | 0  | 11 | 12 | 6    |
| Californie   | 7  | 2  | 4  | 1  | 19 | 23 | 5    |
| St-Louis     | 6  | 1  | 3  | 2  | 11 | 13 | 4    |

## Compteurs de la LHN

|             | B. | A. | Pts |
|-------------|----|----|-----|
| Stanfield   | 8  | 8  | 12  |
| McKenzie    | 2  | 10 | 12  |
| R. Hull     | 7  | 4  | 11  |
| Cournoyer   | 6  | 5  | 11  |
| Rattelle    | 2  | 7  | 9   |
| Béliveau    | 5  | 4  | 9   |
| Bucyk       | 5  | 4  | 9   |
| Howe        | 4  | 5  | 9   |
| Goyette     | 5  | 2  | 7   |
| Hawfield    | 4  | 3  | 7   |
| Mahovlich   | 3  | 4  | 7   |
| Nesterenko  | 1  | 6  | 7   |
| Young       | 1  | 6  | 7   |
| Esposito    | 5  | 1  | 6   |
| Williams    | 2  | 4  | 6   |
| Henderson   | 2  | 4  | 6   |
| Neilson     | 1  | 5  | 6   |
| Keon        | 2  | 4  | 6   |
| Gilbert     | 1  | 5  | 6   |
| Brown       | 1  | 5  | 6   |
| Conacher    | 3  | 2  | 5   |
| Orr         | 2  | 3  | 5   |
| Ullman      | 4  | 0  | 4   |
| Kurtenbach  | 1  | 3  | 4   |
| D. Marshall | 2  | 2  | 4   |
| Wharff      | 2  | 2  | 4   |

## THOMSON EN AVANT

MELBOURNE — Le golfeur australien Peter Thomson s'est presque assuré de la victoire dans l'omnium Australien dans la troisième ronde de hier en augmentant son avance sur son plus proche rival à sept coups.

Thomson, un amateur, a réussi le parcours de six mille 702 verges à normale 73 en 71 pour un total de 209 après 54 trous. Il avait terminé ses deux premières rondes avec 69. Il est suivi par l'Australien Harry Berwick, qui a un total de 216. Les derniers 18 trous du tournoi doivent être joués aujourd'hui.

## UN AUTRE WIMBLEDON

LONDRES — La finale du simple des champions de Londres de tennis professionnel ce soir à Wembley, sera une répétition de la rencontre en finale du premier Wimbledon professionnel en août dernier, c'est-à-dire entre Rod Laver et Ken Rosewall.

## La charte à Blue Bonnets

|           | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|-----------|----|----|----|----|----|----|------|
| Canadiens | 7  | 4  | 1  | 2  | 18 | 14 | 10   |
| New York  | 7  | 3  | 1  | 3  | 24 | 18 | 9    |
| Boston    | 6  | 4  | 1  | 1  | 27 | 14 | 9    |
| Détroit   | 7  | 4  | 2  | 1  | 24 | 22 | 9    |
| Toronto   | 6  | 3  | 3  | 0  | 19 | 15 | 6    |
| Chicago   | 7  | 0  | 6  | 1  | 15 | 34 | 1    |

|              | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|--------------|----|----|----|----|----|----|------|
| Los Angeles  | 7  | 3  | 2  | 2  | 21 | 19 | 8    |
| Pittsburgh   | 8  | 3  | 4  | 1  | 21 | 21 | 7    |
| Minnesota    | 6  | 2  | 2  | 2  | 14 | 19 | 6    |
| Philadelphie | 5  | 3  | 2  | 0  | 11 | 12 | 6    |
| Californie   | 7  | 2  | 4  | 1  | 19 | 23 | 5    |
| St-Louis     | 6  | 1  | 3  | 2  | 11 | 13 | 4    |

|           | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|-----------|----|----|----|----|----|----|------|
| Canadiens | 7  | 4  | 1  | 2  | 18 | 14 | 10   |
| New York  | 7  | 3  | 1  | 3  | 24 | 18 | 9    |
| Boston    | 6  | 4  | 1  | 1  | 27 | 14 | 9    |
| Détroit   | 7  | 4  | 2  | 1  | 24 | 22 | 9    |
| Toronto   | 6  | 3  | 3  | 0  | 19 | 15 | 6    |
| Chicago   | 7  | 0  | 6  | 1  | 15 | 34 | 1    |

|           | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|-----------|----|----|----|----|----|----|------|
| Canadiens | 7  | 4  | 1  | 2  | 18 | 14 | 10   |
| New York  | 7  | 3  | 1  | 3  | 24 | 18 | 9    |
| Boston    | 6  | 4  | 1  | 1  | 27 | 14 | 9    |
| Détroit   | 7  | 4  | 2  | 1  | 24 | 22 | 9    |
| Toronto   | 6  | 3  | 3  | 0  | 19 | 15 | 6    |
| Chicago   | 7  | 0  | 6  | 1  | 15 | 34 | 1    |

|           | PJ | PG | PP | NP | BP | BC | PTS. |
|-----------|----|----|----|----|----|----|------|
| Canadiens | 7  | 4  | 1  | 2  | 18 | 14 | 10   |
| New York  | 7  | 3  | 1  | 3  | 24 | 18 | 9    |
| Boston    | 6  | 4  | 1  | 1  | 27 | 14 | 9    |
| Détroit   | 7  | 4  | 2  | 1  | 24 | 22 | 9    |
| Toronto   | 6  | 3  | 3  | 0  | 19 | 15 | 6    |
| Chicago   | 7  | 0  | 6  | 1  | 15 | 34 | 1    |

## UNE ATTITUDE VICTORIEUSE FAIT LE SUCCÈS DES ARGOS

Le pilote Leo Cahill s'est évertué pendant toute la saison à infuser une attitude victorieuse chez ses Argos de Toronto.

A l'heure actuelle, à deux parties de la fin du calendrier régulier, il en est au point où une victoire n'aura guère d'influence sur le classement final dans la Conférence de football de l'Est, "mais une défaite pourrait bien faire effondrer ce que nous avons édifié cette saison".

Les Argos visitent les Rough Riders à Ottawa à 2h, cet après-midi dans un match télédiffusé par Radio-Canada. Les Tiger-Cats de Hamilton reçoivent les Alouettes de Montréal demain après-midi dans une partie télédiffusée par CTV.

Afin de terminer au deuxième rang, les Argos devront vaincre les Riders par au moins 36 points tout en espérant que les Alouettes triomphent des Riders la semaine prochaine tandis qu'ils vaincront eux-mêmes les Cats.

Argos-Riders

Les Argos ont tenu les Riders à un match nul de 28-28 la semaine dernière, ce qui a fortement impressionné le pilote Frank Clair, de Ottawa.

"Les Argos sont confiants maintenant de leur quart-arrière Wally Gahler affiche une belle tenue, ce qui rend les Argos d'autant plus difficiles à battre. De plus, il n'y a rien qu'ils aimeraient mieux que mettre fin à nos chances de finir au premier rang", a déclaré Clair jeudi soir.

Ralph Sazio, pilote des Cats, a été également impressionné par la tenue récente des Argos, mais il favorise Ottawa en raison de leur quart-arrière Russ

Jackson, sans oublier de mentionner que les Argos sont capables de triompher n'importe quand.

Entre-temps, Ian McDonald a cédé sa place à Jim Copeland, qui remplacera le blessé Ed Learm sur les retours de bottes de dégagement. Jim Dillard,

Norm Stoneburgh, Bill Frank et Dick Thornton soignent des blessures dans le camp des Argos et il en est de même pour Mike Blum, Ted Collins et Billy Joe Booth chez les Riders.

Les Riders et les Argos sont favoris par 10 points pour l'emporter en fin de semaine.

## PEU IMPORTE LES MÉDAILLES

MEXICO — L'Américain Don Schollander qui réalisa le deuxième meilleur temps des éliminatoires du 400 mètres nagebreille hier matin (4.32.3), derrière le Mexicain Guillermo Echeverria (4.27.6) a décidé de ne pas participer à la finale hier soir.

"Je ne suis pas venu à Mexico pour gagner des médailles mais pour savoir ce que j'ai à faire pour me réparer l'AVANT PROCHAIN", a expliqué l'Américain.

Echeverria, en l'absence de Mike Burton et de par le fait de Schollander et de l'Allemand Wiegand n'aura à redouter que le Hollandais Dick Langerhorst et le Soviétique Semion Belitz-Geimann en finale.

L'Américaine mdeboite Meyer, comme sur 800, paraît sans rivale dans le 400 (4.53.2 sans forcer), de même que la Soviétique Galina Prozumentchikova au 200 brasse (2.52.3) et l'Américaine Claudia Kolb au 200 4 nages (2.36) alors que la finale du 100 mètres — dos mettra aux prises l'Américain Ray Rivero (1.02.1) l'Italien Franco Del Campo (1.03) et l'Allemand de l'est Roland

Matthes (1.03.2) qui détient le record du monde.

D'autre part, deux soviétiques ont réalisé moins de 1.10 au 100 mètres-brasse, Georgy Prokopenko (1.08.6) et Vladimir Kosinski.

## NAGEURS DEMANDÉS

L'Association canadienne de polo aquatique est à la recherche de jeunes athlètes qui peuvent nager 100 mètres en moins de 60 secondes afin de former une équipe qui méritera une place aux Jeux panaméricains de Colombie en 1971 afin de participer aux Jeux olympiques en 1972.

On a tracé un programme en ce sens lors d'une assemblée à London en septembre dernier.

On a d'abord amendé le règlement afin de restreindre les championnats canadiens aux équipes qui font partie d'une ligue reconnue comprenant au moins quatre clubs disputant un calendrier de 20 joutes. De plus, chaque club devra commander une filiale junior.

## COMPTABLES AGRÉÉS

|                                                                                                                                                                             |                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BELZILE, CARDINAL, ROY &amp; CIE</b><br>Comptables agréés<br>ALAIN BELZILE, C.A.<br>PIERRE CARDINAL, C.A.<br>CLAUDE ROY, C.A.<br>2345 est, Belanger<br>Montréal 729-5226 | <b>Lucien Dahmé, C.A.</b><br>Comptables agréés<br>276 ouest, rue St-Jacques<br>Suite 110 843-4194 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PROVOST &amp; PROVOST</b><br>Comptables agréés<br>ROGER PROVOST, C.A.<br>Syndic Licencié<br>ROLAND PROVOST, C.A.<br>928 est, boul. St-Joseph<br>526-1661 | <b>VIAU &amp; ROBIN</b><br>Comptables agréés<br>LUCIEN D. VIAU, C.A.<br>H. LIONEL ROBIN, C.A.<br>JACQUES R. CHADRON, C.A.<br>PAUL RENAULT, C.A.<br>J. SERGE GERVAIS, C.A.<br>4926 ave. Verdun, Verdun<br>769-3871 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Duval, Bateau &amp; Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

## Mallette, Normandin &amp; Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

|                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jean Orléan, C.A.<br>Louis F. Morin, C.A.<br>Pierre J. Séguin, C.A.<br>André St-Amand, C.A.<br>Bernard, Proulx, C.A.<br>Jacques Lacroix, C.A.<br>Jacques Carrière, C.A. | Yvan Normandin, C.A.<br>Michel Mallette, C.A.<br>Paul E. Mallette, C.A.<br>Gilles R. Normandin, C.A.<br>Paul Renaud de Cotret, C.A.<br>André Renaud, C.A.<br>Jean L. Lacroix, C.A.<br>André Massé, C.A. | Paul André Lachance, C.A.<br>Gaston Chabot, C.A.<br>Jacques-René de Cotret, C.A.<br>Robert R. Ménard, C.A.<br>André Renaud, C.A.<br>Jean L. Lacroix, C.A.<br>Guy Lefebvre, C.A. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

|                                                                                                        |                                                                                                   |                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| R. J. R. Dawson, C.A.<br>D. P. Aitken, C.A.<br>D. M. Long, C.A.<br>W. G. Hogg, C.A.<br>L. Graves, C.A. | J. F. Lewis, C.A.<br>J. D. Hogg, C.A.<br>A. C. Shook, C.A.<br>E. G. Ward, C.A.<br>L. Wright, C.A. | A. Poirault, C.A.<br>G. A. Galarneau, C.A.<br>H. J. Galarneau, C.A.<br>P. Galarneau, C.A.<br>D. Huard, C.A. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et Associés

Comptables agréés

|                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Maurice Samson, C.A.<br>Jean Lacroix, C.A.<br>Dorland Hogg, C.A.<br>Albert Gagnier, C.A.<br>Bernard Proulx, C.A.<br>André St-Amand, C.A.<br>Bernard, Proulx, C.A.<br>Jacques Lacroix, C.A.<br>Jacques Carrière, C.A. | Lucien P. Bélair, C.A.<br>Lionel Roussin, C.A.<br>Raymond Fortier, C.A.<br>Clement Proulx, C.A.<br>Pierre Lesage, C.A.<br>Pierre Chouinard, C.A.<br>Gilles Trépan, C.A.<br>Marcel Mercier, C.A.<br>Pierre David, C.A.<br>Emile Mallette, C.A.<br>Emilien Gauthier, C.A.<br>Bernard Lacroix, C.A.<br>Pierre Pharoand, C.A.<br>Roland Lévesque, C.A.<br>Robert Blanchette, C.A.<br>Jacques Trempe, C.A.<br>Yves Vermette, C.A.<br>Walter Rochford, C.A.<br>Richard Jean, C.A. | Leon Côté, C.A.<br>Hensley Bourgeois, C.A.<br>Percy Auger, C.A.<br>Marcel Imbault, C.A.<br>Vernon Fargat, C.A.<br>Pierre Barry, C.A.<br>Adrian Côté, C.A.<br>Jean-Paul Boyer, C.A.<br>Reol Auger, C.A.<br>Jean-Paul Barbeau, C.A.<br>Jacques Miller, C.A.<br>Jean Favoau, C.A.<br>Paul A. Michaud, C.A.<br>Denis Menard, C.A.<br>Jean M. Allard, C.A.<br>André Lévesque, C.A.<br>Gérard Mongeau, C.A.<br>Reagan Myre, C.A.<br>Pierre Pallander, C.A. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Montréal - Québec - Rimouski

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

## Patinage à Sauvé

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.



La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres désireux de se perfectionner dans ce domaine. Tous les dimanches de 5.00h. à 8.00 p.m. des instructeurs feront profiter de leurs conseils les adeptes de ce sport au Centre Paul Sauvé.

La Palestre Nationale offre des cours de patinage artistique à tous ses membres dés

## Suites de la première page

## BERTRAND

institutions indépendantes ou privées dans un ensemble plus cohérent et plus organique. Un certain nombre d'entre elles doivent exister, a-t-il précisé hier à ce sujet, mais il faut procéder à une révision de leur statut juridique, de leur régime pédagogique et de leur régime financier.

● Au niveau de l'enseignement collégial, le ministre a dit espérer qu'une vingtaine de nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) viendront s'ajouter dès septembre 1968 à ceux qui ont été établis en septembre 1967. Cela permet de prévoir que le réseau des CEGEP sera complété en 1969 ou 1970.

Dans le domaine de la régionalisation, le ministre prévoit faire inscrire au budget de l'année 1968-69 la construction d'une centaine d'autres écoles secondaires polyvalentes. On sait que le début de la construction de quelque 125 de ces écoles a été prévu au budget de l'exercice financier 1967-68 qui a été dévoilé en mars dernier. Pour les deux années, cela représentera donc un investissement de l'ordre de \$700 millions, soit quelque 200 écoles qui, une fois terminées, devraient permettre d'accueillir plus de 450.000 élèves. De plus, le ministre mettra au point un système plus efficace pour l'élaboration des plans et devis afin de raccourcir les délais. Des ingénieurs attachés aux bureaux interrégionaux du ministère effectueront aussi une surveillance beaucoup plus suivie des constructions et accéléreront la marche des travaux.

● Un des aspects les plus importants du programme dévolu hier par le ministre a trait à la formation des maîtres, "cœur de la réforme scolaire". C'est ainsi que le ministre mettra en marche un vaste projet de perfectionnement des professeurs d'écoles normales ainsi qu'un programme de formation des maîtres non qualifiés.

Parallèlement à ces deux programmes majeurs, dans ce domaine, le ministre apportera au budget B les transformations requises par l'évolution des dernières années. De plus, une attention toute particulière sera apportée à l'élargissement des cours pour la formation des professeurs de métiers des écoles secondaires et des professeurs de technique des CEGEP.

● Dans le domaine de la recherche pédagogique, l'Institut qui a été fondé il y a quelques mois édifiera ses structures et forgera ses instruments d'action. On vient d'ailleurs de créer dans ce but le comité du plan de développement de la recherche et un Centre de documentation et d'information qui sera au service de tous les chercheurs du Québec et de l'étranger.

● Dans le domaine de l'éducation permanente, on mettra pour la première fois au service de la population des cours de formation générale par correspondance, de la septième année à la onzième année. Depuis plusieurs années déjà, comme on le sait, des cours commerciaux et techniques par correspondance existent.

● Le nouveau service des parents du ministère vient de publier un répertoire des associations de parents et de parents-maîtres. De plus, un comité consultatif sera créé afin de conseiller le service et, dans chacun des bureaux

interrégionaux, des conseillers techniques seront attachés aux relations du ministère avec les parents et les associations de parents.

● Au niveau de l'enseignement élémentaire et secondaire, le ministre publiera au cours des prochains mois plusieurs guides à l'intention des classes maternelles ainsi qu'un grand nombre de fascicules contenant les diverses disciplines au programme des écoles secondaires afin de faciliter le décloisonnement des sections et la mise en oeuvre de la polyvalence. Autre point fondamental, la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire s'appliquera de façon majeure, au cours de la prochaine année, à la réforme des programmes et des méthodes d'enseignement. Le ministre indique clairement d'ailleurs que toutes les mesures administratives ou d'organisation prises jusqu'ici ne constituent que des étapes préparatoires à la vraie réforme que le ministère doit maintenant entreprendre, c'est-à-dire celle des programmes et des méthodes d'enseignement. Dans ce but le ministre procédera à de nombreuses expériences. M. Bertrand n'a pas précisé davantage à ce sujet.

## OTTAWA

considère la plupart des grandes baies terre-neuviennes comme de grandes baies historiques.

Malgré les protestations de caractère non-officiel en provenance de Washington le ministre des affaires extérieures a indiqué que les relations du Canada avec son voisin du sud sont excellentes, qu'il est inévitable que des divergences fréquentes se produisent et que celles qu'on connaît maintenant au sujet des limites de pêche ne sont pas de nature à entraîner des affrontements de navires de guerre au large des côtes canadiennes comme les journalistes l'ont imaginé sitôt connue la position de Washington.

Dans ses déclarations d'hier et dans celles de la veille au comité de la Chambre sur les affaires extérieures le ministre a laissé entendre que d'autres pays que les États-Unis ont des droits de pêche historiques au large des côtes canadiennes, comme le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark, la France, le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

Ces pays vont devoir sacrifier bientôt leurs droits historiques et M. Martin a signalé que le Canada négocie l'abandon progressif des privilèges acquis par ces pays au cours de l'histoire.

Le Canada a commencé dès l'adoption de la loi à la faire respecter par les pays qui n'ont pas de privilèges dans nos zones de pêche. Ce fut le cas de la Russie. Ainsi le Canada a avisé à plusieurs reprises la Russie de retirer de la zone de douze milles les flottes de pêche qui s'y aventuraient, provoquant ainsi de vigoureuses protestations des pêcheurs de la côte atlantique.

La loi canadienne sur les zones de pêche a été adoptée par le parlement en 1964. De façon générale elle établit que la limite de douze milles est mesurée à partir des sinuosités de la côte mais elle permet également au gouverneur en conseil d'établir la limite à partir de lignes droites qui

## L'EXPO

maines. Comme il neigera bientôt sur la Place de l'Afrique, il faudra penser à chauffer les pavillons d'ici quelques semaines, en attendant de leur trouver une fonction définitive. Les suggestions ne manquent pas, et les dossiers de monsieur le maire, dit-on, ont une épaisseur respectable. On a hâte de savoir.

Hier, à 15h. déjà, les visiteurs avaient fait mentir les prédictions de l'Expo. On attendait 285.000 personnes, on en dénombra 301.768. Estimation hier soir: 400.000 personnes. Les enfants ont profité du congé de M. Johnson. On est certain maintenant d'atteindre les cinquante millions avant la fermeture.

La cérémonie de clôture, demain, débute à 10h. Place des Na-

replaceraient la règle des sinuosités.

En fixant les limites au large de Terre-Neuve et du Labrador par le système des lignes droites le ministre a dit en Chambre que le gouvernement commençait par les zones qui sont le moins susceptibles de créer des controverses.

Des discussions beaucoup plus sérieuses pourraient surgir si le Canada décidait de fermer le détroit de Cabot entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse faisant ainsi de tout le golfe une nappe d'eau intérieure, ou si le Canada décidait encore de fermer le détroit de la Reine-Charlotte sur le Pacifique entre l'Île du même nom et celle de Vancouver.

## DOSCO

la possibilité d'y maintenir la production à l'aide de subventions publiques, du moins pendant quelques temps. On croit savoir que les deux gouvernements ont également étudié les perspectives d'emploi pour les travailleurs qui seraient mis à pied à la suite de la fermeture de l'établissement.

M. Smith était à la tête d'une délégation de six ministres provinciaux, qui se sont joints aux ministres fédéraux des finances, de l'industrie, des mines, de la santé et du travail. Le premier ministre Pearson a présidé lui-même à la séance de travail du matin; il fut relayé dans l'après-midi par le ministre fédéral du commerce, M. Winters.

## SAULNIER

liers de petites municipalités, il est essentiel qu'il existe un certain nombre de cercles concentriques, c'est essentiel à la santé et à l'équilibre comme au progrès harmonieux du Québec.

## 3 types de villes

"Il faut d'abord trois ou quatre grandes villes qui chacune à leur façon influent sur la vie québécoise en général; il faut ensuite une dizaine ou une quinzaine de véritables métropoles régionales, des villes importantes jouant un rôle essentiel de pôle de croissance dans toute leur région économique et administrative, qui soient un lieu d'essor économique et technique aussi bien que social et culturel, le chef-lieu naturel de leur région, le cœur de son développement humain, qui soient le siège d'une administration québécoise décentralisée et de centres régionaux d'enseignement supérieur, etc.; il faut, enfin, des petites villes dynamiques qui soient pour deux ou trois comtés un centre modeste mais réel de vie économique et culturelle, un lieu de rencontre et d'échanges, un centre où l'on trouve tout ce qui est indispensable à l'activité quotidienne. C'est au niveau provincial que ces centres doivent être définis afin de favoriser l'expansion des uns et délimiter celle des autres."

"Il faut que chaque ville, petite, moyenne ou grande, puisse se développer dans la ligne de sa vocation, selon ses ressources propres, avec un type d'activité correspondant vraiment à sa situation et à ses moyens; il faut aussi que dans chacune la population locale et environnante trouve réponse à ses besoins, obtienne ce que l'on doit naturellement attendre selon le cas d'un chef-lieu local, d'une métropole régionale ou d'une grande ville. Bref, il est temps de revenir au bon sens et de substituer au développement anarchique dans une rivalité ruineuse pour tous, une expansion ordonnée en fonction d'une politique réfléchie et d'une planification élaborée pour le mieux-être de la province entière."

Tous les aspects Notant que la croissance intéresse tous les aspects de l'homme et non seulement l'économie, M. Saulnier a déclaré: "Le plus difficile pour nos villes, pour les administrateurs de nos villes, ne sera pas d'accroître l'activité économique mais d'améliorer constamment la qualité de la vie, ce qui veut dire de savoir inventer un milieu socialement harmonieux et intellectuellement fécondant. Problème redoutable que personne, même dans les villes les plus puissantes d'Amérique du Nord, ne peut se targuer d'avoir commencé à résoudre efficacement."

tions. Y seront le gouverneur général Roland Michener, le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe, le premier ministre Lester Pearson, Daniel Johnson, Jean Drapeau, Lucien Saulnier, Robert Winters, le président du collège des commissaires, Jean-Albert Goris, tous ses collègues. A midi, les "baladins du centenaire", les audacieux pilotes de l'ARC, évolueront dans le ciel, durant 44 minutes. On amènera les drapeaux un à un, les cent coups de canon seront tirés à 15h.30, et des feux d'artifice éclateront au-dessus de la Cité du Havre et de l'Île Notre-Dame. Et les gens quitteront les lieux, comme à l'aube après une nuit folle. Gavés, et un peu tristes.

Soulignant qu'il y a "peu de tâches aussi pressantes qu'une philosophie de la civilisation urbaine, qu'une grande politique de la ville moderne", M. Saulnier a indiqué que pour faire de nos villes des lieux où il fait bon vivre, des lieux où la mesure de l'homme, il faut lutter contre l'anonymat, contre les facteurs de tension, contre les facteurs de commercialisation des loisirs. Bref, "on doit repenser la ville selon des critères nouveaux et admettre que l'intervention des pouvoirs publics s'exerce directement dans le sens du progrès culturel et social".

Il a ajouté: "Il faut que chaque ville, et dans le cas des grandes villes, que chaque quartier, offre au citoyen un cadre de vie harmonieux et les ressources indispensables à son épanouissement."

## QUÉBEC

cours de la prochaine année ou encore que certaines entreprises, actuellement limitées à la France, s'étendent à d'autres pays", a déclaré le ministre en parlant des projets de son ministère au chapitre de la coopération avec l'étranger.

M. Bertrand a aussi mentionné l'accroissement considérable des échanges franco-québécois à la suite de la

visite en septembre, du ministre de l'Éducation nationale de France, M. Alain Peyrefitte; augmentation du nombre de bourses France-Québec, augmentation également du nombre de subventions pour la diffusion des livres techniques et scientifiques, expansion du Centre de documentation technique et scientifique, augmentation dans les charges des missions françaises au Québec et québécoises en France, augmentation dans les échanges universitaires, mise sur pied d'un service d'accueil, etc.

Celles-ci avaient été presque totalement évacuées avant le raid, et les recherches des

été pulvérisées au cours du bombardement. D'autre part, une tranchée d'une vingtaine de mètres de large, qui semble avoir été creusée par une hache géante s'est ouverte sous le choc des bombes et serpente à travers plusieurs rangées de maisons. Les ruines sont si enchevêtrées qu'on a du mal à réaliser qu'il s'agissait d'habitations.

Celles-ci avaient été presque totalement évacuées avant le raid, et les recherches des



**BEAUDOIN** (Notaire Gérard). Accidentellement à Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, ancien de l'Externat Classique Ste-Croix, membre de la Chambre des notaires, directeur de la Caisse Populaire St-Denis, notaire-conseil de la Fabrique St-Denis, membre de l'Équipe des foyers "Feu et Joie", membre de l'Association Professionnelle du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Durbin, père de Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère Mme Aima Guay Beaudoin, ses frères Robert, C.A. et Michel, sa sœur Thérèse, sa belle-sœur Gisele Lachapelle et son beau-frère Fernand Brière. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Paul & Fortin no 835 rue Laurier est, à 1 heure 50, pour se rendre à l'église St-Fabien, 6455 De Penthi où le service sera célébré à 2.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LASALLE** à Outremont, le 27 octobre 1967 à l'âge de 92 ans, est décédée Noémie Archambault, épouse de feu de Dr Albert LaSalle. Lui survivent deux sœurs, Aline, Rachel (Mme, Jules Archambault) un frère Mgr Vincent Archambault, curé de Bolton, spm, New-York, un beau frère le Dr. Jules Archambault. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence au 70 rue Helwood à 3 heures 15, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 3.30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TANGUAY** à Montréal, le 27 octobre 1967 à l'âge de 64 ans, est décédé Adolphe Tanguay, époux de Clotilde. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois no 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 heures 15 pour se rendre à l'église St-Léon où le service sera célébré à 8.30 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## DEBRAY

Le procureur a également souligné que le livre écrit par Régis Debray "Révolution dans la Révolution" avait un "rapport direct avec les défaits reprochés".

"Nous ne jugeons pas les accusés pour leurs seules intentions, a-t-il affirmé, mais la lecture de ce livre marxiste prouve bien qu'il y a eu préméditation".

Dans son réquisitoire, le procureur a énuméré les preuves à charge présentées par l'accusation tout au long du procès, tout en réfutant les preuves à décharge apportées par la défense.

Il a établi comme suit les trois chefs d'accusation contre Debray et Bustos:

Rebellion: participation des accusés à la guérilla pendant toute la période où se sont produites les embuscades de Nancabauzu et d'Iritipi.

Assassinat: au cours de ces embuscades, des soldats boliviens ont été tués ou blessés.

Vol: les soldats victimes des embuscades ont été dépouillés de leurs effets.

Prendant la parole après le colonel, un des deux avocats de la partie civile, Me Morales, a réclamé l'indemnisation par les accusés des victimes de la guérilla.

Le montant de cette réparation sera fixé par le conseil de guerre après la lecture de la sentence.

Les plaidoiries commenceront vraisemblablement ce matin.

Un interview de Régis Debray

A travers une porte grillagée et en présence d'un gardien qui enregistre la conversation, Régis Debray, un des six co-accusés de Camiri, a été interviewé en espagnol, sur ordre exprès du commandant de la place, dans sa prison, par l'envoyé spécial de l'AFP, M. Marc Hutten.

"Je me sens mal parce que mon procès se déroule comme si je n'étais pas là, a déclaré Debray. La procédure bolivienne interdit à l'accusé de prendre la parole et je dois assister depuis des mois à un défilé soigneusement organisé de calomnies, de mensonges et d'insinuations, sans pouvoir y répondre. Mon avocat ne peut guère me défendre, d'abord parce qu'il ne connaît pas tous les faits et aussi parce qu'il est l'objet de pressions psychologiques."

"Je n'écris guère, je n'ai pas l'esprit à cela. Je passe mon temps à penser à Guevara, à mes camarades morts et aussi à mon procès."

Debray voit trois raisons au déclenchement prématuré de la guérilla en Bolivie: "Le chef de l'avant-garde, Marcos, a commis des imprudences; il y a laissé découvrir l'existence de la guérilla, en mars, et les guérilleros ont été suivis pas à pas jusqu'à Nancabauzu par une colonne de l'armée. Ensuite, Algaraz, un des quatre co-accusés, a dénoncé l'existence qui servait de point de contact avec la guérilla et la ville et la défection de trois éléments, le 11 et le 17 mars. Il y avait parmi eux un envoyé de la police, qui avait obtenu toutes les informations qu'il désirait et qui a pu faire un véritable rapport à l'armée."

Sur la question de savoir si "Che" Guevara pouvait être tenu, partiellement du moins, responsable de l'échec de la guérilla bolivienne, Debray a répondu: "Non, absolument pas. Au contraire, le "Che" a tout fait pour que la guérilla se développe."

## Selon les Métallos

## Le rapport Carter n'aurait pas encore été mis au rancart

Les délégués des Métallos-Unis d'Amérique ont eu nettement l'impression, à la suite de leur rencontre avec le ministre fédéral des finances, que le rapport Carter sur la fiscalité n'a pas encore été relégué aux oubliettes. Le syndicat remettait hier au gouvernement un mémoire sur l'opportunité de mettre en oeuvre les modifications assez radicales de notre régime fiscal proposées par la commission du même nom.

De l'avis du syndicat, le gouvernement, en édulcorant les recommandations de la commission, renverrait aux calendes grecques une réforme urgente et nécessaire. Le mémoire dénonce l'opposition globale et concertée des milieux d'affaires à la mise en oeuvre du rapport; "ce que ces gens réclament, ajoute-t-il avec une pointe d'ironie, c'est un Etat-providence pour les investisseurs!"

M. Sharp aurait accueilli avec intérêt l'opinion du syndicat selon laquelle notre industrie minière survivrait facilement à l'abolition de ses privilèges fiscaux. Le rapport, selon les Métallos-Unis,

tient amplement compte de l'élément "risque" dans le secteur minier. A cet égard, le mémoire signale que les investissements des compagnies minières, qui disposent de marchés assurés, de dépôts miniers bien explorés et d'analyses de coûts du dernier raffinement, sont aussi risqués que ceux d'un constructeur d'immeubles d'appartements à Toronto! (On sait qu'à l'heure actuelle le marché de l'habitation est le plus "sûr" qui soit).

Le syndicat qualifie de "coercition" et de "recours abusif à leur pouvoir économique" la remise, par les compagnies minières, de certains de leurs projets d'investissement à la suite de la publication du rapport Carter. Le mémoire affirme, entre autres, que l'abandon par Asbestos Corporation du projet d'exploitation des gisements d'amiante de l'Ungava aurait été motivé par de nouvelles évaluations — moins favorables — des coûts de l'entreprise, plutôt que par la crainte de la réforme fiscale envisagée à l'heure actuelle.

## Informations économiques

## Légère hausse des dépenses fédérales cette année

C'est en qualifiant de "pure spéculation" les rumeurs voulant que le gouvernement pratique des coupes substantielles dans les prévisions budgétaires de l'année financière à venir que le ministre des finances a annoncé hier une légère hausse (\$61.8 millions, soit moins de 1%) des dépenses fédérales pour l'année financière en cours. Les crédits supplémentaires, qui portent à près de \$9.7 milliards le budget du gouvernement central, affectent surtout les ministères suivants:

| Ministère          | Montant (en millions de dollars) |
|--------------------|----------------------------------|
| Main-d'oeuvre      | 30.0                             |
| Postes             | 10.4                             |
| Transports         | 8.3                              |
| Travaux publics    | 4.0                              |
| Pêcheries          | 3.4                              |
| Affaires indiennes | 2.8                              |

## Les fonds hypothécaires seraient suffisants

Le vice-président de la Société centrale d'hypothèques et de logement a affirmé hier que les fonds hypothécaires seraient suffisants pour financer la construction des 170.000 habitations prévues pour cette année. M. MacLennan a ajouté que les institutions financières prêteront sur la Loi nationale de l'habitation, taux qui a été porté récemment à 8 1/4%. L'éventail des taux, selon lui, irait de 7 3/4 à 8 pour cent.

## Mini-dégrevement pour les non-salariés

Le ministre fédéral du revenu a annoncé que son ministère cessera de percevoir les intérêts encourus par les contribuables non salariés, lorsque ceux-ci

seront inférieurs à cinq dollars. Cette mesure, selon M. Benson, profitera surtout aux retraités et autres contribuables "marginaux". On sait que les non-salariés sont tenus de payer leur impôt sur le revenu trimestriellement; s'ils ne le font pas, ils sont tenus de verser au fisc les intérêts accumulés.

## Le Canada prêtera \$29.5 millions à l'Inde

Le ministre des affaires extérieures du Canada et le haut-commissaire de l'Inde à Ottawa ont signé hier un accord en vertu duquel le Canada consentira à ce pays du sud-est asiatique des prêts de développement d'une valeur globale de \$29.5 millions. Ces prêts financeront l'achat de trois génératrices pour la centrale hydro-électrique de Idikki, au Kerala, de même que diverses quantités de cuivre, de zinc, d'amiante, de papier-journal, de soufre, d'aluminium, de plomb, de caoutchouc synthétique et de pâte à papier.

## Nouvelle vente de blé à la Chine populaire?

En réponse à une question du député conservateur d'Assiniboine, le ministre fédéral du commerce a annoncé que le gouvernement avait l'intention de négocier un nouveau contrat de vente de blé à la Chine populaire.

## Commerce extérieur

Le volume du commerce international de l'URSS est 14 fois supérieur à ce qu'il était en 1938. Les échanges avec une centaine de pays produisent annuellement \$18,000,000.

## "L'AFFAIRE DES SALTIMBANQUES"

Neuf comédiens des Saltimbanques ont été arrêtés le 25 septembre dernier par des agents de l'escouade de la moralité de la sûreté de Montréal alors qu'ils participaient à une représentation de la pièce de Pierre Moretti, "Équation pour un homme actuel", donné au pavillon de la Jeunesse.

Ces neuf jeunes comédiens, emmenés au poste de police, ont dû subir des examens médicaux inacceptables avant de comparaître en cour où ils s'apprennent maintenant à subir un procès sous l'accusation d'avoir participé à un spectacle indécent. Pourtant la pièce qu'ils interprétaient avait reçu des critiques élogieuses dans différents journaux de la métropole.

Les sous-signés ont vu la pièce en question. Ils sont convaincus que "Équation pour un homme actuel" est un spectacle expérimental d'une haute tenue artistique. Aussi ont-ils décidé de former un comité dans le but de venir en aide aux neuf comédiens. "Le comité pour la défense des neuf" croit à la liberté d'expression artistique et au droit des citoyens d'avoir accès aux oeuvres. Il condamne toute intervention visant à limiter ces droits.

Ce comité servira d'intermédiaire entre le public et les accusés pour recueillir l'appui financier nécessaire à leur défense. Tous les citoyens soucieux de la liberté d'expression et désirant venir en aide aux jeunes comédiens sont invités à faire parvenir leur contribution à l'adresse suivante:

**LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES NEUF  
B.P. 65, STATION G,  
MONTREAL 18**

Mmes Nancy Côté et Françoise Lorange - M. Maurice Blackburn, Paul Buissonneau, Guy-L. Côté, Martial Dasylyva, Régina Hamel, Jacques Languiand, Luc Perreault et Jean-Robert Rémillard.

# NOUVEAU SERVICE AMÉLIORÉ DE TRAINS VERS QUÉBEC

- Trois trains quotidiens assureront maintenant un service plus rapide entre Montréal, Trois-Rivières et Québec.
- Voiture-dôme, voiture-salon et coaches modernes à fauteuils inclinables.
- Cuisine renommée du Canadien Pacifique à de nouveaux bas prix.
- Voyagez avec nous n'importe quel jour de la semaine.

VOYAGEZ  
**Canadien Pacifique**

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TELECOMMUNICATIONS  
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

| En vigueur le 29 octobre 1967                                  |                |           |                     |      |                                        |                |          |          |                |
|----------------------------------------------------------------|----------------|-----------|---------------------|------|----------------------------------------|----------------|----------|----------|----------------|
| DE HAUT EN BAS                                                 |                |           |                     |      | DE BAS EN HAUT                         |                |          |          |                |
| Autorail                                                       | Tous les jours | 154       | Tous les jours      | 152  | Autorail                               | Tous les jours | 153      | Autorail | Tous les jours |
| 156                                                            |                |           |                     |      | 151                                    |                |          | 149      |                |
| Sauf le dim.                                                   |                |           |                     |      | Sauf le dim.                           |                |          |          |                |
| 7h.25 pm                                                       | 6h.00 pm       | 10h.00 am | Dép. Montréal       | Arr. | 11h.59 am                              | 5h.00 pm       | 7h.00 pm | 9h.40 pm |                |
| 7h.45 pm                                                       | 6h.27 pm       | 10h.27 am | Dép. Ave du Parc    | Arr. | 11h.35 am                              | 4h.28 pm       | 6h.30 pm | 9h.06 pm |                |
| 9h.25 pm                                                       | 7h.55 pm       | 11h.55 am | Arr. Trois-Rivières | Dép. | 10h.00 am                              | 3h.00 pm       | 5h.00 pm | 7h.30 pm |                |
| 10h.40 pm                                                      | 9h.13 pm       | 1h.13 pm  | Arr. Lorette        | Dép. | 8h.45 am                               | 1h.45 pm       | 3h.45 pm | 6h.15 pm |                |
| 10h.55 pm                                                      | 9h.30 pm       | 1h.30 pm  | Arr. Québec         | Dép. | 8h.30 am                               | 1h.30 pm       | 3h.30 pm | 6h.00 pm |                |
| Arrêts à Westmount et Montréal-ouest dans les deux directions. |                |           |                     |      |                                        |                |          |          |                |
| TARIFS — BILLETS SIMPLES                                       |                |           |                     |      |                                        |                |          |          |                |
| Sauf les ven. & dim.                                           |                |           |                     |      | Ven. & Dim.                            |                |          |          |                |
| \$4.20                                                         |                |           |                     |      | \$5.20                                 |                |          |          |                |
|                                                                |                |           |                     |      | Fauteuil de voiture-salon (supplément) |                |          |          |                |
|                                                                |                |           |                     |      | \$2.00                                 |                |          |          |                |

# ARTS et LETTRES

## LE DEVOIR

C'est mardi prochain que "Le Devoir" publiera son supplément littéraire annuel. Sa publication coïncide avec le Salon du livre qui se tient actuellement à Québec.

Outre des études générales, on y lira notamment des articles et des entrevues importants sur le thème "Situation de la littérature québécoise dans le domaine français".

Parmi nos collaborateurs mentionnons Gilles Marcotte, Jacques Braux, André Brochu, Claude Jasmin, François Nourissier, Jean Ethier-Blais, André Major, Jean-Guy Pilon, etc...

Signalons également des inédits: Marie-Claire Blais, Germaine Guèvremont, Félix-Antoine Savard, etc...

Al'expo67

Vous visiterez Manicouagan 5 au Pavillon des Industries du Québec.



"C'est pas une folie comme une autre! Ça me dit, à moi, que c'est un avertissement".

(F.-A. Savard: "Ménard maître-draveur")



# MAXI-SAISON

## POUR

# LA MUSIQUE

### Pour l'orchestre de chambre de McGill, De la musique de chambre à la musique de cour

Sous la direction de son chef permanent Alexander Brott, l'Orchestre de chambre McGill s'installe cette année au théâtre Maisonneuve; il donnera son premier concert le 6 novembre prochain. Attaquant sa 28<sup>e</sup> saison, la direction a mis au point une nouvelle politique de programmation: une série de 6 concerts pour orchestre à cordes (abonnement: 16.00) et une autre de six concerts pour orchestre classique (abonnement: 20.00).

"Chose étonnante, précise Mme Brott, de nombreux auditeurs se sont abonnés aux

deux séries". Comme toutes les Sociétés musicales, on se réjouit à l'orchestre de chambre McGill de l'ouverture du théâtre Maisonneuve, salle digne de la musique. "La salle Redpath était charmante, mais elle était trop petite; le public venait moins nombreux par crainte de ne pas trouver de place". Parlant de la programmation, Mme Brott dit: "En 28 saisons consécutives, notre orchestre a quasiment épuisé la littérature pour orchestre à cordes; C'est pourquoi nous avons cru bon de toucher le grand répertoire

classique, celui qui, à l'époque, était un répertoire de cour, écrit pour une trentaine de musiciens".

L'an dernier, l'orchestre de chambre McGill avait quelque 600 abonnés; on espère augmenter ce nombre à 800.

Mot de la fin de Mme Brott: "A l'orchestre, nous souhaitons que le Festival mondial ait donné le goût de la musique à un plus grand public. L'Expo aura ouvert les yeux... et les oreilles à beaucoup de gens. Nous en profiterons certainement. C'est réjouissant".

### Le prestige de "Pro Musica"

Cette année, la Société Pro Musica recevra ses solistes et ses ensembles de chambre sur un plateau tout neuf: celui du théâtre Port-Royal. Elle entreprend sa saison 67-68 avec ses 800 abonnés de la Salle du Plateau. Madame Gendreau est présidente de cette société, vieille de vingt ans. "Vous savez dit-elle que nous avons la réputation de commencer nos concerts à l'heure prévue, dit-elle. Dans notre nouvelle salle, rien ne sera changé. Ceci dit également parce qu'aucun fauteuil quelconque ne pourra être réservé; plus vite on arrivera, mieux on sera placé. Je souhaite que le terme "musique de chambre" soit accepté, au sens le plus vaste qui soit, dans l'esprit des gens. On ne doit pas se limiter aux quatuors à cordes, dit-elle encore.

On notera que, les séries de concerts d'initiation à la musique de chambre (pour les étudiants dont l'âge varie entre 6 et 21 ans) sont toutes vendues.

Il est inutile de rappeler que la Société Pro Musica a un choix de solistes particulièrement rigoureux. Il arrive même que ses dirigeants fassent preuve d'un instinct exceptionnel dans la découverte. C'est cette Société qui a fait découvrir, par exemple, aux Montréalais, Fishcer-Diskau. Pro Musica ouvrira sa saison le 12 novembre avec le Quatuor Amadeus, un des plus prestigieux ensembles de musique de chambre.



# L'OSM

pour \$1

Comme par les années passées, l'Orchestre Symphonique de Montréal donnera quatre concerts au Forum sous les auspices du Montreal Star. La première soirée du "Montreal Dollar Star Symphony" aura lieu le 5 décembre. L'orchestre sera sous la direction de Roberto Benzi. Voici le programme: Rimski-Korsakoff: Ouverture le Coq d'or.

Tchaikowski: Concerto pour violon en ré majeur, Op 45 (Soliste: Nathan Milstein).

Respighi: Les fontaines de Rome. Roussel: Bacchus et Ariane. Les autres concerts auront lieu les 29 janvier, 19 mars et 1<sup>er</sup> avril. Les programmes ne sont pas encore disponibles.

• LES SOLISTES INVITES: Vladimir Ashkenazy, Claudio Arrau, Daniel Barenboim, Artur Schnabel, André Watts, Alexis Weissenberg, J. C. Pennetier, John Browning, Philippe Entremont et N. Henriot-Schweitzer (pianistes), Ido Haendel, Zino Francescatti, Calvin Sieb, Nathan Milstein, David Oistrakh et Isaac Stern (violonistes), Walter Joachim et Janos Starker (violoncellistes), Leslie Malowany (altiste), Joseph Masella (corniste) et la cantatrice Maureen Forrester.

• UNE OEUVRE CHORALE: "Le Messie de Raendel à la St-James United Church, les 19 et 20 septembre. Solistes: Chookasian, Price, Brown et Alarie.

### Pour les jeunes

Si la simple fréquentation des lieux sportifs permet de suivre les entraînements des plus grands champions du monde et de recueillir leurs précieux conseils, dans le domaine de l'art (et plus spécialement pour la musique), cela se passe d'une tout autre façon. L'enseignement s'y déroule en vase clos dans les conservatoires. De là à conclure que la musique est réservée à une élite, voilà qui serait hâtif. L'OSM entend former les jeunes, en effet, non pas les jeunes instrumentistes mais les jeunes auditeurs.

De la salle du Plateau où elles étaient, les Matinées Symphoniques ont été transportées au théâtre Wilfrid-Pelletier depuis son ouverture. Ces concerts d'initiation à la musique sont sous la direction de Pierre Héty; ils ont été spécialement préparés pour les étudiants dans le but de faire mieux connaître les oeuvres des grands compositeurs.

Comme par les années passées, les concerts auront lieu les mercredis à 15h. En voici les dates précises, ainsi que le nom des oeuvres jouées par l'OSM, devant plus de 3.000 étudiants venus de différentes Commissions scolaires:

• Les instruments à vent (22 et 29 novembre; 13 et 20 décembre): Oskar Morawetz: "Passa-

caille sur un choral de Bach" Robert Fleming: "Concerto pour tuba" (Soliste: Robert Ryker)

Maurice Ravel: "Daphnis et Chloé", suite No. 2. Œuvre concertante: Lauréat des auditions.

• Les cordes (10, 17 et 24 janvier; 14 février): Mozart: "Plaisanterie musicale".

Domenico Dragonetti: "Concerto pour contrebasse" (Soliste: Thomas Martin).

Prokofiev: "Symphonie classique Op. 25".

• Les instruments de percussion (28 février; 13 et 27 mars; 3 avril):

Rossini-Respighi: "La bou-t'que fantasque".

Carlos Chavez: "Toccata pour percussion et orchestre".

Maurice Ravel: "Le Boléro".

Œuvre concertante: Lauréat des auditions.

• Musique contemporaine (10 et 24 avril; 15 et 22 mai): Ravel: "Introduction et allegro pour harpe" (Soliste: Marie Josch).

Bruce Mather: "Esquisse". Earl Brown: "Available Form No. 1".

Pierre Henry: "Musique pour ruban magnétique". Vladimir Ussachevsky: "Pièce concertante pour orchestre et ruban magnétique".

Le prix des abonnements est de deux dollars pour la série de quatre concerts.

### La tradition

du

"Ladies"

Morning"



Cent personnes attendent sagement de rentrer au "Ladies' Morning Musical Club". Il faudra attendre qu'un des 1.200 membres de ce club démissionne pour qu'un autre y entre.

Le Club, uniquement réservé aux femmes, présentera cette année 13 concerts, à la Comédie-Canadienne. Tous ces concerts sont de qualité exceptionnelle.

On se plaint souvent que les Canadiens-français s'intéressent moins à la musique que les Canadiens-anglais; eh! bien, malgré son nom et ses programmes en anglais, le club a sur ses listes d'abonnées, soixante pour cent de Canadiennes françaises.

### Une invitée d'honneur, la Société de musique contemporaine

Invitée d'honneur au milieu de ces temples de tradition, la Société de musique contemporaine du Québec naissait, l'an dernier, de l'initiative d'un groupe de musiciens canadiens. Pour la saison 67-68, la Société a reçu 20.000.00 du Ministère des affaires culturelles du Québec; elle donnera vraisemblablement quatre concerts à la salle Claude-Champagne, peut-être cinq si l'Orchestre Ars Nova consent d'assurer le premier concert.

C'est sûrement dans cette société musicale qu'il faut voir la cause profonde de l'épanouissement (récent chez-nous) de la musique actuelle. Ce qui frappe le plus dans cette initiative, c'est une



volonté de synthèse des langages d'aujourd'hui, la mobilisation d'un véritable "total audible", un souci constant de s'approcher, plus que jamais, de l'homme et de la sensibilité contemporaine.

Il est impossible pour l'instant de donner les dates des concerts, mais Xénakis, Varèse, Webern, Feldmann, Schaeffer... ainsi que les compositeurs canadiens Clermont Pépin, Jean Papineau-Couture et Serge Garant verront certaines de leurs oeuvres exécutées au cours de ces concerts. "Nous souhaitons que le public manifeste autant d'intérêt que l'an passé"; c'est le vœu de Serge Garant, directeur artistique de la SMCQ, pour la saison 67-68.

### Le mot de Pierre Beique

Voici quelques mots d'introduction de Pierre Beique, administrateur de l'OSM: "Nous avons perdu quelques abonnés pour la saison 66-67. Chacun remplissait ses goussets pour assister au Festival mondial. Mais, Franz-Paul Decker a créé une forte impression; peu à peu, notre public a appris à lui faire confiance. De toute façon on a toujours besoin de sang neuf. Decker a été finalement le bienvenu.

Le Festival mondial du spectacle nous aura permis d'entendre des orchestres meilleurs et moins bons que le nôtre. Il est incontestable que la qualité artistique de notre "Otello" par exemple, fera réfléchir bien des gens. La production n'était pas moindre que tout ce que nous avons vu à l'opéra, durant les six derniers mois. Vous savez, pendant un certain temps, une rumeur a circulé voulant que nous allions présenter "Otello" en Russie. C'est faux mais révélateur. Bien sûr nous comptons représenter l'oeuvre, mais pas avant deux ans.

J'essaie d'étudier les goûts des gens continuellement. Je me suis aperçu que c'est la discipline d'une formation orchestrale qui séduit le plus le public. Sur ce plan, Decker a triomphé.

Tous pour un  
**marabout**  
pour tous

## La semaine littéraire

à prix populaire  
**marabout**  
en vente partout

De Francfort au Centre de diffusion

# Des transactions importantes

Cette année, c'était la sixième fois que les éditeurs canadiens présentaient leurs titres à la Foire de Francfort. Entre le 12 et 17 octobre, 36 éditeurs membres de l'Association des Éditeurs Canadiens, 20 éditeurs membres de la Société des Éditeurs Canadiens de manuels scolaires ainsi que 13 éditeurs membres du Canadian Book Publishers Council. Chaque groupe linguistique présentait 250 titres, de même que l'Imprimeur de la Reine.

### Une nouveauté

"La grande nouveauté, selon M. J.-Z. Léon Patenaude, c'est que la Foire a eu lieu cette année dans un nouvel édifice qui est immense et impressionnant. Il ajoute aussitôt que le stand collectif canadien était fonctionnel et que "les deux solitudes s'y côtoyaient". "Nous faisons connaître sur le plan international la production canadienne des trois dernières années, d'où l'importance de notre participation à

la Foire internationale de Francfort." (Rappelons en passant que cette Foire s'adresse en premier lieu aux éditeurs du monde entier, puis aux bibliothécaires et aux libraires). "Cette politique de présence que nous défendons permet de montrer aux étrangers que l'édition canadienne existe bel et bien, et qu'elle progresse d'année en année. Une autre raison qui justifie notre présence là-bas, c'est que la Foire est une grande école professionnelle. Et puis il y a des contacts qui se nouent, des relations d'affaires qui s'établissent, sans compter notre participation aux organismes internationaux. Nous avons d'ailleurs profité de notre présence là-bas pour diffuser le catalogue du Centre de diffusion du livre canadien-français, inauguré quelques jours plus tard à Paris. Ce catalogue a été distribué aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothécaires et aux grandes institutions comme l'UNESCO, les Nations unies, qui désormais s'approvisionnent à ce Centre."

### Le Centre de diffusion

Toujours selon M. Patenaude, "le Centre de diffusion démarre bien, et il démarre bien parce qu'il répond à un besoin". Il ajoute qu'à l'occasion de l'inauguration du Centre, "la librairie de l'Ecole avait consacré deux grandes vitrines aux livres québécois". Notons que quatre grandes librairies parisiennes (Larousse-Sorbonne, Julliard, Flammarion, et la librairie des Méridiens) faisaient de même. Le Catalogue du Centre, ainsi que des feuillets publicitaires, a été expédié à plus de 4,000 libraires français. M. Patenaude se réjouit du succès de la réception offerte, en l'hôtel Lutetia, par le sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, Guy Frégault, et à laquelle étaient conviées les personnalités du monde du livre français. C'est le sous-ministre qui présidait cette inauguration. On sait que le Ministère des Affaires culturelles a accordé au Centre une subvention de \$4,000.

Mme Julia Richer, de Fides, était responsable du stand canadien de langue française. Elle jouait en quelque sorte le rôle d'agent de liaison entre les éditeurs étrangers et les éditeurs canadiens-français. C'était sa première visite à la Foire. A son avis, c'est un succès pour les éditeurs canadiens, en particulier dans le domaine du manuel scolaire. "J'ai la nette impression que notre participation à la Foire débouche sur des résultats concrets. Les échanges, commencés à Francfort, se sont poursuivis à Paris, au Centre de diffusion."

Jacques Hébert, chef de la délégation canadienne, rapporte de la Foire une fort bonne impression. Il a vendu LE JOUR EST NOIR à un éditeur italien et négocié d'autres traductions pour des écrivains de sa maison. De nouveaux contacts sont nés, selon lui, qui ne sont pas rentables dans l'immédiat mais qui le deviendront dans l'avenir. Il se dit heureux de la création du Centre de diffusion auquel les éditeurs rêvaient depuis sept ans.

## LE JARDIN DES LETTRES

LES JARDINS DE VERSAILLE AU TEMPS DU ROI SOLEIL, tel est le sujet de la conférence que prononcera Bernard Tesseyre, historien de l'art, tout en projetant des diapositives, lundi le 6 novembre, à l'Hôtel Ritz-Carlton, à 20 heures 45, dans le cadre des réunions de l'Alliance Française de Montréal.

MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs de l'UNION CANADIENNE DES ECRIVAINS, annoncent la reprise des activités de l'U.C.E. Pour marquer cet événement, les EDITIONS NOCTURNE de l'U.C.E. participeront au Salon du Livre de Québec 1967 qui se tiendra du 2 au 6 novembre prochain au Centre commercial Ste-Foy. Par la suite, dans le cadre de la saison 1967-68, les EDITIONS NOCTURNE publieront quelques recueils de poèmes d'auteurs connus, le tout couronné par le dîner-causette annuel pendant lequel on procédera au lancement d'une anthologie. La nouvelle adresse de l'UNION CANADIENNE DES ECRIVAINS est: C.P. 1314, Place d'Armes, Montréal 1, Qué.

OUVRAGES DE LUXE. Lundi prochain, les Editions Fides lancent deux ouvrages de luxe, l'un étant le fameux MENAUD MAITRE-DRIVEUR, de Félix-Antoine Savard, et l'autre les POESIES COMPLETES, de Nelligan. Le premier est illustré par Michelle Thériault, le second par Claude Dulude. Le lancement aura lieu sous la présidence d'honneur de l'hon. Jean-Noël Tremblay.

LES ECRIVAINS travaillent: le poète Michel Beaulieu prépare actuellement treize séries de poèmes (divers) qui paraîtront vraisemblablement en volumes vers 1982 (sic). Il publie quand même prochainement un recueil "Erosions".

## TARDIF

Moine et prêtre redevenu laïc

La parole de la grande mystique Thérèse d'Avila est bien connue: "Mon martyre, c'est la vie commune. C'est un martyre à petits feux, à coups d'épingles."

Un pessimiste a dit: "On y vient sans se connaître; on y vit sans s'aimer; on y meurt sans se regretter."

TRANQUILLE  
67, Ste-Catherine ouest  
844-6571

## Des revues et des lettres

Dans le numéro d'octobre de la revue MAINTENANT, on peut lire un article de Robert Barbery sur la situation de la littérature québécoise dans nos institutions d'enseignement. S'en prenant à une certaine attitude de mépris, il propose, en fait, que la littérature québécoise ait chez nous la première place. Cela s'intitule LA FIN DU MEPRIS.

La REVUE D'HISTOIRE DE L'AMERIQUE FRANÇAISE, fondée en 1947 par le chano-

ne Groulx, présente dans son numéro de septembre des textes intéressants sur les Patriotes de 1837 d'après les documents de J.-J. Girouard. On constate que cette insurrection comptait surtout des gens modestes. Egalement, des textes de Roland Lamontagne, Claude Sutto, Jean Blain, Pierre Savard, Jean-Pierre Wallot, etc. Des témoignages sur Groulx dont l'un est signé par l'historien français Pierre Gaxotte.

LECTURAMA  
Vente par correspondance  
Tapisserie d'art  
1 CH. DE LA CÔTE  
STE-CATHERINE, MTL. QUE.  
(SUITE 1401) TEL. 272-5881



L'ART  
DANS LE  
MONDE

LECTURAMA a été créé pour vous permettre de gagner un temps précieux pour l'achat de vos livres.

Commandez par téléphone ou par lettre tous vos livres ou demandez que nous vous rendions visite.

PENSEZ AUX FÊTES! Dès maintenant, commandez vos livres pour vos cadeaux de fin d'année, ou demandez notre catalogue.

LIVRAISON GRATUITE et 10% de remise sur vos achats. Mlle N. Picardet, libraire, est à votre disposition pour vous conseiller.

Exemples de suggestions:



L'ART DANS LE MONDE:  
- Egypte  
- Afrique, etc...

22 titres au choix à \$15.00 chacun



Les Enigmes de l'Univers:  
- Civilisations mystérieuses de Ivar Lissner \$7.95  
- Les soucoupes volantes de Frank Edwards \$5.25  
- Les Maîtres du Monde de Robert Charroux \$4.80

14 titres au choix

LA CHINE, photos de E. Schulthess texte de Edgar Snow préface Jules Roy \$45.00  
Lautrec par Lautrec \$45.00  
Les impressionnistes \$16.00

NOM.....  
Adresse complète.....  
VILLE.....  
TÉL.....  
Veuillez me faire parvenir votre documentation gratuite ☐  
Veuillez me faire parvenir les volumes suivants:

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
vous invitent à voir cet ouvrage au  
SALON DU LIVRE DE QUÉBEC 1967

# LA PEINTURE AU CANADA

des origines à nos jours

J. Russell HARPER

L'ouvrage le plus important et le plus beau jamais réalisé sur la peinture canadienne. Tant par la richesse de sa documentation que par l'agrément de son style et de sa présentation, cette contribution à l'histoire de l'art fera le délice de tous ceux qu'intéresse l'évolution culturelle du Canada.

9 x 11, x-446 pages, 378 planches dont 70 en couleurs, cartonné, \$20.00

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur:

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
C.P. 2447, QUÉBEC 2, QUÉ. TÉL.: 656-2590

## RECHERCHONS MANUSCRITS TRAITANT de SCIENCES NATURELLES

S'adresser: M. André Dufresne,  
C.P. 453  
Montréal 9.

### Un événement dans l'édition canadienne

FIDES

lancera, lundi, sous la présidence d'honneur du Ministre des Affaires culturelles.

## DEUX ÉDITIONS DE LUXE

Ménard, maître-draveur par Félix-Antoine Savard  
Fronstipice en quatre couleurs et illustrations de Michelle Thériault

Édition de luxe imprimée en deux couleurs, reliée et titrée or, sous étui. \$15.00

Édition de grand luxe imprimée en deux couleurs sur papier fait main, tirée à 100 exemplaires, comportant la signature autographe de l'auteur, reliée en suédine sous jaquette rhodoid, dans un étui également en suédine. \$75.00

POÉSIES  
d'Emile Nelligan  
Gravures de Claude Dulude

Édition de luxe imprimée en deux couleurs, reliée et titrée or, sous étui. \$15.00

Édition de grand luxe imprimée en deux couleurs sur papier fait main, tirée à 55 exemplaires, reliée en velours sous jaquette rhodoid, dans un étui également en velours. \$75.00

Édition de très grand luxe imprimée en deux couleurs sur papier fait main, tirée à 30 exemplaires, reliée en velours sous jaquette rhodoid, dans un étui également en velours. Les gravures contenues dans ces 30 exemplaires ont été tirées par l'artiste sur sa presse à bras; elles sont numérotées et signées par ce dernier. \$150.00

En vente dans toutes les librairies

FIDES

245 est, boulevard Dorchester, Montréal  
Tél. 861-9621 - Métro/Champ-de-Mars

## Eugène Cloutier, voyageur sans passeport

On connaît les romans d'Eugène Cloutier, on connaît aussi ses chroniques radiophoniques (Les Mensonges d'Ulysse), ses textes pour la télévision. Il raconte toujours sur le mode de la conversation. Il s'entretient avec ses auditeurs de choses et d'autres. Ça n'a l'air de rien, mais il dit ce qu'il a à dire. On l'écoute. C'est plutôt agréable. Il n'examine rien à la loupe, il se contente de rapporter fidèlement ce qu'il voit. Dans LE CANADA SANS

PASSEPORT, publié récemment aux Éditions HMH, en deux gros volumes, il jette un "regard libre sur un pays en quête de sa réalité". Il le fait en reporter consciencieux mais indépendant, phénomène assez rare. Ses récits ne nous étourdissent pas comme ceux de Cendrars, ce qui ne signifie pas qu'ils ressemblent aux rapports de nombreuses commissions d'enquêtes qui sillonnent, d'un océan à l'autre, ce pays fait de mille régions différentes les unes des autres.

### Les mille visages

Les textes qu'a rassemblés Cloutier furent d'abord des textes radiophoniques qu'il a relus et corrigés. Ils nous présentent les mille visages d'un pays trop grand sans doute pour qu'on puisse, d'un seul regard, l'embrasser. Cloutier erre ici et là, l'oeil curieux, l'esprit alerte, cueillant dans chaque lieu ses roses et ses ronces, et toujours il s'attache à la singularité, croquant le détail grâce auquel il peut définir l'impression qu'un phénomène lui procure. Par fines touches il trace les traits d'une ville, de ses habitants. Il relève surtout les moeurs particulières de l'endroit qu'il explore.

### Une chronique

Le genre qu'il pratique tient de la chronique. C'est dire qu'il recueille une foule de renseignements, d'impressions, de conversations, qui constituent un document vivant, humain, à partir duquel s'élaborer une certaine vision du pays. Cloutier ne prétend pas chan-

ger la face du pays. Il lui suffit de le découvrir. On peut peut-être juger que son récit ne le mène pas loin, en un sens, mais ce qu'il nous apporte demeure intéressant à maints égards, même si parfois son impressionnisme risque de n'avoir d'intérêt que pour lui. Il est vrai que d'une région à l'autre du Canada on s'ignore complètement. Une géographie physique, humaine, si diversifiée que la nôtre explique cette ignorance dont il serait naïf de se scandaliser. Entre un village de Colombie britannique et nous les liens sont rares, pour ne pas dire inexistant, si l'on considère par exemple que l'appartenance à un même système politique n'entraîne pas des échanges véritables et concrets. Cloutier constate à un moment donné que les Québécois sont les plus européens des Canadiens; il eût pu préciser que nous sommes les plus américains des Européens. Et nous aurions ainsi bien défini ce que nous sommes vraiment par rapport aux deux mondes desquels nous sommes tributaires.

Eugène Cloutier, voyageur sans passeport, nous montre un pays qui, au-delà de ses diversités, de ses contradictions, recherche une identité peut-être inaccessible mais dont continuent de rêver ces hommes politiques qui voudraient tant devenir les pères d'une nouvelle Confédération. A.M.

LE CANADA SANS PASSEPORT? REGARD LIBRE SUR UN PAYS EN QUÊTE DE SA RÉALITÉ, tome 1, 343 pages, tome 2, 449 pages; Montréal, Éditions HMH, 1967.

Les meilleurs ouvrages sont toujours en vente à la

LIBRAIRIE LIAISONS - VERDUN

4700, AVE. VERDUN VERDUN 744-2643

Le livre le plus discuté du moment : en grand spécial

GRANDE VENTE DE LA COLLECTION "LA PLÉIADE"

(jusqu'au 15 novembre)

Liste envoyée sur simple demande.

Quelques exemples de ces prix incroyablement bas :

|                                       |                             |         |
|---------------------------------------|-----------------------------|---------|
| Claudel                               | Théâtre (2 volumes)         | \$18.65 |
| Baudelaire                            | Oeuvres complètes           | 9.25    |
| Gide                                  | Journal (2 volumes)         | 16.60   |
| Apollinaire                           | Oeuvres poétiques complètes | 9.25    |
| Hemingway                             | Oeuvres romanesques         | 11.55   |
| Saint-Exupéry                         | Oeuvres                     | 8.20    |
| Voltaire                              | Romans et contes            | 6.10    |
| Verlaine                              | Oeuvres poétiques complètes | 9.45    |
| Histoire des Littératures - 3 volumes |                             | 30.70   |
| Histoire de la Science                |                             | 10.50   |
| Logique et Connaissance scientifique  |                             | 12.60   |
| L'Histoire et ses méthodes            |                             | 10.95   |

"À 10 minutes du centre de la Ville - Stationnement facile"



## "Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal"

- 1968 -

### - RÈGLEMENTS -

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal;
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre, pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.);
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de \$3,000.00 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 4 heures de l'après-midi **lundi 8 janvier 1968**, date limite pour l'inscription.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse sous-mentionnée:

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL  
Edifice Jacques-Viger  
700 est, rue Craig, Suite 112 (Montréal)  
Tél. 866-4114 et 872-2074

## La semaine littéraire

# Les prix littéraires de la province

Comme chaque année la province vient de décerner ses Prix littéraires. Dans les principales catégories de la "chaise écrite", voici donc récompensés les meilleurs ouvrages publiés l'an dernier, selon des jurys formés spécialement pour l'occasion et différents selon les disciplines.

Il est à noter que les ouvrages participants à ce concours sont soumis par les éditeurs après accord avec l'auteur. Le choix ne se fait donc pas sur toute la production. Il semble cependant que la plupart des auteurs acceptent de participer à ce concours annuel dont le montant, outre l'honneur, a été fixé à \$2,500 dollars par livre couronné.

Le Prix David sera choisi parmi ces Prix de la province, au cours du mois de décembre.

essai  
roman  
poésie  
histoire  
philosophie

### Frank Scott:

#### les deux cultures

Frank Scott est juriste, homme d'action, poète. Homme multiple. Mais c'est le poète que la Province honore, et ce n'est que juste. Les POÈMES CHOISIS qui obtiennent le prix de la Province (section œuvres d'imagination de langue anglaise) donnent la mesure de cet homme divers et chez qui tout converge. La politique donne à sa vision du monde une dimension qui s'ajoute à celle du poète qui chante la terre et qui fustige les folies de ses habitants.

C'est un homme qui sait rire, mais ses sarcasmes s'adressent à ceux qu'il prend véritablement au sérieux. Membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Frank Scott a depuis très longtemps prôné l'amitié entre les deux groupes culturels du Canada. Il a donné l'exemple puisqu'il a traduit les meilleurs parmi les poètes canadiens-français. Il n'a donc pas choisi la voie facile et il faut lire son poème sur la bonne entente pour se rendre compte de son appréhension à la fois joyeuse et inquiète de la réalité canadienne.

Homme sensible, présent au monde, c'est un poète qui exprime l'amour et la tendresse et qui, souvent, les cache derrière des cris de colère et des éclats de rire. "Selected Poem" est publié par Oxford Press.



### Gatien Lapointe:

#### le poète de la communion



Gatien Lapointe qui remporte avec "Le Premier mot" le prix de la Province dans la catégorie "poésie" est un poète bilingue. Il y a quelques années, son "Ode au Saint-Laurent" avait raffiné tous les grands prix littéraires destinés à la poésie. Son "Ode au Saint-Laurent" est déjà un classique; on l'étudie dans les collèges.

Poésie simple mais poésie humaine, poésie inspirée, l'œuvre de Gatien Lapointe est toute entière poétique; on n'y trouve en effet ni tentative romanesque ni essai théâtral. Peut-être moins bien accueilli que "L'Ode au Saint-Laurent", "Le premier mot" prolonge cependant une aventure poétique exemplaire par sa vigilance, son audace tran-

quille qui échappe à toutes les modes. D'où sans doute son succès.

Car la poésie de Gatien Lapointe se vend. "Ode au Saint-Laurent" a tiré à 7,000 exemplaires et "Le Premier mot" dépasse les trois mille; c'est un record que ne peut dépasser que Gilles Vigneault et Félix Leclerc. Mais Gatien Lapointe n'est pas chansonnier!

Les grands thèmes de l'œuvre de Gatien Lapointe sont lyriques: le bonheur, le malheur, la naissance, la mort, la place de l'homme sur la terre, l'aspiration à la vie éternelle. Le Pays occupe une place d'apparence modeste; pourtant il est partout présent, sans agressivité, dans une tentative de communion entre la terre et l'homme qui l'habite.

Gatien Lapointe est actuellement professeur au Collège militaire de Saint-Jean. Il prépare un autre recueil de poésie dont le titre est "L'Homme en marche". "Le Premier mot" est publié aux éditions de Jour.

### Fernand Ouellet:

#### HISTOIRE économique et sociale du QUÉBEC 1760 1850

fernand  
ouellet



### Jean Éthier-Blais:

#### le courage de critiquer

Comme Réjean Ducharme (mais la comparaison s'arrête là), Jean Éthier-Blais obtient avec son premier ouvrage publié un succès couronné par deux prix. Il obtint, voilà quelques jours le Prix France-Canada; la Province vient de lui décerner son Prix dans la catégorie "essai".

"Signet I" et "Signet II" (au Cercle du livre de France) est en fait un recueil de principaux articles que Jean Éthier-Blais a publiés dans différentes revues et journaux, dont "Le Devoir" où il assure depuis de nombreuses années la critique littéraire.

"Signet I" est consacré aux Lettres françaises. "Signet II" est composé d'articles traitant des Lettres québécoises. Si, dans le premier, Jean Éthier-Blais chante la gloire de la littérature française la plus classique, il a tenu à réunir dans son "Signet II" tous les écrivains québécois qui lui tiennent à cœur et seulement ceux-ci. Publication courageuse (et dangereuse pour un critique), elle permettra de juger plus tard de l'instinct critique de son auteur, de son objectivité, de son détachement, en bref de sa valeur en tant que critique.

Ancien diplomate, professeur à l'Université McGill, Jean Éthier-Blais, selon le mot de Wilson, se classe dans la catégorie des grands critiques français. Ses goûts et

ses dégoûts sont bien connus. Il aime par-dessus tout le style.

Critique littéraire importante parce que critique littéraire LU, Jean Éthier-Blais subit lui-même le feu de la critique. Le plus dur commentaire qu'il a suscité est celui de renouveler la critique dans le sens de Sainte-Beuve. "Critique d'humeur, a-t-il répondu, et pourquoi pas?". En couronnant ses deux "Signets" les jurés ont sans doute voulu récompenser la clarté et la continuité d'un critique dont la renommée dépasse largement les frontières du Québec.

La publication en volume de ses critiques a donné à Jean Éthier-Blais le goût d'écrire de la fiction; il publiera bientôt des nouvelles sous le titre "Mater Europa", au Cercle



Étienne Ménard, o.p.

#### L'Éclésiologie hier et aujourd'hui

Essais pour notre temps

Jacqueline Dupuy

#### Dialogue dans l'infini

Essais pour notre temps

Dans le secteur des Idées (philosophie, religion, etc...) le Prix de la province a été accordé ex-aequo à Jacqueline Dupuy pour "Dialogue dans l'infini" et à Étienne Ménard pour "L'Éclésiologie hier et aujourd'hui". Ces deux ouvrages, dont nous parlerons dans Le Devoir, sont publiés par Desclee de Brouwer, collection "Essais pour notre temps".

Signalons que cette collection est dirigée par les facultés s.j. de Montréal avec la collaboration de l'université de Sudbury.

### Réjean Ducharme:

#### l'avaleur de prix

Peu de jeunes auteurs auront reçu en si peu de temps autant de gloire. Inconnu il y a encore deux ans, Réjean Ducharme a publié chez Gallimard deux romans dont le premier "L'Avalée des avalés" vient de recevoir le prix de la province section "roman".

Refusé par un éditeur québécois, publié aussitôt après avec enthousiasme par son éditeur français, lancé par McLean et par Radio-Canada, prétexte à un battage journalistique intense, Réjean Ducharme (qui existe) est le plus discret des auteurs.

Soutenu d'abord par une avant-garde qui voyait en lui l'expression même du "jeune québécois aliéné", il est passé très vite parmi les auteurs "officiels" en recevant dans la catégorie "poésie" le prix du gouverneur général et, dans la catégorie "roman", le prix de la province, ce qui prouve amplement l'étendue de sa lyre. Lors de sa publication en France, son éditeur avait voulu en faire un



Prix Goncourt sans y réussir, tandis que Grasset obtenait pour Marie-Claire Blais le Prix Médicis pour "Une Saison dans la vie d'Emmanuel" qui n'a jamais

reçu aucun autre prix, avant ou après.

La critique française a accueilli avec un intérêt différent la publication de "L'Avalée des avalés". Pour Pascal Pia, le roman est une suite d'incohérences; pour Alain Bosquet, c'est un coup de génie; pour le "New-York Times", c'est un livre intéressant.

"L'Avalée des avalés" a connu deux éditions en France (environ 10,000 exemplaires); les éditions du Bélair ont publié à Montréal une édition de poche-pirate (sans la permission de l'éditeur original).

Largement imité par des jeunes des éditeurs s'en rendent compte en recevant les manuscrits. Réjean Ducharme, reste d'ores et déjà un phénomène unique dans les Lettres québécoises.

On attend de lui un troisième roman (après "Le Nez qui vole") dont le titre est "L'Océanisme"; on annonce également une pièce de théâtre.

## NOUVEAUTÉS

### LA LINGUISTIQUE ET SES APPLICATIONS

par  
JEAN-PIERRE BÉLAND et ROLAND ARPIN

Cet ouvrage a pour but de faire réfléchir l'étudiant sur sa langue. Il présente d'abord une vue d'ensemble des éléments constitutifs d'un système linguistique et des mécanismes de base de la phrase complexe, puis l'étude des "marques" de la langue parlée, celle des niveaux de langue et celle des valeurs "socio-contextuelles" qui colorent le sens des mots. Une importance particulière, enfin, est donnée à l'étude des canadienismes et des anglicismes.

\$4.00

### CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL

Traduction française par  
BRUNO COLPRON, GILLES DESROCHES et GUY OUELLETTE

de  
THE CALCULUS

par  
WILLIAM L. SHAAF

C'est par la méthode intuitive que cet ouvrage présente les notions fondamentales du calcul différentiel et intégral. Les raisonnements, qui s'appuient sur de nombreux exemples abondamment illustrés, sont conduits de façon claire et simple, et l'étude de chaque sujet est complétée par de nombreux exercices avec réponses.

\$3.50

ÉDITIONS  
C.O.P.P.

Distributeur

La centrale du livre, inc.

260 ouest, rue Faillon, Montréal (10e) Tél.: 270-2121

## l'Agence du livre français

assure la:

Diffusion exclusive des éditions

### PARTI PRIS

Diffusion exclusive des éditions

### FRANÇOIS MASPERO

Diffusion exclusive des éditions

### ANTHROPOS

Diffusion exclusive du

### NOUVEAU TOUT CONNAITRE

et le

Dépôt général des

### ÉDITIONS SOCIALES

1249 ouest, rue Bernard

271-6888

pour les Écoles Maternelles

La collection

### j'apprends en m'amusant



• Cette collection a été préparée à l'intention des institutrices des classes maternelles et des jardins d'enfance et pour l'usage des parents qui s'intéressent à préparer leurs petits pour la scolarité.

• La collection complète comporte 7 CAHIERS. Les DEUX premiers visent à développer chez l'enfant les facultés de discernement et d'observation; les QUATRE suivants comportent des exercices graphiques préparatoires à l'écriture. Le dernier numéro traite de latéralité. Les illustrations sont de Rodolphe et Odette Vincent.

• La matière de chaque cahier est présentée sur feuilles mobiles réunies dans une pochette formant couverture. Aux pages 2 et 4 de la couverture, on trouvera les indications pédagogiques nécessaires pour chacune des leçons.

En vente chez tous les libraires  
et chez



LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne  
Montréal 8, P.Q.  
Tél. 274-6521

## La semaine littéraire

L'oeil  
sur  
les Poches

## Le choix de la semaine

— ANTHOLOGIE NEGRO-AFRICAINE, panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XXe siècle, par Lilian KESTELOOT. ("Marabout Université", No 129) Inédit

S'ouvrant avec le siècle sur les appels de l'Amérique Noire lancés par W.E.B. Du Bois, cette anthologie vient s'achever sur les noms de jeunes gens dont le second livre ne verra peut-être jamais le jour: la grande majorité des auteurs cités vit aujourd'hui, près de nous. C'est sans doute ce qui fait de ce recueil une somme si vivante, en effet, si actuelle, si ouverte. A côté des L. Hughes, des Césaire, des Senghor, des Guillen, l'anthologie de L. Kesteloot révèle à plus d'un lecteur les noms de Jacques Stephen Alexis ou de Tchicaya U'Tamsi: tout ce qui, du Sud, du Ghana à Haïti, a donné voix aux révoltes, aux espoirs, aux valeurs, aux réalités du monde noir, est convoqué. Dans des introductions claires et discrètes, l'auteur retrace les étapes essentielles de cette aventure qui a mené la plupart des communautés noires à l'indépendance, elle situe les courants de pensée, marque les évolutions, les hésitations aussi. L'immense cri des "damnés de la terre", la nostalgie des origines africaines, la joie et la vitalité d'un continent qui s'éveille, les difficultés du nationalisme et de l'engagement, la conscience qu'il s'agit maintenant de cultures et non de peuples, tout se mêle et se compose avec rigueur pour tracer le portrait de cette littérature nouvelle, chargée de traditions et de souvenirs, de douleurs et de haines, ouverte surtout à un espace, à des sensations, à un avenir neufs. Dans les ambiguïtés, les drames irresolus, les angoisses, cette recherche passionnée d'une identité et d'une conscience, au-delà de la "négritude", trouve au travers du filtre littéraire sa cohérence, son rythme, sa portée globale. "Une liberté que l'Européen peut difficilement concevoir", disait Jomo Kenyatta à propos des civilisations traditionnelles de l'Afrique: c'est aussi ce qu'on est tenté de dire face à cette culture nouvelle qui naît sous nos yeux, et avec laquelle le dialogue se présente comme passionnant.

## Des titres recommandés

— LE VOLEUR, roman, par Georges DARIEN, préface d'A. Breton. ("Littérature", Julliard, No 18)

On relira avec plaisir, dans l'excellente collection que dirigeait J.-F. Revel, et dont il faut encore regretter la suppression, le merveilleux et subversif récit auquel Louis Malle a tiré le film décevant qu'on peut voir en ce moment, et dont cette lecture consolerait amplement. Un grand livre, plus jeune à 70 ans que jamais.

## Parutions récentes

— Les amateurs de western qui auraient épuisé les analyses érudites du volume "Le Western" dirigé par R. Bellour ("10/18", No 327-330), découvriront désormais les titres de la collection "Western" (Librairie des Champs Élysées), romans d'où plus d'un scénario fameux a été tiré. Derniers titres: "La diligence vers l'Ouest" de R.W. Krepps, et "Une fille de l'Ouest" de G.D. Shirreffs (No 5 et 6).

— Ceux qui, plus sérieux, veulent se référer au livre accessible d'Edward Sapir qui fait paraître la "Petite Bibliothèque Payot": "Le langage", No 104. Rappelons les deux excellentes synthèses publiées par les P.U.F.: "Histoire de la linguistique" par G. Mounin, et "Les nouvelles tendances de la linguistique" par B. Malinberg ("SUP", No 3 et 4).

Laurent COLOMBOURG

LIBRAIRIE  
DE LA SORBONNE1195, rue BLEURY  
(Entre Dorchester & Ste-Catherine)JUSQU'À ÉCOULEMENT  
VENTE GÉNÉRALEde 30% à 50%  
SUR TOUT NOTRE STOCKLIVRES DE POCHE SIMPLES 59¢  
(AU LIEU DE 85¢)

DOUBLES 95¢

La librairie est ouverte de 10 h  
a.m. à 6 h p.m.; Jeudi et vendredi  
jusqu'à 9 h p.m.Aucune commande téléphonique ou  
postale exécutée.

BIENVENUE À TOUS

## "Lettres de Chine" de Segalen

## Dévoré par la Chine

par Jean Éthier-Blais

Segalen appartient à la génération du "Fuir, là-bas fuir!" de Mallarmé. Il est né, il est mort dans la Finistère; et, pour lui, son époque, c'est bien celle de la fin de la civilisation. Il part, il va et vient, sa vie est composée de ces fuites en avant, en compagnie de marins, à Tahiti, dans les mers de Chine, au cœur, enfin, à plusieurs reprises, de l'Empire du Milieu. Segalen a toujours donné l'impression d'être un homme sec, penché sur des inscriptions chinoises, en plein désert, plus sensible à l'affection du cheval qui le porte qu'à celle des humains qui l'entourent, ne rêvant que conquêtes linguistiques, sans cesse à la recherche du mot qui rendra justice à sa pensée, à son sentiment. Ses Lettres de Chine (1) révèlent un autre personnage: amoureux, rieur, sans histoires, excellent compagnon, doué d'un sens aigu de l'organisation de la vie matérielle, un homme pour tout dire, simple et bon. Chose curieuse, en 1909, Segalen aimait non seulement la Chine, mais encore les Chinois et ne se sentait pas supérieur à eux.

Le poète n'est le maître de personne. Ce livre est sans histoires personnelles, sinon celles de la découverte peu à peu d'un continent par un esprit de premier ordre, qui sait regarder. Nous lisons la correspondance d'un géographe amoureux. Ce sont ces pages qui livrent le mieux l'homme. Il est lui-même puisqu'il ne sait pas qu'on l'observe; il ne cache rien puisqu'il n'a que deux desirs, qui se fondent en un seul: aimer sa femme et souhaiter la retrouver, et puis, partir, revenir, se remplir de cette inconnue immense qui a nom Chine. Segalen écrit donc sans y penser, à l'intérieur de ces deux pôles. Lettres confidentielles d'un grand seigneur, à la recherche de lui-même par la connaissance de l'étranger. Les sources mystérieuses de la révélation fusent de partout. Ainsi dans les lettres de Rimbaud à sa famille, du Rimbaud que guette déjà la mort, des phrases humbles et douces frappent comme le sanglot d'un enfant.

Segalen et un riche ami, Gilbert de Voisins, décident d'aller en Chine, en 1909, en mission archéologique et géographique. Il s'agit, depuis Pékin, de s'aventurer vers l'ouest, au cœur même de la Chine, de descendre jusqu'à Tchongking pour revenir à Chang-hai. Ce n'est là, évidemment, qu'une infime partie de la Chi-

ne; mais, en 1909, et à cheval, c'était un tour de force, une sublime aventure. Dans ses lettres, adressées à sa femme, Segalen raconte tout. C'est de lui qu'il parle, dans les descriptions des temples et des statues, dans les conversations qu'il rapporte, dans ses treks à cheval, dans ses récits de voyages en bateau. Il est au centre de la Chine, qui est au centre de la terre. Les sujets de romans, de poèmes ne manquent pas: Segalen veut en consacrer un au jeune Empereur qui vient de mourir, Kouang-Siu; il songe à un traité sur le mystère. Il vit dans un univers littéraire. La Chine lui est à la fois une nécessité absolue et un prétexte. Cet homme de trente ans est un enfant par la faculté d'émerveillement, par l'amoureux ennui, par la délectation infinie dans le paysage, la solitude peuplée des seuls chefs-d'œuvre, par le besoin de se confier sans cesse à la femme qu'il aime. Lettres de Chine est aussi le chant d'amour et de désir, offert à la femme lointaine, mais qui viendra bientôt, elle aussi, juste dans l'Extrême-Orient, retrouver l'homme fidèle. Le voyage lui-même est sans incidents véritables; pas de ravisseurs, aucune cavalerie maudite, rien qui rappelle de loin le roman picaresque. Les Chinois sont doux et froids, sympathiques à l'étranger (comme ils le seront plus tard à l'endroit du Père Teilhard de Chardin), sans histoires. Un peuple grand qui a des ressources infinies de hauteur et de réserve.

Certains êtres ont besoin de la Chine. On ne sait pas pourquoi, comme un homme ou une femme naissent croyants, avec, au fond de leur âme, ce je ne sais quoi qui a nom Dieu, ainsi la Chine est présente au cœur d'humains choisis par la nature. Ils sont marqués d'un signe, qu'ils s'appellent Claudel, Morand, Segalen et, à nos portes, Alain Grandbois. La Chine épouse tout et dévore ceux qui l'aiment. Elle les marque à tous égards, y compris dans la distribution des méplats. J'ai eu comme professeur autrefois, à la Faculté des Lettres (qui était à l'époque une sorte de charmant club civilisé) René Ristelhueber, qui avait été Ministre de Vichy à Ottawa pendant cinq ans. Il était un ami personnel du Premier Ministre du Canada de l'époque (il s'appelait du nom d'un personnage de La cantatrice chauve, Mackenzie King, nom bien oublié aujourd'hui) et la disparition de l'État français l'avait amené à faire valoir ses droits à la retraite. Il enseignait l'histoire contemporaine à l'Université de Montréal. Grand seigneur,

fil de diplomate, René Ristelhueber était né en Chine, avait eu une nourrice chinoise et sa langue maternelle était le chinois. La Chine l'avait profondément marqué et il avait jusque dans ses attitudes quelque chose d'asiatique. Il le savait et en jouait; mais cette peau tirée vers les oreilles, ces pommettes saillantes, ces yeux légèrement bridés, signalaient jusque sur son corps le passage de la terre jaune. Je ne parle pas de l'âme chinoise qui est, comme chacun sait, insaisissable. Pour moi, j'aime et l'un des rêves de ma vie, c'est de vivre en Chine. Peu m'importe que ce soit celle de Mao ou de son successeur. Mais je souhaite ardemment voir Pékin, ses murailles, ses palais et ses toits, son peuple; me promener dans la campagne chinoise, regarder à perte de vue cette terre, la plus ancienne de toutes, m'incliner dans les temples. En Indochine, j'ai visité les tombes des Empereurs et les lettres de Segalen me rappelaient cela, surtout le calme mystérieux qui se dégage des théories de statues, mi-humaines, mi-animales qui longent les allées funéraires. Le rouge et le noir dominant et des inscriptions indéchiffrables (pour nous, s'entend) servent de bornes aux prières des fidèles. Ces tombes sont des temples, avec de l'encens et des offrandes propitiatoires; xylophone en main, des moineaux chantent avec une implacable ferveur on ne sait trop pour quelles antennes. Les Asiatiques qui entrent dans nos églises doivent se sentir tout aussi perdus que nous dans leurs chapelles. Les voyages enseignent que tout se ressemble et que tout est relatif. Où est la vérité dans tout ceci? A chacun ses dieux. Chaque ci-

vilisation a les siens. Ah! Unité!

Segalen a vu Claudel en Chine. L'illustrateur de Positions et Propositions y occupait un poste de consul et y jouait les tyranniques. C'était la fin de son séjour en Chine. Segalen ne connaissait le célèbre poète que par ses œuvres. Il le vit face à face. Quelle déception! Quel homme désagréable! Et même sous des dehors corrects, on sentait chez lui la vanité et la boursoufflure. On les perçoit dans son œuvre, qui relève, malgré les avatars rythmiques, de l'esthétique naturaliste et de la Bêtise matérialiste. Évidemment se trouver en Chine sous l'égide de Paul Claudel, le voir tel qu'il fut, c'est une bien mauvaise surprise. Heureusement Segalen était à Pékin, Claudel à Tien-tsin; ils ne se voyaient pas tous les jours. Segalen avait une sensibilité exacerbée; il n'eût pu supporter longtemps les coups de boutoir de l'auteur des Aventures de Sophie. Heureusement, il part et s'avance dans la Chine. Sa vraie aventure commence. Et le chant monte, d'une lettre à l'autre, les projets, les rêves et l'amour, sous la neige et sous "un invisible ciel bleu d'automne éternel". Segalen est comme tous les autres hommes; à peine le pied mis sur le sol chinois, c'est l'éternité qu'il perçoit. Chine, quand, à son instant, te verrai-je, Désse du devenir humain?

(1) Victor Segalen: Lettres de Chine. Plon. Paris 1967

galerie  
libre  
MARCEL  
BELLERIVE  
Jusqu'au  
1er nov.  
2100 CRESCENT 288-6080

## EXPOSITION

ARTISTES EUROPEEN  
ET CANADIEN

Peintures et Sculptures

WADDINGTON GALLERIES

1456 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

visitez  
LE SALON  
DU LIVRE  
DE QUÉBEC  
1967

du 2 au 6 novembre  
au  
CENTRE D'ACHATS  
PLACE STE-FOY

CANADA - FRANCE - BELGIQUE - SUISSE

La plus grande exposition de livres de l'année au Québec.  
Des milliers de livres du Canada, de France, de Belgique, de Suisse.

|                                                          |                        |
|----------------------------------------------------------|------------------------|
| Jeu, 2 nov. : ouverture                                  | de 17.30 h. à 22.00 h. |
| Vend, 3 nov. : journée des éditeurs.                     | de 10.00 h. à 22.00 h. |
| Samedi, 4 nov. : journée de la jeunesse                  | de 10.00 h. à 21.30 h. |
| Dimanche, 5 nov. : journée de la femme,                  | de 13.30 h. à 21.30 h. |
| Lundi, 6 nov. : journée de la pédagogie et de la poésie, | de 10.00 h. à 21.30 h. |

Rencontres avec les écrivains et les bibliothécaires.  
Lancements, questionnaires-concours passionnants pour les jeunes.  
Le rendez-vous de toute la famille.

la maison des arts  
la sauvegarde

a le plaisir de vous inviter  
à l'exposition  
des œuvres de:  
MARCEL BELLERIVE  
artiste-peintre  
de St-Jacques-des-Piles  
qui se déroulera du  
21 mars au 15 avril 1966

Le Centre est ouvert du lundi  
au jeudi de 12h à 6h  
le vendredi de 12h à 9h  
et les samedi et dimanche  
de 12h à 5h.

160 EST, NOTRE-DAME,  
MONTREAL



FRAGMENT REDUIT AU 7/10

Le Paris  
de MontcalmLe plus somptueux plan  
de Paris ancien

Bon pour une documentation gratuite

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

desire recevoir sans engagement votre documentation sur le Plan de Turgot.

## Appréciation des films

ALERTE A TOUTES LES POLICES (6) Le film souligne le rôle apporté par un policier à sauver un enfant mis en danger de mort par des criminels. Il comporte des scènes meurtrières et de brèves scènes déplacées.

APPELEZ-MOI MAMIE (5) Situé d'emblée dans le domaine de la farce, ce film constitue un divertissement de bon ton dans un ensemble. Certaines situations équivoques sont désarmées par le contexte comique.

BELLE DE JOUR (3) Étranger à la morale, le film trouble présente le cas d'une jeune femme mariée qui se laisse aller à un étrange amour d'adultère. Le sujet donne lieu à des scènes d'un réalisme surréaliste.

BIRDS, THE BEES AND THE ITALIANS (THO) (4) Cette œuvre n'est pas l'expression d'un certain milieu bourgeois. Elle donne lieu à nombre de situations et de détails subtils.

BLOW-UP (2) Ce film est riche en matière à réflexion sur l'insécurité de l'homme contemporain. Il se situe cependant dans un climat d'ambiguïté totale et contient des scènes particulièrement osées.

BONNIE AND CLYDE (2) Cette histoire de gangsters, située dans un contexte social déterminé, illustre que la violence appelle la violence. La présentation des héros ne va pas sans ambiguïté et l'ensemble comporte des scènes osées.

CONTESSA DE HONG-KONG, LA (4) Ce film contient, sous le ton de comédie, certaines résonances chinoises. Le divorce y apparaît comme chose normale.

CURSE, LA (3) L'éloque douloureux de cette histoire trouble peut inviter à la réflexion. Tout le film se déroule dans un climat de cynisme et de sensualité. Il comporte de nombreuses scènes d'exhibitionnisme.

DOCTEUR JIVAGO (3) Ce film comporte des éléments valables de réflexion sur le plan humain. Il présente avec indulgence une liaison adultère.

DON'T MAKE WAVES (5) La liberté de conduite des personnages se présente dans un contexte superficiel et loufoque. L'ensemble dénote une certaine recherche d'effets suggestifs.

DOUBLE TROUBLE (5) L'ensemble constitue un spectacle amusant.

EMPTY CANVAS, THE (4) On peut percevoir, à travers cette histoire scabreuse, que la richesse et l'amour ne sont que des illusions. Les aspirations profondes du cœur humain. Il reste que le film met en scène des personnages au comportement immoral et débauché. Il suit souvent l'étalage de débordements passionnels.

MA SOEUR, MON AMOUR (3) Ce film très audacieux présente avec sympathie un cas d'amour incestueux. Il se déroule dans un climat malsain et comporte des images licencieuses.

MURDERERS ROW (5) L'ensemble présente les mœurs libres d'un personnage ainsi que ses manigances criminelles.

M-15 DEMAND PROTECTION (3) Le film présente avec beaucoup d'humanité des personnages débattus par la guerre et les camps de concentration. Il comporte des scènes réalistes dues au caractère nymphomane de l'épouse du héros.

NEVIL (4) Le contexte de fantaisie empêche de prendre au sérieux les malheurs de l'histoire. Le film contient quelques scènes de violence.

VOLEUR, LE (3) Ce film dénonce les abus commis par une certaine bourgeoisie décadente. Il présente par ailleurs avec complaisance un héros malhonnête et cynique aux activités duquel est mêlé un prêtre dévoyé.

## Horaires-TV

| SAMEDI                                       |                                                               | 11.15   | Ciné-peur : "Le Rezz-vous" - Drame France     |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------|
| Le signe (c) marque une émission en couleur. |                                                               | 12.40   | Dernière heure                                |
|                                              |                                                               | 12.45   | Fermure                                       |
| CBFT 2                                       |                                                               | CBMT 6  |                                               |
| 9.05                                         | Bonjour Expo                                                  | 9.54    | Today on CBMT                                 |
| 9.15                                         | Cours universitaires                                          | 10.00   | Marvel's Super-Heroes                         |
|                                              | "Géographie économique"                                       | 10.30   | Linus the Lion Hearted                        |
| 10.00                                        | Cours universitaires                                          | 11.00   | Daktari                                       |
|                                              | "Civilisation romaine"                                        | 12.00   | Cuisine                                       |
| 10.45                                        | Cours universitaires                                          | 12.30   | Let's talk Football                           |
|                                              | "Littérature française"                                       | 1.00    | Three-star Bowling                            |
| 11.30                                        | Tour de terre                                                 | 2.00    | CBC Sports Presents: Football                 |
| 12.00                                        | Pépino                                                        |         | "Toronto à Ottawa"                            |
| 12.30                                        | Histoire d'une ville                                          | 4.30    | CBC Sports presents: "Water Polo"             |
| 1.00                                         | Tennis                                                        | 5.30    | Bugs Bunny                                    |
| 1.45                                         | Les quatre saisons                                            | 6.01    | This land of ours                             |
| 2.00                                         | Football Canada                                               | 6.45    | CBC TV News                                   |
| 4.30                                         | Echos du sport                                                | 7.00    | Beverly Hills                                 |
| 5.00                                         | Cinéma: "Adieu Paris" - Comédie France (1953)                 | 7.30    | The High Chaparral                            |
| 6.30                                         | Téléjournal                                                   | 8.30    | Hockey: "St-Louis à Montréal"                 |
| 6.35                                         | Longue vivante                                                | 11.00   | CBC National News                             |
| 7.00                                         | Perdu dans l'espace                                           | 11.16   | Night Report                                  |
| 8.00                                         | Cher Oncle Bill                                               | 11.23   | Weekend in sport                              |
| 8.30                                         | Soirée du hockey "St-Louis à Montréal"                        | 11.31   | Final Report                                  |
| 10.15                                        | Les Couches-Tard                                              |         |                                               |
| 10.45                                        | Téléjournal                                                   |         |                                               |
| 11.00                                        | Nouvelles du sport                                            |         |                                               |
| 11.15                                        | Cinéma: "Chouva Souris" Opérette - Autriche (1964)            |         |                                               |
| CFTM 10                                      |                                                               | CFCF 12 |                                               |
| 7.30                                         | Mire et musique                                               | 8.00    | Sign on News                                  |
| 7.45                                         | Méto-Matin                                                    | 8.14    | Your Guide to Expo                            |
| 8.45                                         | Les p'tits bonshommes                                         | 8.30    | Captain Compass                               |
| 9.00                                         | Télé-bonbon                                                   | 8.45    | Rock and his Friends                          |
| 10.00                                        | La cabane à Midas                                             | 10.00   | The Buddies                                   |
| 11.00                                        | La roulotte du gros Bill                                      | 10.30   | Battif                                        |
| 12.00                                        | L'homme à la carabine                                         | 11.00   | Spiderman                                     |
| 12.30                                        | Ciné-samedi                                                   | 11.30   | The Beatles                                   |
|                                              | "La bigame"                                                   | 12.00   | The Lone Rangers                              |
| 1.45                                         | Cinéma-samedi: "Toi que j'aimais" - Comédie - Italie - France | 12.30   | Thunderbirds                                  |
| 3.30                                         | Les trois musketiers                                          | 1.00    | Wrestling                                     |
| 4.00                                         | Sur le matelas                                                | 2.00    | Saturday at Movies: "West Point Story"        |
| 5.00                                         | Le rampe sportive                                             | 3.30    | The Flying Fisherman                          |
| 5.30                                         | C'est arrivé cette semaine                                    | 4.00    | After Four                                    |
| 6.00                                         | Terre des jeunes                                              | 4.30    | Wide World of Sport                           |
| 7.00                                         | Jeunesse d'aujourd'hui                                        | 6.00    | Like Young                                    |
| 8.00                                         | Les arpentés verts                                            | 7.00    | The Joe Glaser Show                           |
| 8.30                                         | Les grands spectacles: "Pandora" - Légende - E.-U.            | 8.00    | Academy Performance: "Stranger on the Run"    |
| 10.45                                        | Dernière heure et météo                                       | 10.00   | Garrison's Gorrillas                          |
| 11.00                                        | La ronde des sports                                           | 11.00   | The National News                             |
|                                              |                                                               | 11.15   | Pulse                                         |
|                                              |                                                               | 11.43   | Pjomya Playhouse: "Who Got the Mito?" - Drame |
|                                              |                                                               | 1.30    | Your Guide to Expo                            |

## DIMANCHE

| Le signe (c) marque une émission en couleur. |  | CBMT 6  |                                                         |
|----------------------------------------------|--|---------|---------------------------------------------------------|
|                                              |  | 10.09   | Today on CBMT                                           |
|                                              |  | 10.15   | Kiddie's Rendez-vous                                    |
|                                              |  | 10.30   | This is the Life                                        |
|                                              |  | 11.00   | Expo Closing Ceremonies                                 |
|                                              |  | 12.30   | Sports Magazine                                         |
|                                              |  | 1.00    | County Pride                                            |
|                                              |  | 1.15    | Gardening with Earl Cox                                 |
|                                              |  | 1.30    | CBC Sports presents: (Football): "Cleveland à New-York" |
|                                              |  | 4.00    | Sports-a-plenty                                         |
|                                              |  | 4.27    | CBC TV News                                             |
|                                              |  | 4.30    | Country Calendar                                        |
|                                              |  | 5.00    | Man Alive                                               |
|                                              |  | 5.30    | Hymn Sing                                               |
|                                              |  | 6.00    | Walt Disney                                             |
|                                              |  | 7.00    | Green Acres                                             |
|                                              |  | 7.30    | Flashback                                               |
|                                              |  | 8.00    | Air of Death                                            |
|                                              |  | 9.00    | Bananza                                                 |
|                                              |  | 10.01   | The Way it is                                           |
|                                              |  | 11.00   | CBC National News                                       |
|                                              |  | 11.15   | Night Report                                            |
|                                              |  | 11.23   | Week end in sports                                      |
|                                              |  | 11.29   | Cine-Camp: "Nocturne"                                   |
|                                              |  | 1.00    | Final Report                                            |
|                                              |  | CFCF 12 |                                                         |
|                                              |  | 8.30    | Sound of 12                                             |
|                                              |  | 8.45    | Sign on News                                            |
|                                              |  | 9.00    | Captain Compass                                         |
|                                              |  | 10.00   | Let's find out                                          |
|                                              |  | 10.30   | Teledomenica                                            |
|                                              |  | 12.30   | Continental Miniature                                   |
|                                              |  | 1.00    | Spectrum                                                |
|                                              |  | 1.30    | Question Period                                         |
|                                              |  | 2.00    | CFL Football: "Montréal à Hamilton"                     |
|                                              |  | 4.30    | Sunday Soccer Special                                   |
|                                              |  | 5.30    | This is Expo                                            |
|                                              |  | 6.00    | Tarzan                                                  |
|                                              |  | 6.30    | The Monkees                                             |
|                                              |  | 7.30    | The F.B.I.                                              |
|                                              |  | 8.30    | 1/2 Dream of Jeannie                                    |
|                                              |  | 9.00    | Smother's Brothers Show                                 |
|                                              |  | 10.00   | WS                                                      |
|                                              |  | 11.00   | National News                                           |
|                                              |  | 11.15   | Pulse                                                   |
|                                              |  | 11.40   | Crossfire                                               |
|                                              |  | 12.10   | Noranda Lectures                                        |
|                                              |  | 1.10    | Guide to Expo                                           |

Mangez du beurre

MY COUNTRY

fabriqué par

Lactan

**Le dimanche au Ritz**

**BUFFET**  
SALLE OVALE  
TRIO MUSICAL

6 h. à 9 h. p.m.

**CAFÉ DE PARIS**  
Diner et souper

**HOTEL RITZ CARLTON**

Pour réservations  
Maitre d'Hôtel  
842-4212

Mardi, le 31 octobre à 20 h 30

Première des Projections Publiques 67-68 en l'auditorium de l'Office National du Film

3155 Côte de Liesse  
sous le thème

**"PLEIN-CHAMP CANADA"**

"LA VALLÉE DES CYGNES"  
"CHASSE À LA PIEUVRE"  
"VANCOUVER, VILLE AUX 100 VISAGES"  
"À LA RECHERCHE DE L'INNOCENCE"  
"3 HOMMES AU MILLE CARRE"

Entrée libre

Postez ce coupon d'abonnement et économisez jusqu'à **20%**

**L'ÉGRÉGORE AU GESU**

|                                                      |        |        |       |       |
|------------------------------------------------------|--------|--------|-------|-------|
| MARCEL DUBÉ<br>EQUATION À DEUX INCONNUS              | \$400  | \$350  | \$300 | \$250 |
| ROBERT GURIK<br>LE PENDU (comédie)                   | \$400  | \$350  | \$300 | \$250 |
| Pièce inédite de<br>FRANÇOISE LORANGER<br>DOUBLE-JEU | \$400  | \$350  | \$300 | \$250 |
| PRIX RÉGULIERS                                       | \$1200 | \$1050 | \$900 | \$750 |
| PRIX D'ABONNEMENT<br>pour les 3 pièces               | \$1000 | \$900  | \$800 | \$700 |

BON DE COMMANDE 3

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

les lundis 27 nov.—12 fév.—29 avril □ à \$1000 □ à \$900 □ à \$800 □ à \$700

les mardis 28 nov.—13 fév.—30 avril □ à " □ à " □ à " □ à "

les mercredis 29 nov.—14 fév.—1er mai □ à " □ à " □ à " □ à "

les jeudis 30 nov.—15 fév.—2 mai □ à " □ à " □ à " □ à "

les vendredis 24 nov.—16 fév.—3 mai □ à " □ à " □ à " □ à "

les samedis 25 nov.—17 fév.—27 avril □ à " □ à " □ à " □ à "

les dimanches 26 nov.—18 fév.—28 avril □ à " □ à " □ à " □ à "

Chèque ci-joint □ mandat-poste ci-joint □

**ÉGRÉGORE INC.** 861-6575

84 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Ces films doivent quitter l'affiche et ne seront présentés nulle part ailleurs à Montréal

**Les films à voir:**

**5 MILLIONS DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE L'ONT DÉJÀ APPLAUDI**

**L'INCOMPRIS**

ET VOUS? SCOPÉ—EN COULEURS

AUSI: ALERTE À TOUTES LES POLICES

1304 EST, STE-CATHERINE STATION BEAUBIEN 4905 ST-HUBERT STATION BEAUBIEN JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE-CLAUDE STATIONNEMENT GRATUIT

**CANADIEN PLAZA JEAN-TALON**

**DANY CARREL**

UN FILM DE **ANDRÉ CAYATTE**

**Rège pour Cendrillon**

Il est nécessaire de voir ce film dès le début

HORAIRE: 12:20-14:15 15:05-17:40

TÉL. 288-3303, STATION BÉRI — 558 EST, STE-CATHERINE

**Fleur de lys**

**ma sœur... mon amour**

"à voir absolument"

LA CRITIQUE ★★★★★

EN SUÉDOIS — SOUS-TITRES ANGLAIS

EN SEMAINE: 7:30-9:30 DIMANCHE: 1:30-3:30

CINÉMA **festival**

1304 EST, STE-CATHERINE — 525-6000

Bientôt **LOUIS DE FUNES**

**OSCAR**

LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

**Le cinéma**

par André Bertrand

**Les films nouveaux**

# Du lion (trouvé) au sexe (perdu)

Quelque part en Afrique, aux frontières du Niger et du Mali, l'ethnologue Jean Rouch s'en est allé filmer plusieurs fois, dans le pays de Nulle Part, une tribu d'indigènes qui chassent encore le lion à l'arc pour le compte des bergers Peuls. Les images qu'il a rapportées de ces missions, de 1958 à 1965, constituent un leçon de choses d'une élocution qu'aucun discours n'atteindra jamais. Car plus rien ne s'interpose ici entre l'objectif et la matière enregistrée, aucun mot, aucun signe, aucune théorie qui déforme le réel. Le réel est donné pour ce qu'il est et tel qu'il est. "Jean Rouch nous fait revivre une aventure non seulement exaltante, observe un critique français, mais encore initiatrice: la caméra nous apprend à la fois le pourquoi et le comment de cette chasse, qui va beaucoup plus loin que l'instinct barbare que tant de générations de Blancs ont exprimé dans leurs expéditions dans la jungle. Qu'il s'agisse de la littérature de Kipling ou du cinéma colonial anglais, la chasse ne prend jamais que l'allure d'un défi plus ou moins dangereux de l'homme à l'égard de la bête. Seule la taumachie présente encore en Occident les restes de ce jeu avec la mort qui garde chez les Noirs découverts par Jean Rouch tout son caractère magique. La manière dont ce film présente les rites de la chasse nous apprend que les rapports de ces hommes avec la nature reposent sur une connaissance beaucoup plus subtile que la nôtre; ce que nous serions tentés d'appeler superstition s'avère une éthique dont les principes sont enfouis dans l'inconscient; la magie comme les formules incantatoires servent à la préparation du poison des fleches, les différentes étapes de mise à mort du lion auquel on demande pardon de l'avoir tué, la libération de l'âme de la bête, la terreur de faillir aux rites et d'encourir une vengeance en retour, offrent à l'ethnologie comme à la méthode psychanalytique un vaste champ d'investigation."

Bref, si Rouch s'est livré de par le passé à des expériences éminemment discutables, conjuguant par exemple le direct et le fabriqué, le documentaire et la fiction, il ne craint pas de tout jeter par terre et de repartir ici à zéro. Voilà son mérite. LA CHASSE AU LION À L'ARC, pour peu qu'on y réfléchisse une seconde, c'est le degré zéro du cinéma, l'état de grâce enfin retrouvé, la pureté de la vision primitive: c'est 1900 à l'heure d'aujourd'hui, c'est Lumière. Un film qui force l'adhésion d'un public qui ne peut s'empêcher de s'exclamer, comme les spectateurs du salon Indien en 1895: "Même les feuilles bougent! Même les lions rugissent!"

On aimerait parler sur plusieurs pages du dernier film de Kaneto Shindo, THE LOST SEX, l'histoire d'un homme de-

venu stérile au lendemain d'Hiroshima et condamné à vivre, jeune encore, de la vie des vieillards, qui se retire du monde et passe le meilleur de l'année seul dans un chalet sur une montagne: on aimerait énumérer les riens qui l'occupent alors des journées entières, de la table à la chaise longue où il s'endort; expliquer comment il recouvre la virilité et à quel prix; enfin, on aimerait raconter la mort de cette femme qui le révèle à lui-même et lui redonne progressivement le goût de vivre.

À défaut de cela, contentons-nous d'insister brièvement sur deux points, sur le phénomène d'Hiroshima d'abord, auquel recourent un nombre croissant de cinéastes, japonais et autres, soit pour ajouter à leur oeuvre un supplément de crédibilité, soit pour tâcher de rendre vraisemblables des aventures fantastiques (quelqu'un croit-il à l'existence réelle des monstres radio-actifs d'Inoshiro Honda sortis par milliers des fosses du Pacifique?) Shindo, quant à lui, est né à Hiroshima, il y a grandi, il y a souffert. En 1952, le film qui le révèle et que Sadoul qualifie d'"oeuvre déchirante", s'intitule précisément LES ENFANTS D'HIROSHIMA et raconte le désastre et la lente résurrection de la ville bombardée. En 1959, donc longtemps avant le succès international de L'ILE NUE et d'ONIBABA, LE BATEAU FUYU-RYU-MARU retrace à sa manière la menace du péril atomique, péril considéré non plus uniquement comme un ressort dramatique, une ficelle, mais bien plutôt comme un sujet de méditation. TROP D'AUTEURS se réfèrent aujourd'hui à la guerre sans savoir exactement ce dont il retourne, sans l'avoir vécue du dedans, aux seules fins du spectacle. On pense à THE GIRL AND THE GENERAL. Campanile, après avoir brossé à grands traits un tableau de l'Italie occupée, y va d'une petite romance entre un brave et une citoyenne qui capturent un redoutable officier allemand, boiteux et manchot, s'en félicitent et se bécotent en gros plans sur l'air des sanglots longs des violons de l'automne. Shindo ne s'attarde pas à de telles fadaïses néo-réalistes, tout occidentales. Il ne lui viendrait pas à l'esprit de jouer du luth quand résonnent les tambours...

THE LOST SEX, notons-le en terminant, vaut aussi par l'expressionnisme des climats. Loin d'être gratuit, le changement des saisons suit de près l'évolution du personnage central: l'hiver est à l'image de son impuissance et l'été ne s'installe qu'au moment de sa guérison. (Devant KWAIDAN, cet autre film japonais où les tempêtes jouent un rôle identique, celui-là même qu'elles jouent du reste dans maints films d'horreur, une spectatrice soupire: "Mon Dieu, s'il fait mauvais par là!" Duhamel n'avait-il pas raison d'écrire que le cinéma est un divertissement d'ilotes?)

**Revue de presse**

● Un rapide coup d'oeil en direction des CAHIERS DU CINÉMA (no 192), rien de plus: un entretien avec Samuel Fuller, des biotélégraphies de Pabst et de Claude Rains, des notes sur Bergman, Antonioni, Astruc, Berri. Beau papier glacé, belles photos et gloses hermétiques. De beaucoup meilleure, la revue POSITIVE de septembre offre aux lecteurs une vingtaine de pages sur Bunuel, quelques critiques de films (ACCIDENT, BLOW-UP, MARAT/SADE, THE QUILLER MEMORANDUM) et un reportage sur le festival d'Annecy, où Robert Benayoun parle en des termes élogieux de trois Canadiens: Eliot Noyes, auteur d'ALPHABET, et Grant Monro qui a réalisé avec Ron Tunis ANIMAL MOVIE.

● Mort à 29 ans, JEAN VIGO a laissé quatre films dont le temps total de projection n'excède pas trois heures et demi. A PROPOS DE NICE, PARIS, L'ATALANTE et ZERO DE CONDUITE n'en constituent pas moins une oeuvre exemplaire sur laquelle se penche, après Sales Gomis, Pierre Lherminier dans un volume paru ces jours-ci chez Seghers, dans la collection Cinéma d'aujourd'hui. Par ce livre, l'auteur n'a pas voulu se livrer à une étude de critique approfondie, qui demanderait d'autres développements. Il a tenté en revanche de suivre Vigo à la trace, à travers sa vie, en tâchant de pénétrer le secret de son rayonnement comme de participer à sa vision du monde.

● MIDI-MINUIT FANTASTIQUE, la bible des amateurs de science-fiction. Au sommaire du dix-septième numéro, un dossier sur l'actrice Barbara Steele, héroïne de LA CHAMBRE DES TORTURES et du MASQUE DES DEMONS, qui fut aussi l'interprète de Fellini lors du tournage de HUIT ET DEMI et qui se livre avec Vittorio Gassman à une scène de sadisme dans le dernier Monicelli, L'ARMATA BRANCALEONE.

**Qui est qui dans le cinéma canadien**

**Louis Portugais**

Né le 13 janvier 1932 à Montréal, Louis Portugais a fait ses études de théâtre au TNM et s'est occupé d'édition (membre fondateur de l'Hexagone) avant d'aborder au cinéma. Il entre à l'ONF en janvier 1953 et réalise successivement LE CHAUFFEUR DE TAXI, CHATEAU DE CARTES, sur les faillites industrielles; PAS UN MOT en 1957. Suivent deux films importants, LES 90 JOURS et IL ETAIT UNE GUERRE.

LES 90 JOURS traite d'une grève fictive se déroulant dans une ville fictive autour des années 1945-50, au temps où le syndicalisme prend naissance au Québec. Le scénario est de Gérard Pelletier et la distribution réunit entre autres Jean Doyon, Benoit Girard, Nathalie Naubert, Béatrice Picard, Guy L'Ecuier, Jean Brousseau et Henri Poulin.

IL ETAIT UNE GUERRE débute comme une génération d'hommes cherchant à se soustraire à la conscription par des mariages hâtifs qui partent boulevard l'ordre familial. La suite ne tient malheureusement pas les promesses de cet opening digne des meilleurs vaudevilles. Bientôt l'action se resserre autour d'un certain Marcel Dubois qui, au front, procède à un examen de conscience: il apprend à aimer à distance la femme qu'il a mariée viement et son enfant; au retour, devenu aussi intransigent qu'il était lâche, il n'accepte pas le moindre compromis, un seul échec lui suffit pour verser dans l'ivrognerie dont le tire, in extremis, un ancien combattant jeté à l'ONF pour des raisons de morale sociale.

Après un stage d'observation aux studios français de Billancourt et un voyage en Tunisie, Portugais tourne à compter de 1960 un SAINT-DENYS-GARNEAU et un WILFRED PELLETIER, puis JE et MANGER, petit film d'une demi-heure auquel ont aussi collaboré Gilles Carle et Arthur Lamothe et qui représente, pour sûr, l'un des sommets du documentaire canadien: ce sont des abattoirs où rôde "la bantise urbaine du sang des bêtes versé consciemment et systématiquement", où la masse a été remplacée par le fusil-assommoir pour que les vaches meurent enfin comme des soldats, "frappées au front". Ce sont des supermarchés ("avons-nous le choix?"), des boulangeries qui fabriquent "du pain si hygiénique que les moineaux le refusent" et des restaurants, toute une enfilade de restaurants où, si "la conversation n'est pas interdite, elle est impossible" tant les clients sont nombreux et les tables rapprochées. Vraiment, "manger en Amérique est une industrie", et il n'y a pas un seul passage de ce trop court métrage qui ne le prouve.

De plus, Louis Portugais a réalisé en 1962 ALGERIE, avec Marcel Martin, et, pour la Fédération libérale du Québec, un film introuvable qu'il aime particulièrement, JEUNESSE ANNE ZÉRO. Peut-être le verrons-nous un jour, quand le cinéma canadien aura acquis la place qui lui revient de droit au Québec.

**Objectivement vôtre...**

|                           | André Bertrand | Leo Bonville SEQUENCES | Emmanuel Cocke SEPT JOURS | Michèle Favreau LA PRESSE | Guy Jousset Radio-Canada | Jean Mitry U. de M. | Claude Nadon Cinéma-thèque | Roland Smith LE VERDI | Patrick Stram MACLEAN TV HERDO | MOYENNES en % |
|---------------------------|----------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------|----------------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------|
| BLOW-UP                   | ***            | ***                    | ***                       | ***                       | ***                      | ***                 | ***                        | ***                   | *                              | 85            |
| LA CHASSE AU LION À L'ARC | **             | **                     | ***                       | ***                       | ***                      | **                  |                            | **                    | ***                            | 83            |
| BELLE DE JOUR             | ***            | *                      | ***                       | ***                       | ***                      | **                  | ***                        | **                    | **                             | 81            |
| THE LOST SEX              | **             | *                      | ***                       | ●                         | *                        | **                  |                            |                       |                                | 53            |
| MASCULIN-FEMININ          | ●              | *                      | ●                         | ***                       | ***                      | *                   | ***                        | ●                     | ***                            | 52            |
| BONNIE AND CLYDE          | ●              | **                     | ***                       |                           | *                        |                     | **                         | **                    | ●                              | 48            |
| THOROUGHLY MODERN MILLIE  | ●              |                        |                           | **                        |                          |                     |                            |                       | **                             | 44            |
| GRAND-PRIX                | **             | **                     |                           |                           |                          | *                   |                            |                       | ●                              | 42            |
| PIEGE POUR CENDRILLON     | *              |                        | ***                       |                           | *                        | *                   |                            |                       | ●                              | 40            |
| UN HOMME ET UNE FEMME     | ●              | ***                    | ●                         | ***                       | *                        | **                  | ●                          | *                     | ●                              | 37            |
| MA SOEUR MON AMOUR        | *              | *                      | **                        | **                        | **                       | *                   | ●                          | ●                     | *                              | 37            |

Viennent ensuite, dans l'ordre: TWO FOR THE ROAD (22%), LE VOLEUR (19%), LA CUREE (17%) et THE BIRDS, THE BEES AND THE ITALIANS (7%).

\*\*\* A voir absolument \*\* A voir \* A voir à la rigueur ● Médiocre

DU 11 AU 17 NOV.  
8 H. 30 P.M.

LES PRODUCTIONS SPEX PRÉSENTENT

**alain barrière**

ACCOMPAGNÉ PAR JACQUES GUILLOT — MICHEL GESINA  
JO. CAPO LONGO — JOE MOSS — ANDRÉ ARPINO

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE  
MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL. 842-2112

Ce soir et jusqu'à vendredi au Jardin des Étoiles de La Ronde,

**"Prestige de Paris"**

La revue parisienne par excellence, avec les chansons, la gaieté et évidemment les plus belles filles de Paris, de vraies parisiennes!

En vedette:

Mick Michéyl - Les Doris Girls  
Bernard Dheran, Michel Renault  
Daniele Fuger, Les Marthys

Deux représentations chaque soir:  
20h et 22h15 Billets: \$2.50, \$3.00, \$3.50  
Réservations Téléphoniques 397-2622/2623

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

**DERNIER JOUR**

FESTIVAL MONDIAL DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS 2 h. 30 et 8 h. 15 p.m.  
THÉÂTRE MAISONNEUVE

**NATIONAL THEATRE OF GREAT BRITAIN**

DIRECTEUR: LAURENCE OLIVIER

MATINÉE AUJOURD'HUI À 2 h. 30 P.M.  
CE SOIR À 8 h. 15 P.M.

"LOVE FOR LOVE" CONGREVE

EXPO-THÉÂTRE 2 h. 30 et 8.30 p.m.

**STRATFORD FESTIVAL COMPANY**

DIRECTEUR ARTISTIQUE: MICHAEL LANGHAM

"ANTONY AND CLEOPATRA"  
AVEC CHRISTOPHER PLUMMER ET ZOE CALDWELL

AUJOURD'HUI À 2 h. 30 p.m.

THE GOVERNMENT INSPECTOR"  
AVEC WILLIAM HUTT ET TONY VAN BRIDGE

CE SOIR À 8 h. 30 p.m. \$2.50, \$4.00, \$5.50, \$6.50

PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER

**LE BALLET NATIONAL DU CANADA**

Directeur artistique: CELIA FRANCA

CE SOIR À 8 H.P.M.  
AUJOURD'HUI À 2 H. 30 P.M.

**"LE LAC DES CYGNES"**

TCHAIKOVSKY

CE SOIR: \$2.50, \$3.50, \$5.50, \$6.50, \$7.50  
AUJOURD'HUI: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50

PLACE DES ARTS 8 H. 30 P.M.  
THÉÂTRE PORT-ROYAL

**BALLET ROLAND PETIT**

DIRECTEUR ARTISTIQUE: ROLAND PETIT  
avec l'ORCHESTRE ARS NOVA

DIRECTEUR ARTISTIQUE: MARIUS CONSTANT

"OCTANDRE" Varèse

**"L'ÉLOGE DE LA FOLIE"**

MATINÉE À 2 H. 30  
CE SOIR \$3.50 \$4.50 \$5.50  
AUJOURD'HUI \$2.50 \$3.50 \$4.50

BILLET MAINTENANT EN VENTE  
Aux bureaux des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410  
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, V1 2-2112  
BILLET ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE

## Arts et spectacles

## THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

COMÉDIE-CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h.30

EXPO-THÉÂTRE - Stratford Company Festival, Matinée: "The Government Inspector" (Gogol) - 14h.30. Soirée: "Antony and Cleopatra" (Shakespeare) - 20h.30

LA RONDE (cabaret) - "Prestige de Paris" 20h.15 et 22.30

L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Ville-Marie) - "Machbeth aux ténèbres" de J. Mignolet. Tous les soirs à 20h.30

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE (Salle du Gesù) - "Philoctète" de Sophocle; semaine: 19h.30; samedi: 20h.30; une seule matinée dimanche: 14h.30

THÉÂTRE DE L'ESCALE (Bateau-théâtre accosté au quai de la rue Mc-

Gill): "Yesterday The Children were Dancing" de Gratien Gélinas (jusqu'au 28 oct.)

LE PATRIOTE - (Boîte à chansons) Tex

LA POUDRIÈRE - "Any Wednesday" De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

## PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Ballet National du Canada: "Le lac des Cygnes" de Tchaïkovsky - 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Théâtre National de Grande-Bretagne: "A flea in the ear" - de Feydeau - 20h.15.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le Ballet Roland Petit: "Ondine" de Sauguet et "Eloge de la folie" de Constant - 20h.30.

## CINÉMA

## EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "La Ragazza" 11.15-2.40 6.16 - 9.55 - "Le Justicier de l'ouest" 1.00 - 4.40 - 8.20.

BIJOU - "Le voyage du père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appellez-moi maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

CANADIAN - "L'Incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

CHAMPLAIN - "Le Docteur Jivago" 1.30 - 8.15

CHATEAU - "K-17 Ataque à l'aube" 3.05 - 6.25 - 9.45 - "Viva Gringo" 1.20 - 4.40 - 8.00

CREMAZIE - "Deux minets pour Juliette" 12.20 - 4.10 - 8.00 - "Le Gentleman de Londres" 2.15 - 6.15 - 10.05

DAUPHIN - "La Curée" sur sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA - "M-15 demand protection" et "Les Centurions"

ELYSEE - Salle Alain Resnais: "Masculin féminin" sur sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

ELYSEE - Salle Eisenstein: "La chasse au lion d'arc" sur sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

FLEUR DE LYS - "Piège pour Cendrillon" 12.30 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.40

FRANCAIS - "K-17 Ataque à l'aube" 3.05 - 6.25 - 9.45 - "Viva Gringo" 1.15 - 4.35 - 8.00

GRANADA - "Viva Gringo" 2.45 - 6.10 - 9.30 - "K-17 Ataque à l'aube" 1.10 - 4.35 - 7.55

JEAN-TALON - "L'Incompris" sur sem. 6.25 - 9.30 - dim. 12.20 - 3.20 - "Alerte à toutes les polices" sur sem. 5.00 - 8.20 - dim. 2.00 - 5.00 - 8.30

MERCER - "Les Centurions" 12.00 - 4.04 - 8.05 - "M-15 demande protection" 2.18 - 6.17 - 10.18

PAPINEAU - "Le Justicier de l'ouest" 2.55 - 6.15 - 9.40 - "La Ragazza" 1.05 - 4.25 - 7.45

PARISIAN - "Belle de jour" 10.45 - 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00

PLACE DU CANADA - "Le voleur" 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

PLAZA - "L'Incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

RIVOLI - "La Ragazza" 2.40 - 6.00 - 9.25 - "Le Justicier de l'ouest" 1.05 - 4.25 - 7.45

SAINT-DENIS - "Le voyage du père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appellez-moi maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

VENDÔME - "Un homme et une femme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VILLERAY - "Les Centurions" et "M-15 demande protection"

## EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Gone with the Wind" 8.15

ATWATER - "Luv" 1.20 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.30

AVENUE - "Two Weeks in September" 1.25 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.35

CAPITOL - "The St. Valentine's Day Massacre" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.30

IMPERIAL - "Grand Prix" soirs lun. au sam. 8.30 - dim. 7.30 - matinées mer. sam. et dim. 2.00

KENT - "Thoroughly Modern Millie" 2.15 - 8.15

LOEWS - "Two for the Road" 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

PALACE - "Point Blank" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35

28 oct. SERYOZHA THE LADY WITH A DOG de CHEKHOV

29-30 oct. TATIANA SAMOILOVA dans Quand Passent les Gigognes LA BALLADE DU SOLDAT

V.O. SOUS-TITRÉS ANGLAIS

451 OUILLY 274-4521

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

La dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

## la gravure de la semaine

● HANDEL: "Concerto Grosso Op. 6, No. 5 en ré majeur, No. 12 en si mineur et No. 10 en ré mineur" - par l'Orchestre Philharmonique de Berlin sous la direction d'Herbert von Karajan... Stéréo seulement - 139 012 DEUTSCHE GRAMMOPHON

- Interprétation: très rigoureuse  
- Prise de son: excellente  
- Caractéristique: Le raffinement des cordes

Lorsque Karajan ne recherche pas les effets spéciaux et les rythmes nouveaux, il réussit des performances de maître. Au pupitre de l'Orchestre Philharmonique de Berlin, il est à son meilleur; c'est la version la plus fascinante et la plus parfaite qui existe de ces concertos.

Depuis un certain temps, on reconnaît la paternité des Concertos Grossos pour cordes à Corelli; c'est lui qui est le véritable fondateur de cette forme d'écriture musicale. Handel s'en inspira lorsqu'il écrivit les douze concertos de l'Opus 6; il lui arriva même d'écrire un concerto entier en une journée. Lorsqu'ils furent publiés en 1741 (deux ans après la composition), on s'empara avec enthousiasme.

A en juger par l'ampleur sonore, il semble bien que les instruments à cordes soient nombreux. Mais l'exécution est précise et très claire tout au long de l'enregistrement. L'ouverture de l'Opus 5 est jouée avec beaucoup de dignité et la fugue nous est présentée avec naturel et simplicité. Les mouvements rapides sont dynamiques: on en jugera à l'audition du presto. Pour tenir le continuo, on se sert parfois du luth, parfois de la harpe, mais l'emploi du clavecin (joué par Karajan lui-même) est plus usuel. Le tout avec une discrétion de bon aloi.

Mais, il vaut avant tout d'é-

couter la franche sonorité des cordes. Voilà qui est peu commun.

● NICANOR ZABALETA: Oeuvres pour harpe et orchestre de chambre - Handel: "Concerto en si bémol majeur, Op. 4, No. 6"; Albrechtsberger: "Concerto en ut majeur"; Ravel: "Introduction et allegro pour harpe, quatuor à cordes, flûte et clarinette; Debussy: Deux danses pour harpe et orchestre... Jouées par l'Orchestre de chambre Paul Kuentz sous la direction de Paul Kuentz... Stéréo seulement - 139 084 DEUTSCHE GRAMMOPHON

- Interprétation: Fraîcheur et poésie  
- Prise de son: très bonne  
- Caractéristique: oeuvres rarement enregistrées

Il y a longtemps que les oeuvres de Ravel, Debussy et Handel avaient été discontinuées sur le marché du disque: pour ce qui est du concerto d'Albrechtsberger, c'est le premier enregistrement.

Le Ravel est remarquable. Le harpiste Nicanor Zabaleta (en compagnie des six musiciens) donne à entendre une exécution colorée (bien que trop modeste) et les effets de contrastes entre les bois, les cordes et la harpe sont exceptionnels. Les trois autres oeuvres, qui figurent au programme de ce microsillon, prouvent toute la sensibilité de l'Orchestre de chambre. Paul Kuentz suscite un climat qui sied au caractère de ces oeuvres pour harpe.

## La sculpture moderne et l'offensive du Bauhaus

par Laurent Lamy

Chez Agnès Lefort, le titre "Sculpture moderne" coiffe les oeuvres d'une trentaine d'oeuvres de sculpteurs de renommée internationale, en partant de Bourdelle, Arp, Gonzalez, Modigliani, Lipchitz, Moore, Ernst, Zadkine, pour aboutir à la jeune génération d'Arman, Nevelson, Penalba, César, Tinguely.

A cette exposition, ceux qui connaissent bien les oeuvres de ces sculpteurs resteront sur leur appétit. Ceux qui n'en ont pas la moindre notion ne s'en feront sans doute pas une idée juste. Mais ce genre d'exposition a un mérite certain: celui de donner un avant-goût des oeuvres, d'éveiller la curiosité à leur sujet et de présenter des expériences qui, il faut l'espérer, ne resteront pas lettre morte pour les artistes et pour le public.

## LE BAUHAUS

Au lendemain de la première guerre mondiale, à Weimar, Gropius fonde le Bauhaus (Maison de la Construction) dans le but de réunir dans une nouvelle architecture toutes les disciplines des arts et des métiers. Il y a près de cinquante ans que le Bauhaus a fait connaître son programme artistique nette-

ment social et utilitaire. Aucune des idées qu'il a émises à l'époque n'est dépassée. Le son qu'elles rendent aujourd'hui est aussi neuf qu'hier.

Cet enseignement du Bauhaus qui a été abondamment plagié, déformé, dilapidé est familier à tous. Qui encore s'étonne à l'énoncé de ces théories: "créer une nouvelle corporation d'artisans qui ne connaîtra plus cet orgueil de classe qui érige un mur haut entre les artisans et les artistes; aboutir à l'oeuvre d'art unitaire, le Grand Oeuvre, où ne persistera aucune distinction entre l'art monumental et l'art décoratif."

L'exposition de travaux d'élèves et de maîtres du Bauhaus que l'on peut voir actuellement au Musée d'Art contemporain affirme une fois de plus qu'aucun mouvement artistique n'a aussi profondément révolutionné notre monde visuel. Nous vivons sur ces acquis. En revoyant les résultats atteints de 1919 à 1933 par les architectes Gropius, Mies Van der Rohe, par le designer Breuer, on mesure le peu de chemin parcouru depuis. Tout semble avoir été fait au Bauhaus. Architecture, tissus, meubles, graphisme, papiers peints, décors et costumes de

théâtre, vaisselle, recherches d'art pur même, comme l'art optique et la sculpture actuelle, se présentent comme de timides prolongements de cette école féconde.

Il n'y a que depuis quelques années que l'architecture cherche à se dégager de la conception éminemment fonctionnelle du Bauhaus. D'ailleurs, n'est-il pas révélateur que les expériences les plus audacieuses en architecture aient été menées en Allemagne et aux États-Unis? (Les pavillons de l'Allemagne et des États-Unis sont les deux conceptions avant-gardistes de l'Expo '67). Ce qui s'explique par l'émigration aux États-Unis en 1933, des membres actifs du Bauhaus, Gropius, Albers, Mies Van der Rohe, Moholy-Nagy entre autres, chassés d'Allemagne par le nazisme. L'architecte américain Fuller, inventeur du dôme géodésique est le premier à reconnaître que "toute notre architecture moderne dérive du Bauhaus."

L'exposition du Musée d'art contemporain est troublante, par l'éclairage qu'elle donne sur une oeuvre considérable d'un rayonnement universel, accomplie par une simple poignée d'hommes.

## PRO MUSICA

Le dimanche à 16 h 30

12 nov. - Quatuor AMADEUS  
26 nov. - Quatuor JULLIARD  
10 déc. - JEAN-JACQUES KANTOROW, violoncelle, et ALBERT LOTTI, pianiste  
14 janv. - Orchestre I MUSICI  
4 fév. - OCTUOR DE ZÜRICH  
18 fév. - Janet Baker, soprano, et John Newmark, pianiste  
17 mars - QUATUOR IOWA et GILLES MANNY, violoncelle  
7 avril - TROIS BOLZANO, piano, violon et violoncelle

Abonnements: Adultes, \$25, taxe incl. - étudiants, 6 à 21 ans, \$10, taxe incl. - Prév. d'âge requis pour une première inscription. Chèques à l'ordre de PRO MUSICA, 1270 O. Sherbrooke. Tél. 845-0532. Prière d'inscrire une enveloppe pré-adressée et affranchie pour le retour des billets.

PLACE DES ARTS PORT-ROYAL MONTREAL 18 (QUEBEC). TEL.: 842-2112

l'œuvre maîtresse Catherine Deneuve

de BUNUEL

BELLE DE JOUR

aussi QUEBEC...? 10:00 12:25 2:35 4:45 7:00 9:20

CINEMA "PARISIEN"

Tel. 861.2697, 480, Ouest Ste. CATHERINE

ÉTUDIANTS! PHILOCTÈTE de Sophocle

Mise en scène GILLES MARSOAIS avec

Gilles Pelletier François Tassé Lionel Villeneuve Jean-Pierre Masson Robert Rivard Bertrand Gagnon Ronald France Louis Aubert Jacques Kanto Gilles Renaud Marc Bellier Guy Paré Robert du Pard Armand Labelle

Décor CLAUDE FORTIN Costumes CLAUDETTE PICARD

CE SOIR 8.30 et LUNDI ET MARDI 7.30

SAISON 67 - 68 Billets de saison 3.25 3 SPECTACLES

Octobre PHILOCTÈTE de SOPHOCLE

Janvier Le Médecin Malgré Lui

La jalousie du barbouillé de Molière

Mars LA MOUETTE d'Anton Tchekov

THEATRE DU GESU

1200 rue BLEURY

866-5957

Renseignements

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

JEAN-LUC GODARD

LA CHASSE AU LION D'ARC

de Jean Rouch

5<sup>e</sup> SEMAINE

dernier jour: "des oiseaux petits et gros"

65<sup>e</sup> SEMAINE à Montréal

maintenant au VENDÔME

un homme et une femme

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE EASTMANCOLOR

STATION 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

SIÈGES RÉSERVÉS

"GONE WITH THE WIND"

CLARK GABLE - VIVIAN LEIGH

LESLEY HOWARD OLMA DE HAVILLAND

MATINÉES Sam. Dim. & Merc. 2h.15 p.m. Soirées à 8h.15

ALOUETTE 318 STE-CATH. O. 861-2807

Orchestre de chambre McGill

Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

28<sup>e</sup> saison consécutive

PLACE DES ARTS

Les lundi soirs à 8 h 45 p.m.

SÉRIE I ORCHESTRE A CORDES

6 NOV. CONCERT BACH, ROBERT VETRON LACROIX, clavier

4 DÉC. JOHN NEWMARK, piano Handel, Dittersdorf, Barber

11 FÉV. ROLAND VALDES-BAIN, guitare Corelli, Vivaldi, Bach

11 MARS CORDES AUGMENTES - Vaughan Williams, Benjamin Britten, Richard Strauss

8 AVRIL FRANTISEK SMETANA, violoncelle Mozart, Kraft, Mendelssohn

6 MAI PIERRETTE ALARIE, soprano Guluppi, Scarlatti, Mozart

Abonnements d'adultes: \$16 pour 6 concerts - Billet: \$3.25 taxe incl. - Nombre limité d'abonnements d'étudiants \$10.

ABONNEMENTS: Envoyez enveloppe adressée et affranchie avec chèque ou mandat de poste à: Orchestre de Chambre McGill, 321 Kensington, Westmount.

INFORMATIONS: 935-4955 ou 486-7333

DAUPHIN 721-6060 CE SOIR 7.30-9.30

8<sup>e</sup> MOIS

un film de roger vladim

LA CURÉE

avec Monique Joly Jean-Pierre Compain Yvon Bouchard Alpha Boucher Jacques Brouillet Pierrette Cellier France Desjarlais Roger Dumas Michèle Jourdain Jean Leclerc Guy Thauvette Louise Turcot

Mise en scène: Paul Hébert

Décor: Jean-Claude Rinfret

Costumes: Solange Legendre

THÉÂTRE NATIONAL 1220 est. Ste-Catherine (métro Beaudry)

Jeu: 2 novembre

Vendredi, 3 novembre

Samedi, 4 novembre à 20.30

Billets: \$1.50 et \$1.00 (étudiants)

Guichet: 521-4751 à partir du 30 oct. à midi

CINERAMA 7h.30 DIM. - 8h.30 LUN. au SAM 2h. MER. SAM. et DIM.

James Garner Eva Marie Saint Antonio Banderas Francis Hardy Yves Montand Toshiko Miura

CINERAMA Grand Prix

encore aussi populaire que durant l'exposé

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Mtl. - AV. 8-7102 ou 5603

...il y a des voleurs qui prennent mille précautions pour ne pas abîmer les meubles. Moi pas!

Jean-Paul Belmondo Genevieve Bujold

le voleur

Horaires: 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

CINEMA ODEON PLACE DU CANADA

WINDSOR ET LAGARCIÈRE STATIONNEMENT INTÉRIEUR

EN Version Française

LE TRIOMPHE MONDIAL

LE FILM 6 DOCTEUR JIVAGO

aux OSCARS

d'après l'oeuvre célèbre de BORIS PASTERNAK Prix Nobel

Horaires: Matinées: 1.30 - Soirées: 8.15

Admission: Matinées: \$1.50 - Soirées et dim. \$2.00

Laissent-passer non valables pour ce programme

CHAMPLAIN station papineau

524-1465

Les Productions du Québec Inc. présentent

A L'ESCALE RUE MCGILL

C'est maintenant qu'il faut BOIRE

Comédie de Guy Fournier

Avec Monique Lepage, Georges Groulx, Jacques Galipeau, Marc Favreau Julien Bessette

"L'un des meilleurs divertissements de la saison estivale" (Martiel Dassyva, La Presse)

Du 31 OCT. au 19 NOV. à 8.30 (relâche les lundis)

BILLET: COMÉDIE-CANADIENNE 84 ouest, rue Sainte-Catherine 521-2738

LE THÉÂTRE LYRIQUE DU QUÉBEC

en collaboration avec la COMMISSION DU CENTENAIRE présente à la Salle Wilfrid-Pelletier les 9, 11 et 12 novembre le célèbre opéra de Jules Massenet

MANON

Colette Boky (9 et 12 novembre) Jacqueline Martel (11 nov.)

DES GRIEUX

Richard Vézureau (9 et 11 nov.) Pierre Duval (12 nov.)

LESCAUT

Robert Savoie

Billets de \$3. à \$8. maintenant en vente à la Place des Arts. Informations et réservations Téléphone: 842-2112

MISE EN SCÈNE Jacques Létourneau

DÉCORS Jean-Claude Rinfret

COSTUMES Richard Lorrain

LES CHOEURS DU THÉÂTRE LYRIQUE DU QUÉBEC Direction: Charles Dumas

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

# Un enfant pas comme les autres...

## Pas d'école Peu de psychiatres Pas de place pour lui dans la société

Une enquête de  
Renée Rowan

On ne possède aucune statistique officielle dans le domaine de la psychiatrie infantile au Canada, pas plus qu'au Québec. Il est toutefois permis de croire qu'à Montréal seulement, il y a au moins 1.000 enfants qui, comme Pierre, grandissent au sein de leur famille ou sont placés en institution sans recevoir les traitements appropriés à leur état et l'éducation auxquels ils ont droit.

Du côté français, dans la région de Montréal, l'hôpital Ste-Justine est le seul à posséder un centre de jour en psychiatrie infantile. Il peut accommoder une trentaine d'enfants dont vingt-cinq sont d'âge pré-scolaire et les cinq autres, moins de dix ans.

À la périphérie de Montréal, le service de psychiatrie infantile de l'hôpital St-Charles de Joliette a un centre de jour fréquenté par 25 à 30 enfants dont une quinzaine sont d'âge pré-scolaire, tandis que le Centre psycho-social de Valleyfield offre le même service à une dizaine d'enfants seulement.

Personne ne veut s'occuper de nous et de notre fils. Nous sommes devant un mur. La situation est plus désespérée que jamais. À l'école, Pierre avait fait des progrès, très lents, bien sûr, mais on avait au moins l'impression de faire quelque chose pour lui. Malgré nos efforts, on se rend compte depuis qu'il est à la maison toute la journée qu'il régresse. Seuls face à notre problème, nous nous sentons abandonnés. Que faire pour aider notre enfant?

Les parents de Pierre n'ont pas le choix. La seule solution qui leur reste actuellement est de le faire admettre au Mont-Providence lorsqu'il y aura une place. Cet hôpital ne peut admettre en moyenne qu'une centaine de nouveaux cas par année alors qu'au cours des derniers quatre ans, plus de 1.000 demandes d'admission se sont accumulées.

En attendant, il reste à la maison sans possibilité d'être admis dans un centre de jour. Et pourtant, le malade mental, en particulier l'enfant perturbé, a le droit d'être traité dans les cadres de milieux physiques appropriés et propices à sa guérison. Si ses parents ont choisi de le garder à la maison, c'est leur droit, comme c'est le devoir de la société de créer des centres où les malades résident le jour pour retourner dans leurs foyers le soir et les fins de semaine.

Reculons-nous au lieu d'avancer? En psychiatrie infantile, sommes-nous tellement en retard sur les autres pays?

C'est la question que nous avons posée à deux spécialistes, les Drs Jean-Louis Lapointe, assistant-directeur de la clinique psychiatrique de la cour du bien-être social, qui était jusqu'en septembre dernier, surintendant médical au Mont-Providence, et Denis Lazure, directeur de la clinique psychiatrique à l'hôpital Ste-Justine.

### Un mal québécois : l'immobilisme

Il faut bien l'admettre, nous dit le Dr Lapointe, nous avons très peu bougé sur le plan de l'ensemble des besoins de l'enfance inadaptée au Québec. Nous avons à rattrapper un retard d'au moins 15 ans sur les États-Unis, et nous sommes très loin en arrière si nous nous comparons à l'Angleterre, aux pays scandinaves ou à un petit pays comme la Hollande dont la population est sensiblement la même que la nôtre. Certaines régions de la France sont plus avancées que nous. Nous souffrons au Québec d'IMMOBILISME.

C'est pour cette raison entre autres que j'ai donné ma démission comme surintendant au Mont-Providence, explique le Dr Lapointe. Il y a cinq ans, cette institution n'était qu'une immense garderie où l'on prenait soin des enfants sur le plan physique, sans plus. Il y avait peu ou pas de personnel spécialement entraîné. De 1963 à 1965, il y a eu des progrès très nets. On compte maintenant plus de 60 infirmières licenciées dont plusieurs spécialistes. Depuis deux ans, on a cessé de progresser encore une fois. Pour des raisons de régie interne, c'est l'immobilisme complet.

Les enfants traités en internat devraient, après une période de soins intensifs, être renvoyés dans leurs familles, tout en continuant le traitement dans des centres ou hôpitaux du jour, ou "institutions à leur mesure". Mais où?

Ces ressources sont à peu près inexistantes actuellement dans le Québec. Du côté fran-

çais, on l'a vu, on ne peut accommoder au total qu'une soixantaine de petits malades, en très grande partie, d'âge pré-scolaire. C'est nettement insuffisant. Pour les adolescents, souligne le Dr Lapointe, il n'existe rien.

Si la situation est désespérée pour les parents, elle est extrêmement frustrante pour le médecin qui voit les besoins, mais n'a pas de solution à offrir.

Pour ne parler que du Mont-Providence, 150 à 200 mille enfants hospitalisés pourraient bénéficier avec avantage du centre ou hôpital du jour.

Nous ne pouvons actuellement les renvoyer dans leurs foyers, poursuit le spécialiste, car cela voudrait dire cesser le traitement dont ils ont besoin. D'autre part, il est important pour le jeune malade de maintenir des liens solides avec le milieu familial. La séparation n'est pas toujours nécessaire, ni souhaitable. L'utilisation du centre de jour permet, dans bien des cas, de prévenir des hospitalisations ou placements en institutions et aussi de réduire la durée de l'hospitalisation. Le besoin du centre de jour pour enfants d'âge scolaire et adolescents devient de plus en plus grand, mais nécessite une organisation poussée tant en locaux qu'en personnel. C'est là le noeud du problème.

Au Danemark, l'éducation pour les malades et arriérés mentaux est obligatoire jusqu'à 21 ans. On est très loin de cet objectif, il faut bien l'admettre.

Ce problème du centre de jour ne représente qu'un aspect des nombreux besoins en psychiatrie infantile au Québec actuellement. Différentes études et enquêtes ont été faites sur le sujet, dont celles entreprises par la commission d'étude des hôpitaux psychiatriques en 1962, ainsi que par les commissions Tyhurst et Hall. Rien n'a encore abouti.

En juillet 1965, un comité d'étude composé des docteurs Laurent Houde, Jean Delage, Jean-Louis Lapointe et Denis Lazure remettait au ministre de la santé d'alors, M. Eric Kierans, un rapport sur les besoins en psychiatrie infantile au Québec. Il est tombé dans l'oubli. Repris dans ses données essentielles, il a été présenté de nouveau à la commission Castonguay.

### Le mystérieux livre Blanc

À la demande des ministres de la santé, du bien-être et de l'éducation, un comité interministériel (santé, bien-être, éducation, travail et justice) a préparé un livre blanc sur l'enfance inadaptée au Qué-

bec. Ce livre blanc est terminé depuis plusieurs mois déjà et a été remis au sous-ministre des ministères concernés. Le livre blanc demeure pour l'instant mystérieux et son contenu reste un secret des dieux. Qu'attend-on pour le rendre public? Chacun l'ignore.

Je ne le sais pas, nous a répondu le Dr Denis Lazure qui a travaillé à l'élaboration du livre blanc. Cela n'est plus de mon ressort, pas plus qu'il ne m'appartient d'en dévoiler le contenu.

Depuis cinq ans, on a mis sur pied trois comités interministériels dont la durée de vie de chacun a été en moyenne, de 18 mois. Ils meurent comme ils naissent. Le caractère déplorable de cette situation, explique le Dr Lazure, est dû en grande partie, à la dispersion des responsabilités parmi les divers ministères du gouvernement provincial et à l'absence d'un mécanisme coordonnateur assurant la protection de l'enfance inadaptée et son droit fondamental à des services appropriés.

Si au niveau du gouvernement on n'avance guère, au niveau des régions, il y a un pas de fait, souligne le Dr Lazure.

Dans le rapport du comité d'étude sur les besoins en psychiatrie infantile, nous avions réclamé que chacune des régions assez importantes du Québec compte un directeur ou coordonnateur régional à qui incomberait l'évaluation des besoins de sa région. Le Dr Laurent Houde vient d'être nommé directeur régional de la psychiatrie infantile pour la région de Montréal.

Le Dr Lazure insiste d'autre part sur la nécessité de décentraliser les services.

Dans les régions rurales, les services de la psychiatrie infantile devraient être organisés sur une base régionale. À Montréal et à Québec, le problème, face à une très grande population, est de développer un système de services où le contact humain soit préservé.

Dans la région de Montréal, ce travail est en grande partie accompli. Depuis deux ans déjà, on a divisé la région en cinq secteurs relevant chacun d'un hôpital où il existe des services de psychiatrie infantile: Maisonneuve, Mont-Providence, Notre-Dame, Ste-Justine et Albert-Prévost.

Quand un parent appelle dans une de ces cinq institutions, on lui demande tout de suite où il habite et il est dirigé vers l'hôpital de son secteur. Connaissant mieux le secteur où elle travaille, l'équipe psychiatrique peut davantage aider l'enfant et établir des contacts plus valables avec l'école, le milieu

où il évolue, etc. Ce principe de la décentralisation est déjà établi avec profit dans certaines grandes villes en France, en Suisse et en Suède.

On constate d'autre part que les progrès considérables qui ont été faits en psychiatrie des adultes au cours des dernières années n'ont pas été accompagnés des mêmes progrès dans les hôpitaux psychiatriques pour enfants.

### Pénurie de psychiatres

Ce retard considérable est dû non pas à des raisons d'ordre financier, mais à un manque de psychiatres pour enfants. Chaque fois que l'on a voulu ouvrir une clinique de psychiatrie infantile à travers la province, le gouvernement a accordé les subsides nécessaires, mais très souvent le personnel voulu manquait.

Depuis plus de deux ans, l'hôpital des Laurentides qui dessert la région au nord de Montréal, veut ouvrir un service de psychiatrie infantile. Elle en est empêchée parce qu'elle ne peut trouver un psychiatre pour enfants qui irait y travailler à plein temps.

Pour satisfaire aux besoins immédiats explique le Dr Lazure, il faudrait trois fois plus de psychiatres pour enfants que l'on en a actuellement. Cette pénurie n'est pas particulière au Québec; on la rencontre partout au pays.

L'illogisme de la chose, c'est que les services de langue anglaise dans le Québec sont mieux pourvus que nous



par rapport à la population qu'elle a à servir. Le côté anglais a commencé bien avant nous à former des psychiatres pour enfants. L'Université McGill offrait cette formation spécialisée aux psychiatres il y a déjà 12 ans; l'université de Montréal n'a commencé qu'il y a cinq ans.

Le rapport du comité d'étude sur les besoins en psychiatrie infantile au Québec réclame qu'un Institut de psychiatrie infantile soit créé immédiatement à Montréal. Cet institut devrait offrir une gamme étendue de services aux malades tout en s'affirmant comme centre d'enseignement, de formation de personnel et de recherche.

Le département de psychiatrie infantile de l'hôpital Ste-Justine pourrait devenir cet institut si l'on songe qu'il représente actuellement le service le plus complet du genre au pays.

Il y a encore des lacunes à combler, tel un centre de jour pour les enfants d'âge scolaire et les adolescents, ainsi que des locaux plus vas-

tes permettant l'hospitalisation d'un plus grand nombre de jeunes malades. Mais dès maintenant, le département de psychiatrie infantile à Ste-Justine peut servir de modèle; il est en quelque sorte un hôpital universitaire où l'on assure la formation d'un personnel hautement spécialisé et compétent. Ces spécialistes peuvent alors essayer et ouvrir des cliniques ailleurs.

Le renouveau qu'a connu depuis quelques années la psychiatrie canadienne, au plan des services comme de l'enseignement et de la recherche, s'est fait très peu sentir dans le secteur de la pédo-psychiatrie, note au terme de cette entrevue le Dr Lazure. À tel point, que des organismes officiels comme l'Association des médecins du Canada, à leurs congrès respectifs de juin dernier, ont résolu d'exercer une action concertée et vigoureuse afin de remédier à la situation.

Espérons qu'enfin, ça va bouger et que nous rattrapons le temps perdu dans le domaine de la psychiatrie.



L'atelier: instrument thérapeutique



Le contact individuel de l'infirmière auprès de l'enfant constitue un élément essentiel du traitement à la clinique de jour de Ste-Justine.

**POUR BIEN DIGÉRER**  
BUVEZ  
UNE EAU DE SANTÉ  
ALCALINE & PÉTILLANTE  
QUI FACILITE LE  
TRAJET DIGESTIF  
ET L'ÉLIMINATION

**Lithines 33**

En boîtes économiques de 15 sachets  
ou faire 15 pintes d'eau minérale

EN VENTE DANS TOUTES  
LES PHARMACIES

**NETTOYEUR**  
**P. M.**  
Service d'une heure  
au comptoir  
Service de chemises  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

**LIMONADE**  
**ASEPTA**  
EMBEILLIT  
par l'éclat du teint  
Agréable au goût  
**LAXATIVE-PURGATIVE**

### Nouvelle expérience pour mieux comprendre l'enfant handicapé

KINGSTON, Ont. - Médecins et professeurs comptent sur une nouvelle expérience pour mieux comprendre les méthodes d'enseignement aux

enfants définitivement handicapés: dont la plupart souffrent de lésions au cerveau qui altèrent l'usage de leurs facultés.



Des groupes de consommatrices de Toronto et de Vimont, au Québec, font valoir leurs arguments alors qu'elles présentent leurs mémoires à Ottawa, au bureau du registraire général, M. Turner. Elles s'élèvent en particulier contre les prix de plus en plus élevés de la nourriture. M. Ovide Laflamme, député de Québec-Montmorency et secrétaire parlementaire de M. Turner, écoute leurs plaidoyers. (Téléphoto AP)

M. R.A. Dodds, principal de l'école Centennial de Kingston, en Ontario, dirige, depuis l'an dernier, deux classes primaires pour les enfants définitivement handicapés. Il fait état de la difficulté de fixer des méthodes permanentes en tel cas, la recherche

en ce domaine étant à peu près nouvelle et les experts ne s'entendent pas.

M. Dodds dit qu'il est souvent difficile de déterminer le handicap de l'enfant, puisque son médiocre comportement scolaire ou social peut être causé par une mauvaise audition, une faible intelligence, un trouble émotif ou l'ensemble de ces facteurs.

La plupart des enfants des classes spéciales ne suivent pas ceux de leur âge sur le plan académique: on les a inscrits au programme spécial en espérant qu'ils puis-

sent apprendre à travailler avec leurs déficiences assez bien pour être ensuite retournés à l'activité scolaire normale.

Mme Mary Chilton, professeur spécialisée à l'école Centennial, consacre environ une heure par jour au travail académique et le reste de la journée à adapter le programme académique pour les classes spéciales.

Le programme est constamment modifié, car on veut avant tout le modeler sur la capacité ou les carences de chaque enfant.

### Hartnell va créer des modes pour homme

LONDRES. - Le couturier de la reine Elizabeth, Norman Hartnell, va se lancer dans la mode masculine. Au cours d'une conférence de presse, il a annoncé qu'en collaboration avec l'entreprise de tissage de laine écossaise "Reid and Taylor" il dessinerait désormais des vêtements pour hommes "plutôt classiques".

**SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX**

... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestionnant qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

**Optrex**  
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

OP-30

**Dans le vieux Montréal**  
**le restaurant français**

**PARRAIN ET MARRAINE**

vous invite à souper les samedis et dimanches soir

**TABLE D'HÔTE \$3.75 • MENU À LA CARTE**

À partir de 18 h 30 à minuit

**479 rue ST-ALEXIS (Coin Notre-Dame ouest)**

**RÉSERVATIONS 849-1580**

## VOYAGES ET TOURISME

## Los Angeles

## La singulière métropole de l'État américain le plus riche

par Michel ROY



Tous les matins, vers 8 heures, un DC-8 d'Air Canada décolle de Montréal et, après une brève escale à Toronto, se pose cinq heures plus tard à l'aéroport international de Los Angeles. Inauguré il y a un mois, ce service quotidien (dont l'établissement devait coïncider avec l'ouverture de l'Expo mais qui fut différé par suite des retards dans la livraison des appareils commandés par Air Canada aux États-Unis) jouit, paraît-il, d'une grande popularité, en particulier auprès des Américains de la Côte du Pacifique pour qui Montréal n'a plus de secret et qui, au cours des quelques dernières semaines, ont voulu visiter l'Expo avant la fermeture d'octobre. Quand ils apprendront que l'entreprise est permanente, sans doute voudront-ils multiplier leurs voyages au Canada.

Dans un premier article, publié il y a deux semaines ici même, nous avons dit les impressions assez vives que cause l'arrivée à Los Angeles. Il faut encore parler de cette "conurbation" gigantesque qu'on appelle curieusement la "ville des anges", de ses habitants, de ses immeubles, de ses musées, de son dynamisme industriel, de son climat...

Oui, de son climat d'abord. Car, de tous les facteurs qui attirent les étrangers en Californie, qui amènent les Américains des autres États et les Canadiens (plus d'un million dans l'État) à s'y établir, le climat est sans doute le plus important, en tout cas celui qui revient le plus souvent sous forme d'argument dans les rai-

sons que donnent de leur présence là-bas les nouveaux Californiens. C'est un climat semi-tropical, la température moyenne à midi variant de 62 degrés en hiver à 78 degrés en été.

## L'Etat le plus...

Certes, la Californie est l'État le plus riche de l'Union, le plus peuplé (20 millions), le plus dynamique, le plus jeune, le plus inattendu, le plus pittoresque... et l'on pourrait accumuler ainsi plusieurs superlatifs: c'est l'État où le taux de divorce dépasse de loin la moyenne nationale (un divorce sur deux mariages contre un sur quatre); c'est surtout l'État où l'on compte le plus vaste parc-automobile du pays. Dans la seule région de Los Angeles, on compte une voiture par 1.5 habitant!

Si la Californie, donc, est l'État qui réunit le plus grand nombre de sommets dans la statistique nationale, Los Angeles en est l'incomparable, la singulière métropole qui jouit du rythme d'expansion le plus rapide en Amérique, de la plus vaste superficie (454.9 milles carrés), des plus beaux points de vue (d'un côté, les neiges éternelles des montagnes qui se prêtent au ski; de l'autre, les déserts les plus arides du continent), de la plus grande étendue sur la mer (l'océan la baigne sur 50 milles)...

Los Angeles, nous disent les artistes, n'est pas une ville, c'est un "happening" dont on cherche en vain l'unité et les formes. Los Angeles, précisent les urbanistes, c'est 76 municipalités à la recherche d'une ville.

Par l'une des innombrables boîtes rapides sur lesquelles se déplacent les 6,742,696 habitants de la conurbation, on accède, à proximité de Beverly Hills, au Century Plaza Hotel, haute et imposante masse cambrée de béton, percée de larges balcons, et qui s'élève au milieu des palmiers royaux et des parcs de stationnement. C'est, précise-t-on modestement, "le plus bel hôtel du monde". Terminé il y a à peine un an, ce palace de grand luxe a résolu à peu près tous les problèmes que peut poser la vie dans un hôtel. On a vraiment pensé à tout, depuis l'emplacement des savonniers sous le jet de la douche (pour éviter que le savon ne glisse des mains) jusqu'au réfrigérateur dissimulé sous une table, en passant par les couvertures chauffées à l'électricité... L'insonorisation est assurée à un degré que l'on ne croyait pas possible et, où que vous soyez, au premier ou au 18<sup>e</sup> étage, l'ascenseur ne met jamais plus de 30 secondes à venir.

## Une ville tentaculaire

En quelques jours, on nous fera visiter des studios de cinéma où l'on constate que la télévision dévore de la pellicule à une cadence affolante; des établissements scientifiques où des savants suivent de près le cheminement du Mariner IV dans l'espace; puis les ri-

ches banlieues où s'élèvent les blanches villas et les opulents manoirs des acteurs de cinéma, considérés ici comme des demi-dieux... Mais, nulle part, on ne trouvera le centre nerveux, le cœur de cette ville tentaculaire... Inutile de le chercher, explique un Américain, car il n'existe pas. Il y a ici une communauté universitaire très vivante, très stimulante: si vous y vivez, si vous y travaillez, Los Angeles deviendra alors une capitale de la recherche scientifique, une citadelle de l'intelligence vive et agissante. Mais si vous êtes représentant de commerce, vous ne connaîtrez pas ce milieu universitaire et vous ne serez jamais appelé à le découvrir. Il en va de même, voyez-vous, des "hippies" qui vivent ici dans un paradis fermé (San Francisco est la véritable capitale des "hippies") où ils s'abandonnent à la vie facile. Les comédiens, les acteurs, les cinéastes et tous les gens de l'industrie du cinéma constituent un autre milieu.

Et, naturellement, on trouve les jeunes et puissants animateurs de l'industrie aéronautique, les riches possédants de l'industrie pétrolière et les nombreux entrepreneurs qui se lancent avec quelque succès dans 36 domaines: produits chimiques, accessoires électriques, transports, etc. tous ces gens qui viennent de partout, qui s'enrichissent rapidement, se marient, divorcent et se remarient, achètent une petite villa, la revendent et font bâtir à des prix d'or des châteaux où le luxe et le mauvais goût font bon ménage... Ils adorent la Californie, l'argent, les plages de fin de semaine, le travail qui rapporte gros, la liberté de vivre comme ils l'entendent, en construisant n'importe où, à tort et à travers, à travers des villes et des banlieues sans ordre et sans plan...

Mais Los Angeles ne répudie ni la beauté, ni l'art, ni la musique, ni la peinture. Son musée d'art moderne, sa salle de concert, son opéra, ses théâtres, quelques-uns de ses immeubles récents témoignent d'un remarquable bon goût, d'une passion de l'ordre et de l'harmonie. Quelques grands jardins, que la lumière du soleil couchant rend plus accueillants, débouchent sur des avenues larges et bordées de buildings bien découpés. Si vous passez quelques jours à Los Angeles, allez à pied le long des larges avenues, près de l'hôtel de ville, ou encore du côté du Musée d'art moderne; refusez les itinéraires d'autocars qui, implacablement, vous conduisent toujours vers des lieux commerciaux et laids.

Toutes sortes d'excursions sont possibles. Il suffit de louer une voiture et, partant de Santa Barbara au nord, de longer la mer jusqu'à la frontière mexicaine. Si vous aimez les déserts, il faut aller voir la Vallée de la mort et le désert de Mojave.

Et, bien entendu, vous irez à Disney Land... dont nous re-parlerons ici.

## GRAND CIRCUIT DU PACIFIQUE

Direction: M. Antoine Charlebois

LOS ANGELES - TAHITI - ILES FIDJI  
NOUVELLE-CALÉDONIE - NOUVELLE-ZÉLANDE  
AUSTRALIE - INDONÉSIE - SINGAPOUR - MALAISIE  
HONG-KONG - FORMOSE - JAPON - VANCOUVER

13 PAYS - 44 JOURS - \$2,630. can.

DÉPART 15 FÉVRIER 1968

## AUTRES VOYAGES:

AUTOUR DU MONDE - 45 JOURS - 23 FÉV. \$2,680. CAN.

TAHITI ET HONOLULU - 18 JOURS - 15 FÉV. \$1,355. CAN.

Pour renseignements et inscriptions:

## VOYAGES HONE

1460, avenue Union - Montréal 2 - Tél. 845-8221

Le Métro à notre porte... station McGill/Union

Cet hiver, voguez vers les Antilles.

## À bord de l'Empress, ce sera parfait!

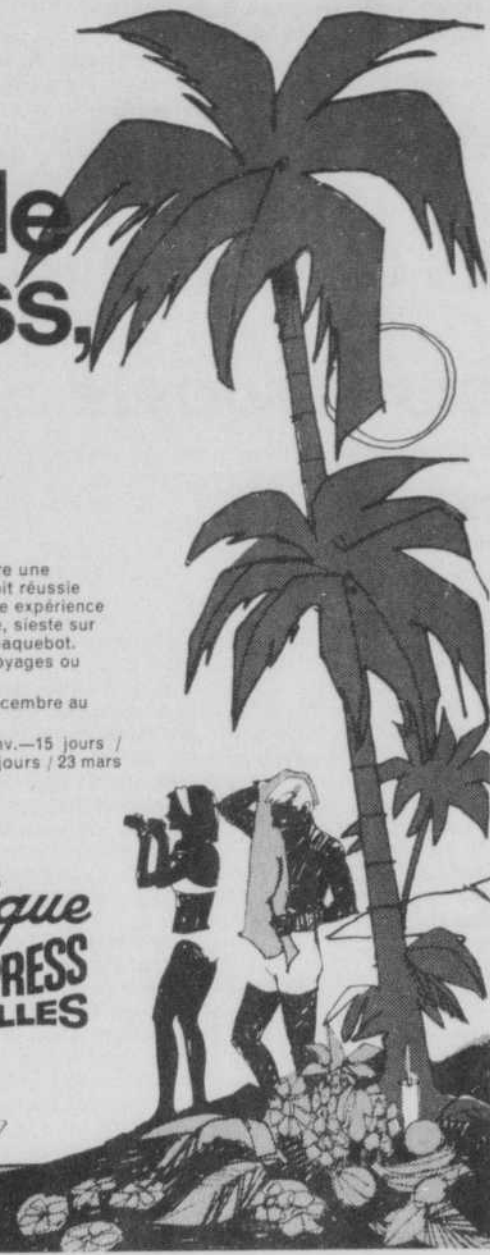
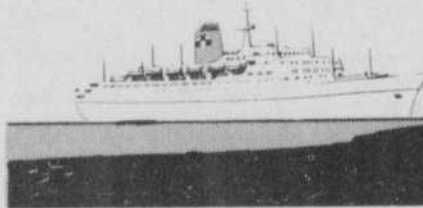
Une fois que vous aurez pris la décision de faire une croisière aux Antilles, faites en sorte qu'elle soit réussie sur toute la ligne. Prenez l'Empress et vivez une expérience inoubliable. Fêtes à bord, danse, sports, bridge, sieste sur les ponts, natation dans les deux piscines du paquebot. Cuisine excellente. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique.

Il y a 7 croisières à partir de New York, du 9 décembre au 23 mars. Faites votre choix.  
9 déc.—12 jours / 22 déc.—11 jours / 18 janv.—15 jours / 3 fév.—13 jours / 17 fév.—19 jours / 9 mars—13 jours / 23 mars—9 jours.

TARIFS À COMPTER DE \$275

(pour une croisière de 9 jours)

Canadien Pacifique  
CROISIÈRES EMPRESS  
AUX ANTILLES



## LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR de VOYAGER

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes  
de langue française  
pour mieux vous servir

Voyages

TRAVELAIDE  
L.T.E.E.

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

En train de choisir un voyage?  
Choisissez un voyage en train!



Dorénavant,  
les voyages Maple Leaf  
sont offerts à longueur d'année!

Les voyages Maple Leaf du CN vous permettent de prendre des vacances libres de tous soucis! Le CN s'occupe de vos billets, de votre séjour dans les meilleurs hôtels, des excursions, etc. Il suffit de vous laisser choyer comme un roi. La durée des voyages Maple Leaf varie de trois à douze jours. Voici quelques exemples:

Voyage M-11: Vancouver, Seattle, Victoria. 12 jours. La splendeur des jardins et lieux historiques de Vancouver. La traversée du golf Juan de Fuca. Visite à Seattle! Le campus de l'Université de Washington, le jardin botanique, le monument-thème de l'exposition. Victoria et le confort de ses hôtels! Par personne (chambre 2 lits) \$314.  
Voyage M-44: Niagara, 3 jours. Visite de tous les endroits pittoresques de Niagara: les chutes (même en hiver, c'est un spectacle féérique), la tour Seagram, le Pont Rainbow (d'où, par temps ensoleillé, on peut admirer un arc-en-ciel dans les chutes). Par personne (chambre 2 lits) \$64.



Autres voyages: M-33: Chicago et Détroit, 6 jours. Par personne (chambre 2 lits) \$139, auquel on peut ajouter une excursion (N-77) de deux jours de Toronto aux Chutes Niagara. Par personne (chambre 2 lits) \$27.

Adressez-vous à votre agent de voyage ou au bureau des ventes voyageurs du CN, le plus près de chez vous pour obtenir le dépliant des voyages Maple Leaf, ou postez le coupon.

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF

Bureau des ventes voyageurs du CN,  
C.P. 8100, 935 ouest, rue LaGauchetière,  
Montréal 3, Québec.

Veuillez m'envoyer la brochure des voyages Maple Leaf

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_

CN

CHIC  
ALORS!  
CHIC  
AGG!

Maintenant **2** jets directs Montréal-Chicago! Par Air Canada, bien sûr! Le matin et l'après-midi, **2** fois par jour. L'homme d'affaires apprécie la commodité, la vitesse, le confort de ces **2** vols. Et nous offrons jusqu'à quatre autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto. Voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 931-4411.

CHIC  
ALORS!  
CHIC  
AGG!

Le deuxième vol, à compter du 29 octobre.

AIR CANADA



## Une compagnie soviétique annonce son intention de remplacer la ligne Cunard

Une compagnie soviétique, la Baltic Steamship Company, a déclaré qu'elle allait peut-être inaugurer un service de passagers entre Le Havre, Southampton et le Canada, remplaçant ainsi les navires de la ligne Cunard qui effectuaient ce service depuis plus de 100 ans et qui a été abandonné récemment.

En effet, dans une déclaration faite au cours de la semaine, M. Craig Cooper, directeur du trafic des passagers de la March Shipping Agency Ltd de Montréal, agent général du pa-

quebot soviétique "Alexandre Pouchkine", a dit: "Il ne fait aucun doute que les compagnies maritimes locales ont appris avec regret l'intention de la Cunard d'abandonner son service de passagers au Canada. En même temps, cette décision incite les autres organisations comme la nôtre, représentant de la Baltic Steamship Company offrant un service de passagers entre l'Europe et le Canada, à réviser nos propres plans."

"A la suite de sa saison couronnée de succès qui vient de

se terminer, la Baltic Steamship Company avait récemment annoncé son intention de mettre un deuxième paquebot en service vers le Canada à compter de 1969. Le vide créé sur la route Southampton, Le Havre prête à l'établissement d'un service de passagers pour les touristes et les immigrants venant ou se rendant dans ces ports. Les intéressés étudient présentement la situation à fond et nous espérons être en mesure de faire part au public de nos plans pour 1968 dans un avenir rapproché."

Le navire "Alexandre Pouchkine" est le seul navire soviétique à effectuer un service régulier de passagers entre la Russie et l'Amérique du Nord, soit entre Leningrad, Copenhague et Montréal.



VINGT ANS D'ÉVOLUTION. La couleur est la caractéristique prédominante des nouveaux uniformes conçus par Hardy Amies, pour les jeunes filles de la British European Airways - des robes et jaquettes, bleu marine clair, en bouclé de Térylène; des chapeaux de feutre bleu marine; des manteaux et des capuchons en lainage rouge brillant; le tout accompagné de gants blancs et de blouses blanches. À l'extrême droite, le nouvel uniforme que porte l'hôtesse de l'air. Les trois premières photographies sont illustrées pour pouvoir faire ressortir le contraste de l'uniforme d'aujourd'hui avec ceux de 1947, 1954 et 1960.

## LES ESCALES D'ULYSSE

### Delta en Europe

La compagnie de transports aériens "Delta Air Lines", qui occupe le sixième rang parmi les lignes aériennes du monde, a demandé vendredi à la commission fédérale de l'aéronautique civile de l'autoriser à desservir l'Europe.

Cette compagnie se propose de créer des lignes entre les villes suivantes américaines et européennes: Atlanta (Géorgie), Miami (Floride), la Nouvelle-Orléans (Louisiane), Houston et Dallas (Texas), Washington et Londres, Paris, Francfort et Rome.

Delta dessert actuellement 60 villes aux États-Unis, en Amérique latine et aux Antilles.

### Nouvelles commandes de la KLM

La KLM a placé une commande auprès de la Douglas Aircraft Company, de Long Beach (Californie), relative à 3 DC-8-63

(appelés Super DC-8) et 4 avions à réaction DC-9-30.

Comme on le sait, la KLM a déjà commandé 4 Super DC-8, dont le premier a été mis en service en juillet dernier; on attend le second pour le courant de cet automne et les suivants pour l'été de 1968. Les appareils de ce type venant d'être commandés seront livrés respectivement en décembre 1968, juillet et décembre 1969.

### Croisière de quatre jours

L'"Empress of Canada", pa-lais flottant de 27,300 tonnes du Canadien Pacifique, fera une croisière de quatre jours et demi à New-York, à partir de la ville de Québec, au début de décembre. Amarré au quai de l'Anse-au-Foulon, le paquebot laissera monter les passagers à bord, le 2 décembre, à huit heures du soir et il lèvera l'ancre le lendemain matin, à la pointe du jour, pour jeter les amarres dans le port de New York le 7 décembre.

## Le système de stationnement le plus moderne au monde

Visby est l'une des plus anciennes villes de Suède. Les autorités municipales sont d'avis qu'il serait "sacrilège" de placer dans les vieilles rues pavées et les ruelles pittoresques des parcomètres comme on en voit dans toutes les villes du monde. D'autre part, le nombre des automobiles a augmenté en Suède, au cours des dix dernières années, à peu près au même rythme qu'au Canada.

Selon un bulletin du service des relations publiques de Scandinavian Airlines, la solution trouvée à Visby satisfait en même temps les automobilistes et les amateurs de décor médiéval.

"Park System" est une invention suédoise enregistrée dans tous les pays du monde maintenant mise en application à Visby qui devient donc la première ville au monde capable de contrôler le stationnement sans l'aide de parcomètres.

Le système est simple et ingénieux. Il s'agit, essentiellement d'une carte de dimensions réduites et facilement lisible; l'automobiliste y inscrit le mois, le jour, l'heure et la minute, et la place à l'intérieur de la fenêtre latérale de son automobile. L'agent de circulation peut ainsi contrôler facilement la durée du stationnement. Les cartes se vendent en lots de 20 pour les périodes de 30 minutes, et de 10 pour les périodes d'une heu-

re. Une carte de 30 minutes coûte environ 5 cents.

Visby est probablement la seule ville de Suède qui n'a pas eu trop à souffrir de la vaste réorganisation de la circulation qui a eu lieu dans tout le pays, le 3 septembre dernier. Ce dimanche-là, les automobiles ont cessé de circuler à gauche et ont commencé à rouler à droite des rues et des routes. A Visby, où les rues sont étroites, il n'y a que des voies à sens unique. Mais à compter de cette même date Visby y est allé aussi de sa réforme en mettant en vigueur le "Park System" décrit plus haut.

Les administrateurs municipaux comme les contribuables tirent profit de ce système de carte. Pas de disgracieux parcomètres pour gêner le tableau de cette belle ville, pas de frais encourus pour l'installation ou l'entretien de ces machines.

### Les Américains visitent l'URSS

11,279 touristes américains ont visité l'URSS au cours des sept premiers mois de l'année, contre 10,396 au cours de la même période l'année dernière.

Ces chiffres sont donnés par l'hebdomadaire "Temps nouveaux" à l'appui d'un article tendant à démontrer que l'intérêt du public américain pour l'Union soviétique ne désarme pas en dépit d'une "campagne" organisée, selon le journal, par les milieux dirigeants de Washington, "afin de limiter l'afflux des touristes vers les pays socialistes".

## AVANT DE PARTIR EN VOYAGE FAITES CECI

1. Dressez la liste des pays et des villes que vous vous proposez de visiter.
2. Choisissez le genre de voyage qui vous convient le mieux: tours escortés, voyages individuels, etc.
3. Préparez l'itinéraire détaillé de chacune de vos journées.
4. Réservez vos billets d'avion.
5. Prévoyez vos moyens de transport à l'arrivée.
6. Procurez-vous la liste des hôtels de chaque ville que vous visiterez.
7. Demandez aux hôtels des renseignements sur leurs prix, leurs chambres, leurs commodités, etc.
8. Ecrivez, ensuite, pour retenir votre chambre. S'il n'y en a plus, cherchez ailleurs... puis confirmez toutes vos réservations par écrit ou par télégramme.
9. Ecrivez à divers bureaux de tourisme pour obtenir des brochures et des renseignements sur les visites, les tours, les excursions, etc.
10. Renseignez-vous sur les vêtements à emporter, les achats les plus avantageux à faire à l'étranger, les devises étrangères, etc.
11. Procurez-vous des chèques de voyage.
12. Occupez-vous de mille et un petits détails de dernière heure.

## OU FAITES CELA

1. CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE
2. ...ET DÉTENDEZ-VOUS!

**AIR FRANCE**  
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

# Tarifs modiques sans précédent! EXCURSIONS EUROPACAR.



### EUROPACAR

## EXCURSION DE VACANCES

FRANCFORT à partir de \$351. (Cdn.)

Vous obtenez le passage par jet aller et retour de Montréal-Francfort, 20 nuits de logement et une Volkswagen louée, de Avis avec les 1000 premiers kilomètres gratuits. En vigueur le 15 septembre 1967.

### EUROPACAR

## EXCURSION DANS LES ALPES

à partir de \$379. (Cdn.)

Vous obtenez le passage aller et retour par jet, Montréal-Munich, 20 nuits de logement, petits déjeuners et une voiture Volkswagen louée de Avis, avec les 1000 premiers kilomètres gratuits. En vigueur le 15 septembre 1967.

### EUROPACAR

## EXCURSION ITALIENNE

à partir de \$418. (Cdn.)

Vous obtenez le passage aller et retour par jet, Montréal-Rome, 20 nuits de logement et une Fiat 850 louée avec les 1000 premiers kilomètres gratuits. En vigueur le 15 septembre 1967.

### EUROPACAR

## EXCURSION HELLÉNIQUE

à partir de \$515. (Cdn.)

Vous obtenez le passage aller et retour, Montréal-Athènes, 20 nuits de logement et une Volkswagen louée avec les 1000 premiers kilomètres gratuits. En vigueur le 1er octobre 1967.

à partir de \$546. (Cdn.)

Vous obtenez le passage aller et retour, Montréal-Athènes, 20 nuits de logement dans 6 hôtels, petits déjeuners et une Volkswagen pour visiter les endroits classiques de la Grèce. En vigueur le 1er octobre 1967.

### EUROPACAR

## EXCURSION DE SKI

à partir de \$356. (Cdn.)

Vous obtenez le passage aller et retour, Montréal-Munich, 20 nuits de logement dans la région de ski Ariberg, Oetz et Innsbruck et une voiture Volkswagen louée de Avis (avec pneus d'hiver et porte-skis) et comprenant les 1000 premiers kilomètres gratuits. En vigueur le 1er décembre 1967.

à partir de \$356. (Cdn.)

Vous obtenez le passage aller et retour, Montréal-Munich, 14 nuits de logement dans les régions populaires de St-Anton et Kitzbuehel, des excursions panoramiques, les petits déjeuners et le transport par chemin de fer et l'autobus. En vigueur le 1er décembre 1967.

Tous les prix sont basés sur les excursions 14-21 jours, 15 passagers en groupe Gilt et selon le tarif économique de Montréal lorsque disponible.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de voyage ou postez ce coupon.

LIGNES AÉRIENNES ALLEMANDES LUFTHANSA, Dept. 1250 rue Peel, Montréal.

Messieurs: Veuillez m'envoyer plus de renseignements sur les excursions suivantes.

- ☐ Excursion de vacances Europacar ☐ Excursion dans les Alpes Europacar  
☐ Excursion de ski Europacar ☐ Excursion italienne Europacar  
☐ Excursion hellénique Europacar ☐ Demandez à votre expert en excursions de communiquer avec moi.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ App \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Mon agent de voyage est \_\_\_\_\_



**Lufthansa**

MLD

## VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

LA GRANDE AGENCE  
DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes  
de langue française  
pour mieux vous servir

VOYAGES

**TRAVELAIDE** LTÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2, UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES  
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

## Accord sur les prix agricoles, à la CEE

LUXEMBOURG — (D'un des envoyés spéciaux de l'AFP Yann de l'Ecotais) — Il aura fallu attendre le petit matin, comme c'est souvent le cas, pour voir les ministres de l'agriculture des Six aboutir hier à un accord sur les prix agricoles qui seront applicables dans la communauté à partir du 1-er juillet prochain (1-er avril pour la viande bovine).

La nature de l'accord — ad referendum pour deux délégations — traduit bien l'apreté des débats. En début de soirée, le secrétaire d'Etat allemand à l'agriculture a même, dans le feu de la discussion paru établir une liaison entre des concessions allemandes dans le domaine des prix et la progression dans l'examen de la candidature britannique. L'incident créa un certain malaise, mais, dans le courant de la nuit, le délégué allemand ne fit plus d'allusion à cette question. Des représentants des paysans bretons vinrent aussi s'intéresser au déroulement des conversations, mais leur attention ne résista pas à la longue nuit du conseil.

Les six Etats membres ont obtenu dans une certaine mesure satisfaction, mais, comme d'habitude, ils ont dû faire des concessions à leurs partenaires. La France réclamait une modification sensible des rapports de prix au profit du maïs, de façon à corriger l'accord de 1964 sur les prix des céréales (les producteurs de maïs avaient été "sacrifiés"); elle obtint seulement une hausse du prix du maïs supérieure à celle de l'orge de 1,25 pour cent. A l'opposé, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique ne voulaient pas favoriser la production de maïs : ils ont dû admettre l'encouragement de cette production. L'Allemagne revendiquait une hausse importante du prix de l'orge: elle doit se contenter de 3,5 pour cent. Les Pays-Bas étaient peu favorables à l'augmentation du prix du bœuf, le prix d'orientation sera pourtant relevé de 2,8 pour cent.

Durs, les débats sont malgré tout restés à l'intérieur

### En Grèce

## Des personnalités non-communistes parmi les accusés

ATHENES (AFP) Plusieurs personnes appartenant aux milieux les plus en vue de la société grecque et dont les familles sont connues pour leurs opinions de droite figureront le 15 novembre prochain dans le box des accusés aux côtés du compositeur pro-communiste bien connu, Miki Theodorakis.

Cette nouvelle de leur coopération avec le "Front patriotique" créé et inspiré par l'extrême gauche a causé une certaine sensation dans la capitale grecque.

L'acte d'accusation fait d'ailleurs mention du fait que certains inculpés n'appartiennent pas à la gauche puisque parmi les chefs d'accusation figure celui d'avoir initié au "Front patriotique" des membres d'autres partis "en suivant la méthode marxiste-léniniste".

Parmi ces accusés, figurent notamment M. Ioannis Leloudas, neveu du maître des cérémonies de la reine-mère Frederika. Mme Silva Akritas, veuve d'un ancien ministre de M. Papandreu, et Mlle Kallioxi Dokiadis dont le père est un architecte et urbaniste de réputation internationale. L'oncle de Mlle Dokiadis est en outre le médecin de la cour.

On note également que, parmi les accusés en fuite et qui sont recherchés, figure l'écrivain Tatiana Milheli, d'origine grecque et épouse de l'attaché culturel français à Chypre.

## Nouveaux heurts, à Madrid, entre policiers et ouvriers

MADRID. (AFP) — Après les incidents de l'après-midi qui se seraient soldés au total par une vingtaine d'arrestations, de nouveaux heurts se sont produits dans la soirée hier entre la police madrilène et les manifestants ouvriers.

Les incidents ont pris la forme de batailles épiques entre d'importants contingents de la police montée et de la garde civile et des groupes de manifestants qui tentaient de gagner les points de concentration prévus.

La manifestation la plus importante de la soirée s'est produite à la Cruz de Los Caídos, près de la Plaza de Toros, où une foule de 1.500 à 2.000 ouvriers a été dispersée à coups de matraques par des forces imposantes.

d'une marge assez étroite: les ministres de l'agriculture travaillaient ainsi le souci de leurs gouvernements de ne pas augmenter les prix agricoles au point de remettre en cause le niveau du coût de la vie.

Pour leur premier exercice de gestion et d'orientation de l'Europe verte — la fixation annuelle des prix communs débute cette année — les ministres des "Six" ont fait preuve de beaucoup de prudence, et sont restés en deçà des propositions de la Commission: le prix du blé demeure inchangé, de même que celui du sucre, de la viande de porc et de l'huile d'olive (augmentation symbolique), tandis que pour les céréales fourragères et la viande de bœuf la hausse en moyenne reste inférieure à 4 pour cent. Les ministres ont aussi fait preuve de prudence quant à la modification des rapports de prix entre les différents produits. La Commission souhaitait encourager nettement les productions de maïs et de viande bovine, dont la communauté est déficitaire: le conseil a suivi ce mouvement, mais en amenuisant son ampleur.

Cela suffit cependant pour faire passer le prix du maïs "au-dessus" du prix de l'orge, ce qui n'était pas le cas depuis 1964.

## Entretiens de Gaulle-Malik

PARIS. (AFP) — M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, a été reçu hier après-midi à l'Elysée par le général de Gaulle avec lequel il s'est entretenu pendant quarante minutes.

A l'issue de cet entretien, M. Malik a annoncé que le général Suharto chef de l'Etat indonésien viendrait en France vraisemblablement au début de l'année prochaine, mais n'a pas donné de précisions quant à la date de cette visite.

Interrogé sur la teneur de ses entretiens avec le général de Gaulle, le ministre indonésien a indiqué que la question du Vietnam avait été abordée. "Sur cette question, a-t-il dit, il n'y a en général aucune différence de vues entre l'Indonésie et la France. Pour trouver une solution au problème du Vietnam, il ne doit pas y avoir d'interventions de puissances extérieures. Comme première mesure, il faut que les bombardements cessent et que les discussions commencent".

## Le président du Mexique rappelle les problèmes économiques de l'Amérique latine au Congrès des EU

WASHINGTON (AFP) — Le président Gustavo Diaz-Ordaz a déclaré hier que l'expansion du commerce extérieur est pour l'Amérique latine "une question de vie ou de mort". Le chef d'Etat mexicain s'est adressé à une session conjointe du Congrès des Etats-Unis, parlant au nom d'un pays qui est "le client le plus important des Etats-Unis".

"Il est nécessaire que l'opinion publique des Etats-Unis comprenne que si nous insistons sur les difficultés du dé-

veloppement économique et politique de l'Amérique latine, ce n'est pas pour nous plaindre, mais pour faire état des besoins urgents de millions d'êtres humains... Le sous-développement n'est pas un aspect du folklore de pays lointains, mais il est un drame humain aux conséquences incalculables," a-t-il affirmé.

C'est ainsi que le président du Mexique a demandé au Congrès d'user de son influence pour mettre fin à la fluctuation des prix des produits de l'Amérique latine sur le marché mondial.

"Le monde doit se rendre compte que le but à rechercher n'est pas d'obtenir un rendement maximum en un minimum de temps, mais plutôt une meilleure efficacité générale des investissements à des fins sociales", a-t-il déclaré.

Le discours prononcé devant la session du Sénat et de la Chambre des représentants réunis a été le point culminant de la visite de deux jours effectuée par le chef d'Etat mexicain aux Etats-Unis.

Dans l'après-midi, les présidents du Mexique et des Etats-Unis publieront un communiqué conjoint sur leurs entretiens de jeudi et d'hier.

Aujourd'hui, les deux chefs d'Etat se rendront à la frontière entre les deux pays pour célébrer le règlement définitif du litige frontalier vieux d'un siècle qui restitue au Mexique des territoires situés entre la ville texane d'El Paso et Ciudad Juarez au Mexique.

# Les unités navales russes sont arrivées en Egypte

LE CAIRE (AFP) — Des unités navales soviétiques comprenant notamment deux sous-marins et un destroyer, sont arrivées hier après-midi à Alexandrie, a annoncé l'agence du Moyen-Orient qui précise que deux autres bâtiments sont attendus au cours des prochaines heures.

Quatre bâtiments de la flotte soviétique sont arrivés hier à Port-Saïd, indique de son côté le quotidien du soir "Messa".

A Moscou, la "Pravda" d'hier a laissé entendre qu'avant les incidents de "l'Eilat" et le bombardement de Suez, les dirigeants israéliens étaient au courant de la décision américaine de reprendre les livraisons d'armes à Israël.

C'est la première fois que l'organe du Comité central commente la décision du département d'Etat touchant Israël et "les pays arabes qui montrent de la bonne volonté envers les Etats-Unis".

La "Pravda" écrit: "Il semble qu'une action de ce genre explique beaucoup de choses. En effet, sans le soutien ouvert des Etats-Unis, Israël ne se serait jamais risqué à agir avec autant d'imprudence".

Le journal ajoute que ce soutien des Etats-Unis "engendre à Tel Aviv des déclarations bellicieuses affirmant qu'Israël n'a pas l'intention de libérer les territoires occupés".

Aux Nations unies les membres non-permanents du Conseil de sécurité ont tenu hier après-midi une réunion privée qui pourrait être décisive pour la convocation du Conseil sur les problèmes du Moyen-Orient.

On indique en effet dans les milieux du Conseil que cette réunion pourrait aboutir enfin à la mise sur pied du projet de résolution qui échappe aux efforts diplomatiques depuis plusieurs semaines.

Le groupe des non-permanents se serait penché sur deux

## ONU : usage de la force contre le régime Smith

NATIONS UNIES. (AFP) Par 90 voix contre 2 (Portugal et Afrique du Sud) et 18 abstentions dont la France et la Grande-Bretagne, la Commission des territoires non-autonomes a approuvé une résolution afro-asiatique demandant à la Grande-Bretagne d'utiliser la force "pour écraser la rébellion" en Rhodésie du sud, et au Conseil de sécurité d'adopter des "sanctions générales, obligatoires et appuyées par la force" contre la Rhodésie.

## Le président du Mexique rappelle les problèmes économiques de l'Amérique latine au Congrès des EU

WASHINGTON (AFP) — Le président Gustavo Diaz-Ordaz a déclaré hier que l'expansion du commerce extérieur est pour l'Amérique latine "une question de vie ou de mort". Le chef d'Etat mexicain s'est adressé à une session conjointe du Congrès des Etats-Unis, parlant au nom d'un pays qui est "le client le plus important des Etats-Unis".

"Il est nécessaire que l'opinion publique des Etats-Unis comprenne que si nous insistons sur les difficultés du dé-

veloppement économique et politique de l'Amérique latine, ce n'est pas pour nous plaindre, mais pour faire état des besoins urgents de millions d'êtres humains... Le sous-développement n'est pas un aspect du folklore de pays lointains, mais il est un drame humain aux conséquences incalculables," a-t-il affirmé.

C'est ainsi que le président du Mexique a demandé au Congrès d'user de son influence pour mettre fin à la fluctuation des prix des produits de l'Amérique latine sur le marché mondial.

"Le monde doit se rendre compte que le but à rechercher n'est pas d'obtenir un rendement maximum en un minimum de temps, mais plutôt une meilleure efficacité générale des investissements à des fins sociales", a-t-il déclaré.

Le discours prononcé devant la session du Sénat et de la Chambre des représentants réunis a été le point culminant de la visite de deux jours effectuée par le chef d'Etat mexicain aux Etats-Unis.

Dans l'après-midi, les présidents du Mexique et des Etats-Unis publieront un communiqué conjoint sur leurs entretiens de jeudi et d'hier.

Aujourd'hui, les deux chefs d'Etat se rendront à la frontière entre les deux pays pour célébrer le règlement définitif du litige frontalier vieux d'un siècle qui restitue au Mexique des territoires situés entre la ville texane d'El Paso et Ciudad Juarez au Mexique.

textes émanant l'un du Danemark et l'autre de l'Inde. Le texte danois se concentre sur la désignation d'un représentant du secrétaire général qui se rendrait dans le Moyen-Orient. Le texte indien, beaucoup plus ambitieux, porte sur des questions de fond telles que le retrait des forces israéliennes aux frontières d'avant les hostilités du 5 juin, la liberté de navigation et le problème des réfugiés. Il comporte un certain nombre de principes équilibrés dont l'un refuse la reconnaissance à tout gain territorial acquis par la force, l'autre reconnaît le droit de tous les Etats "à l'existence et à la sécurité", c'est-à-dire équivaut à une reconnaissance tacite de l'Etat d'Israël par les pays arabes.

On croit savoir que les pays latino-américains, notamment, attendent des instructions de leur gouvernement au sujet du projet indien.

Dayan: l'accord de cessez-le-feu reste en vigueur

TEL AVIV — (De l'envoyé spécial de l'AFP, Bernard Ullmann)

"J'ai vérifié encore le comportement de nos troupes", a dit le ministre de la défense. Non seulement elles ne violent pas l'accord de cessez-le-feu, mais elles ne répondent même pas automatiquement quand l'autre camp ouvre le feu. J'espère encore que l'Egypte se rendra compte qu'elle a intérêt à observer cet accord".

Le général Dayan a tenu, au lendemain de sa visite dans le Sinaï, une conférence de presse extraordinaire convoquée hier matin. De très nombreux envoyés spéciaux, rappelés d'urgence à Tel Aviv y assistaient, dans une atmosphère tendue rappelant celle qui régnait à Tel Aviv au cours de la crise qui précéda le déclenchement des hostilités.

Le général Dayan, qui n'avait pas donné de conférence de presse depuis l'immédiat après-guerre, a cependant insisté à plusieurs reprises sur la détermination de l'Etat d'Israël de respecter le cessez-le-feu si l'Egypte faisait de même.

En réponse à une question, le général Dayan a affirmé qu'il considérait toujours le président Nasser comme "un

tigre de papier", terme dont il l'avait qualifié après la guerre.

La destruction de l'"Eilat", selon lui, ne change rien, étant intervenue alors qu'Israël considérait l'accord de cessez-le-feu comme étant en vigueur.

Interrogé sur le point de savoir si l'annonce du retour à Port-Saïd et à Alexandrie d'une importante escadre soviétique, avait prévenu une attaque israélienne, il a déclaré catégoriquement: "Nous ne préparons aucune action militaire". "Nous considérons le canal de Suez comme la ligne du cessez-le-feu jusqu'à ce qu'elle soit éventuellement changée par un traité de paix".

Le général Dayan a insisté, tout au long de cette conférence de presse, sur la gravité de l'attaque égyptienne par fusées sur le destroyer israélien. Interrogé sur les perspectives d'avenir, il a indiqué que, selon lui "peut-être dans quelques mois ou dans quelques années, l'Egypte déclencherait à nouveau la guerre, la destruction de l'"Eilat" constituant un très dangereux précédent pour le maintien de la paix".

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

## Fin de la grève des dockers de Liverpool

LIVERPOOL (AFP) — A leur 41ème jour d'une grève "non-officielle" qui a causé un tort considérable aux exportations britanniques, les dockers de l'estuaire de la Mersey ont accepté hier de reprendre le travail lundi prochain.

C'est d'extrême justice que la décision a été acquise à un meeting de masse qui groupait 6.000 grévistes, une importante minorité des dockers ayant conspu le leader local en l'accusant de les avoir "vendus".

A Londres, la grève se poursuit. Elle a déjà provoqué à Liverpool, Manchester et Londres, l'immobilisation d'exportations évaluées à \$600 millions, la perte de cargaisons périssables et l'annulation de contrats commerciaux.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

La décision du comité de grève "non-officielle" de Liverpool qui agissait contre les instructions du Syndicat des transports, a probablement été due en partie à la possibilité d'une relève des grévistes par la troupe.

Cette possibilité était évoquée ces derniers jours dans les milieux gouvernementaux, après la dénonciation, le 18 octobre dernier, d'un "complot" trotskyste-communiste qui, selon le ministre du Travail, appuyé par M. Harold

Wilson, visait à désorganiser l'économie britannique.

Cette accusation a été vigoureusement repoussée par les dirigeants syndicaux officiels, mais ceux-ci ont été impuissants à reprendre en main les comités de grève dirigés respectivement à Liverpool et à Londres par un dirigeant syndical local, M. James Benbow, et par un leader communiste, M. Jack Dash.

Le motif qui a poussé à la grève 9.000 dockers à Liverpool, et 7.000 à Londres, a été l'introduction, le 18 septembre dernier, d'un accord visant à améliorer la stabilité de l'emploi et accepté par les dirigeants syndicaux officiels.

Café The Confiture

ADOPTER LES PRODUITS

**DÉSY**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DÉSY L<sup>re</sup> MONTRÉAL

# Adieu! Terre des Hommes

## Pour ce dimanche, 29 oct. 1967, clôture de l'Expo 67

### Pour passer la barrière

Ouverture le matin à l'heure habituelle : 9h30.

Aucun visiteur ne sera admis sur le terrain de l'Exposition passé 14h.

### Aux usagers des transports publics

Tous les visiteurs utilisant le Métro ou les autobus de la CTM pour se rendre aux terrains de l'Expo doivent penser à profiter de ces services assez à bonne heure, afin de pouvoir passer les barrières avant 14h00. (Les autobus de la CTM et le Métro continueront toutefois à assurer le transport de retour après 14h00.)

### Aux usagers des taxis

Les taxis ne seront pas admis sur les terrains de l'Expo, y compris La Ronde, passé 13h45. Les taxis continueront à assurer le trajet de retour après cette heure.

### Aux automobilistes

Les voitures ne seront pas admises sur les terrains de stationnement de l'Expo passé 13h30.

### Autres véhicules

À l'exception des voitures de sécurité, aucun véhicule ne sera admis sur les terrains de l'Exposition passé 12h00.

### Fermeture des pavillons et concessions

Le public n'y sera pas admis passé 15h30 - La Ronde y compris.

### Adieu! Terre des Hommes

15h30. Cent coups de canon tirés de la Cité du Havre annonçant la fermeture des pavillons, boutiques, restaurants, etc. - y compris La Ronde

15h50 à 16h25. Feux d'artifice lancés simultanément de la Cité du Havre et de l'île Notre-Dame.

16h30. Départ de tous les visiteurs.

N.B. Prière d'apporter vos mouchoirs.

expo67